

DOUZIÈME RAPPORT

La Commission des Eaux Courantes
de Québec

1923

DOUZIÈME RAPPORT

DE LA

COMMISSION DES EAUX COURANTES DE QUÉBEC

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA LÉGISLATURE



QUÉBEC

IMPRIMÉ PAR Ls-A. PROULX

IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI

1924

LA COMMISSION DES EAUX COURANTES DE QUÉBEC

Hon. J.-A. TESSIER.....Président

Commissaires:

ARTHUR AMOS, I.C.

S. F. RUTHERFORD, I.C.

O. LEFEBVRE, I.C.....Ingénieur en chef et secrétaire.

A l'Honorable Narcisse Pérodeau, N.P.,

Lieutenant-gouverneur de la Province de Québec,

Qu'il plaise à Votre Honneur :

De vouloir bien considérer le présent compte rendu des opérations de la Commission des Eaux Courantes de Québec, pour l'année finissant le 1er octobre 1923.

Respectueusement soumis,

J.-A. TESSIER

Président.

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS

RAPPORT DE L'INGENIEUR EN CHEF :

	Page
Rivières de la Gaspésie :	
Rivière Cap Chat.....	14
Rivière Dartmouth.....	16
Rivière York.....	17
Rivière St-Jean.....	19
Rivière Grand Pabos.....	20
Rivière Au Renard.....	21
Rivière Nouvelle.....	22
Rivière Bonaventure.....	23
Rivière Petite Cascapédia.....	24
Rivière Grande Cascapédia.....	25
Rivière Ouareau :	
Étude sur possibilités de régulariser le débit de cette rivière.....	25
Rivière Chaudière :	
Étude du projet de barrage aux Chutes Lessard.....	33
Rivière Ste-Anne de la Pérade :	
Étude sur possibilités de régulariser son débit.....	36
Rivière du Loup (en haut) :	
Étude sur possibilités de régulariser son débit.....	40
Rivière St-Maurice :	
Reconstruction à Obidjuan.....	44
Postes météorologiques.....	44
Débit régularisé.....	44
Mesurages hydrométriques.....	46
Débit barrage "C", rivière Manouane.....	50
Précipitation et température.....	52
Rivière St-François :	54
Renseignements hydrométriques.....	59
Rivière Mitis :	
Nivellement de précision.....	65
Rivière Verte :	
Nivellement de précision.....	66
Rivière du Loup (en bas) :	
Nivellement de précision.....	67
Rivière Trois-Pistoles :	
Nivellement de précision.....	69
Rivière Matane :	
Nivellement de précision.....	70

Renseignements hydrométriques :	
Rivière Chaudière.....	71
Rivière Chateauguay.....	76
Rivière Yamaska.....	77
Rivière Bécancour.....	79
Rivière du Nord.....	80
Rivière l'Assomption.....	81
Rivière Ouareau.....	83
Rivière Grande Péribonka.....	84
Rivière Harricana.....	85
Rivière Bell.....	86
Rivière du Sud.....	87
Rivière Matane.....	88
Rivière Ouelle.....	89
Rivière Trois-Pistoles.....	90
Rivière Mitis.....	91
Rivière Madawaska.....	92
Rivière Petite Nation.....	93
Rivière Cap Chat.....	94
Rivière Escoumains.....	95
Rivière Dartmouth.....	96
Lac Kénogami :	
Construction en cours.....	97
Météorologie.....	99
Climatologie mensuelle dans la province de Québec.....	100
État financier.....	105

AVANT-PROPOS

Durant la période 1922-1923, la Commission des Eaux Courantes de Québec a porté son activité sur les questions suivantes :—

Rivière Saint-Maurice: Le débit de ce cours d'eau a été maintenu à 15,000 pieds-seconde à Shawinigan. Vu la sécheresse qui a prévalu à l'automne 1922, le volume d'eau retenu dans le réservoir Gouin a été baissé considérablement pour obtenir ce débit élevé.

Un aménagement hydro-électrique sera bientôt terminé à La Gabelle à environ huit milles en aval de Shawinigan. La compagnie "St. Maurice Power Limited" utilisera à cet endroit la dénivellation de la chute "Les Grès" et du rapide "La Gabelle". La Compagnie installera immédiatement quatre unités génératrices de 30,000 H.P. chacune et, plus tard, une cinquième génératrice de même capacité. La Commission a conclu un contrat avec cette compagnie en vertu duquel cette dernière lui paye \$32,000 par année pour l'eau emmagasinée.

Les compagnies qui bénéficient de la régularisation du Saint-Maurice ont versé cette année au Trésor une somme de \$210,481.57.

Lac Mekinac—La Commission a mis à l'étude ce projet d'un réservoir situé près des usines et qui permettrait une meilleure utilisation de l'eau des réservoirs supérieurs. Un projet de loi sera présenté à la prochaine session de la Législature.

Rivière Saint-François: Les réservoirs du lac Saint-François et du lac Aylmer ont suffi pour régulariser le débit de la rivière Saint-François selon les garanties de la Commission aux compagnies. La période critique a été atteinte au printemps dans les premiers jours d'avril.

La Commission a décidé de faire serper le terrain boisé qui a été inondé autour du lac St-François. Ce travail a été accordé par contrat au plus bas soumissionnaire.

Les redevances devant être payées par les compagnies bénéficiaires de l'eau emmagasinée n'ont pas changé durant l'année,—aucun autre aménagement hydraulique n'ayant été entrepris. En 1924, une nouvelle usine hydro-électrique sera établie à Hemmings Falls, près de Drummondville, et les revenus de la Commission seront augmentés de façon importante.

Lac Memphremagog—La Commission de deux ingénieurs nommée pour s'enquérir sur cette question n'a pas encore présenté son rapport.

Nous comprenons que le représentant des Etats-Unis sur cette commission a été changé pour la deuxième fois.

Rivière Le barrage de la rivière Savane a été complété en **Sainte-Anne de** novembre 1922 et l'eau retenue dans le réservoir Savane

Beaupré : dès le printemps de 1923. Le réservoir s'est rempli tel que prévu.

Ce travail a coûté \$282,974.14. Le réservoir du lac Brûlé a coûté \$61,000. La dépense totale pour la régularisation du débit de la rivière Sainte-Anne de Beaupré a donc été de \$343,974.14. ou \$344,000.00. La compagnie "Laurentian Power", bénéficiaire de ces travaux, paye à la Commission une redevance annuelle de \$34,397.41, en douze versements mensuels de \$2,866.45.

Lac En 1918, la Législature autorisait notre Commission **Kénogami :** par la loi 8 George V, chapitre 13, à régulariser le débit du lac Kénogami. Ce n'est qu'en 1923 que les travaux furent commencés.

Une entente a été conclue entre la Commission et les compagnies intéressées: "Price Brothers & Compagny Limited" et la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi, par laquelle ces deux compagnies payeront une redevance annuelle équivalente au coût de l'intérêt sur la dépense capitale et, en plus, à trois pour cent de ladite dépense.

Un contrat pour la construction des barrages a été accordé en mars 1923, après une demande régulière de soumissions par voie des journaux. Les travaux sont avancés et seront terminés à la date prévue du 1er novembre 1924.

Les membres de la Commission ont visité le lac Kénogami dans les premiers jours de septembre.

L'exécution de ce projet nécessite l'expropriation de la plus grande partie du terrain défriché dans le canton Kénogami, et quelques centaines d'acres du canton Jonquière. L'achat des terrains progresse de façon satisfaisante.

La route Hébertville-Jonquière—seule voie de communication par voitures entre les districts du lac St-Jean et de Chicoutimi—sera inondée et doit être remplacée. La nouvelle route a été tracée au nord du chemin de fer Canadien National. Elle sera construite durant l'été 1924.

Lac L'étude du projet d'un barrage à travers la rivière **Ouareau :** Ouareau près du lac Blanc a montré que ce projet n'est pas pratique vu son coût très élevé. On doit donc revenir à l'idée d'un contrôle du débit de la rivière Ouareau par les barrages du Lac Ouareau

et du lac Archambault. Des négociations ont été entamées avec la compagnie "St Maurice Paper" en vue de l'acquisition de ces barrages.

Rivière L'étude du projet d'un barrage-réservoir à la sortie du

Mitis : lac Mitis, pour régulariser le débit de la rivière Mitis, a été terminée durant l'année. En octobre, le contrat pour la construction du barrage a été accordé après une demande régulière de soumissions. Les travaux du barrage devront être complétés pour que l'eau soit emmagasinée dès le printemps de 1925.

La Compagnie des Pouvoirs d'Eau du Bas St-Laurent, qui exploite la chute Grand Mitis et qui bénéficiera de nos travaux, a conclu une entente avec notre Commission en vertu de laquelle la Compagnie paiera une redevance annuelle égale à dix pour cent du capital engagé dans les travaux de réservoir, plus les dépenses nécessitées pour l'opération de ce réservoir.

Rivière Au cours de l'été, un examen a été fait d'un emplacement

Chaudière: de barrage près de la chute Lessard, en amont de St-Georges de Beauce. Ce barrage, disent les intéressés, remplirait un double but: il protégerait des dommages par la glace les villages St-Georges et Beauceville, et il fournirait une excellente prise d'eau pour une meilleure utilisation de la chute Lessard. La question est encore à l'étude.

Rivières L'étude des rivières de la Gaspésie, au point de vue des **de la Gaspésie:** forces hydrauliques qui peuvent y être aménagées, a été faite en 1922 par une équipe dirigée par l'un de nos ingénieurs, M. A. O. Bourbonnais. On trouvera dans le rapport de l'Ingénieur en chef de la Commission les données recueillies dans cette étude. Nous devons dire que les forces hydrauliques de la Gaspésie sont généralement minimes. Elles peuvent être utiles à la petite industrie locale, mais la grande industrie ne pourra s'y alimenter.

Nivellements Le profil en long des rivières Matane, Verte, Mitis **de précision:** du Loup (en bas), et Trois-Pistoles a été déterminé en 1922. Des repères ont été établis à tous les points importants. Le profil en long de chacun de ces cours d'eau est indiqué dans ce rapport, de même que la description de chaque repère établi. Durant l'été 1923, le profil de la rivière Blanche, comté de Papineau, celui de la rivière Gatineau et celui de la rivière Rouge ont été déterminés. Les notes à ce sujet seront publiées dans notre prochain rapport.

Lac L'examen de ce lac pour en faire un réservoir d'emmagasinement a été continué durant l'été dernier. Le relevé complet ne sera terminé que l'année prochaine.

Rivière Sainte-Anne En 1920, une étude sommaire a été faite de certains laes pour y créer une réserve d'eau suffisante pour régulariser le débit de la rivière Sainte-Anne. Des forces hydrauliques importantes sont aménagées sur ce cours d'eau, notamment celle à St-Alban, propriété de la Compagnie Hydraulique de Portneuf.

Malheureusement, le sol trouvé à l'embouchure des laes choisis: Neilson et Hélène, ne se prêtait pas à la construction d'un barrage aussi élevé que celui qui est projeté. Après plusieurs essais, un emplacement propice pour barrage a été trouvé au mois d'août 1923. Des estimations ont été préparées touchant le coût probable des travaux et les résultats à attendre. On demandera à la Législature de passer une Loi autorisant la Commission à entreprendre la régularisation du débit de cette rivière.

Rivière du Nord Depuis plusieurs années, la question de régulariser le débit de cette rivière est sous considération par notre Commission. Nous avons déjà fait mention dans un rapport précédent qu'une compagnie possède trois réservoirs dans le bassin de ce cours d'eau; que l'exploitation de ces réservoirs bénéficie à tous les propriétaires de forces hydrauliques sur la rivière du Nord, mais que toutes les dépenses de cette exploitation sont à la charge de la compagnie seule; qu'il est urgent d'augmenter la réserve d'eau pour satisfaire les besoins pressants de l'industrie qui tire sa force motrice des forces hydrauliques de la rivière du Nord; que tous les bénéficiaires doivent être mis sur un pied d'égalité et payer l'eau additionnelle chacun dans la proportion des bénéfices qu'il en retire.

Le seul corps qui puisse réaliser ces diverses conditions est La Commission des Eaux Courantes. C'est pourquoi demande sera faite à la Législature d'autoriser notre Commission à entreprendre la régularisation du débit de la rivière du Nord.

Jaugeages : En vertu d'un arrangement avec les autorités fédérales, le mesurage du débit des rivières est fait, sous notre contrôle, par le service fédéral des forces hydrauliques. La Commission a le contrôle des échelles hydrométriques établies sur les cours d'eau les plus importants. Les lectures de ces échelles sont données dans ce rapport.

Météorologie : Quelques postes nouveaux ont été ajoutés durant l'année,—ce qui porte le nombre à 76 pour toute la province. La

plupart des observateurs font les observations de façon satisfaisante et la Commission est heureuse de leur offrir ses remerciements.

On trouvera dans ce rapport des détails intéressants sur la météorologie dans la province pour l'année climatérique du 1er octobre 1922 au 30 septembre 1923.

MEMBRES DE LA COMMISSION

En décembre 1922, M. W. I. Bishop, commissaire, donna sa démission,—ses affaires ne lui permettant pas de consacrer le temps nécessaire au travail de la Commission. C'est à regret que ses confrères et le personnel de la Commission ont dû se séparer de M. Bishop. Tous ont su reconnaître en lui le technicien pratique par excellence, l'homme dévoué et généreux. Son successeur a été nommé en avril dans la personne de M. Stewart F. Rutherford, ingénieur civil et homme d'affaires bien connu à Montréal.

ÉTAT FINANCIER

On trouvera à la fin de ce rapport un état des dépenses et recettes de la Commission depuis qu'elle a été fondée. Nous avons cru bon de fournir cette information parce que nous tenons à faire ressortir le fait très important que les déboursés de la Commission sont éventuellement remboursés à la Province par les compagnies ou individus qui bénéficient des travaux exécutés par la Commission. Même lorsque des études de forces hydrauliques sont faites pour le compte du Département des Terres et Forêts, le coût de ces études est remboursé par les compagnies ou individus qui acquièrent les forces hydrauliques dont il s'agit.

Toutes les dépenses de la Commission qui ne sont pas faites en vertu d'une loi spéciale apparaissent aux comptes publics sous l'item "Administration". Tous les déboursés occasionnés par l'examen des forces hydrauliques (des rivières de la Côte Nord du St-Laurent, par exemple), sont inclus dans l'item "Administration". Ce qui laisse croire que l'administration de notre Commission est fort dispendieuse. Il n'en est pas ainsi, cependant, puisque nos dépenses de ce chef sont moins que \$30,000 par année.

J.-A. Tessier,
Président.

Québec, 15 février 1924.

Arthur Amos,
S. F. Rutherford,
Commissaires.

RAPPORT DE L'INGENIEUR EN CHEF DE LA COMMISSION DES EAUX COURANTES SUR LES TRAVAUX SOUS SA DIRECTION

RIVIÈRES DE LA GASPÉSIE

Durant l'été de 1922, une équipe sous la direction de l'Ingénieur A. O. Bourbonnais, a fait un examen des rivières de la Gaspésie pour déterminer d'une façon sommaire la valeur des forces hydrauliques sur ces cours d'eau. Le travail commencé dans le mois de juin à la rivière Cap Chat s'est terminé à la fin de septembre, à la rivière Grande Cascaédia.

Nous donnons ci-dessous les renseignements pour chaque rivière d'après des notes fournies à cet effet par l'ingénieur Bourbonnais.

RIVIÈRE CAP CHAT (comtés de Gaspé et Matane)

Cette rivière se jette dans le golfe Saint-Laurent à 40 milles en bas de Matane, ou 275 milles en bas de Québec. Son embouchure est à la longitude 63o-45. ouest et à la latitude 49o nord. L'entrée est étroite et le barachois très petit. Les goélettes peuvent s'y mettre à l'abri et y entrer à marée haute. La haute marée monte à un mille en amont de l'embouchure.

Le Cap Chat, situé à deux milles à l'ouest de la rivière est une masse imposante qui s'avance dans la mer et qui semble marquer le point de division entre le fleuve et le golfe. Le village de Cap Chat est construit le long de la mer sur un plateau élevé du côté ouest de l'embouchure de la rivière. La paroisse de St-Norbert de Cap Chat date de 1834; la population est de 1900 âmes. Il y a de très belles fermes surtout dans les fonds de la rivière. La fabrique de beurre du village reçoit dix mille livres de lait aux meilleurs jours. La Compagnie Richardson exploite une scierie et transforme en une année plus de 6,000 cordes de bois franc en "bois de fuseaux". Tout ce bois est expédié par eau. Il y a un bon quai de trois cents pieds de longueur.

Description de La rivière traverse le canton Cap Chat, comté de Gaspé, **la rivière:** puis à neuf milles de son embouchure elle passe dans le canton Romieu, comté de Matane. Malgré de nombreuses sinuosités sa direction générale est sud-nord. Sa longueur est de 40 milles et son bassin de drainage de 300 milles carrés. L'aspect général du pays est montagneux; la vallée a une largeur moyenne d'un demi mille; il y a de

PLANCHE I

Métres
 Niveau Canal M. 115
 Niveau N-311
 Topographe N-311
 N. 150 F. 150

LA COMMISSION DES EAUX COURANTES DE QUEBEC

PLAN ET PROFIL
 DE LA
RIVIERE CAP CHAT

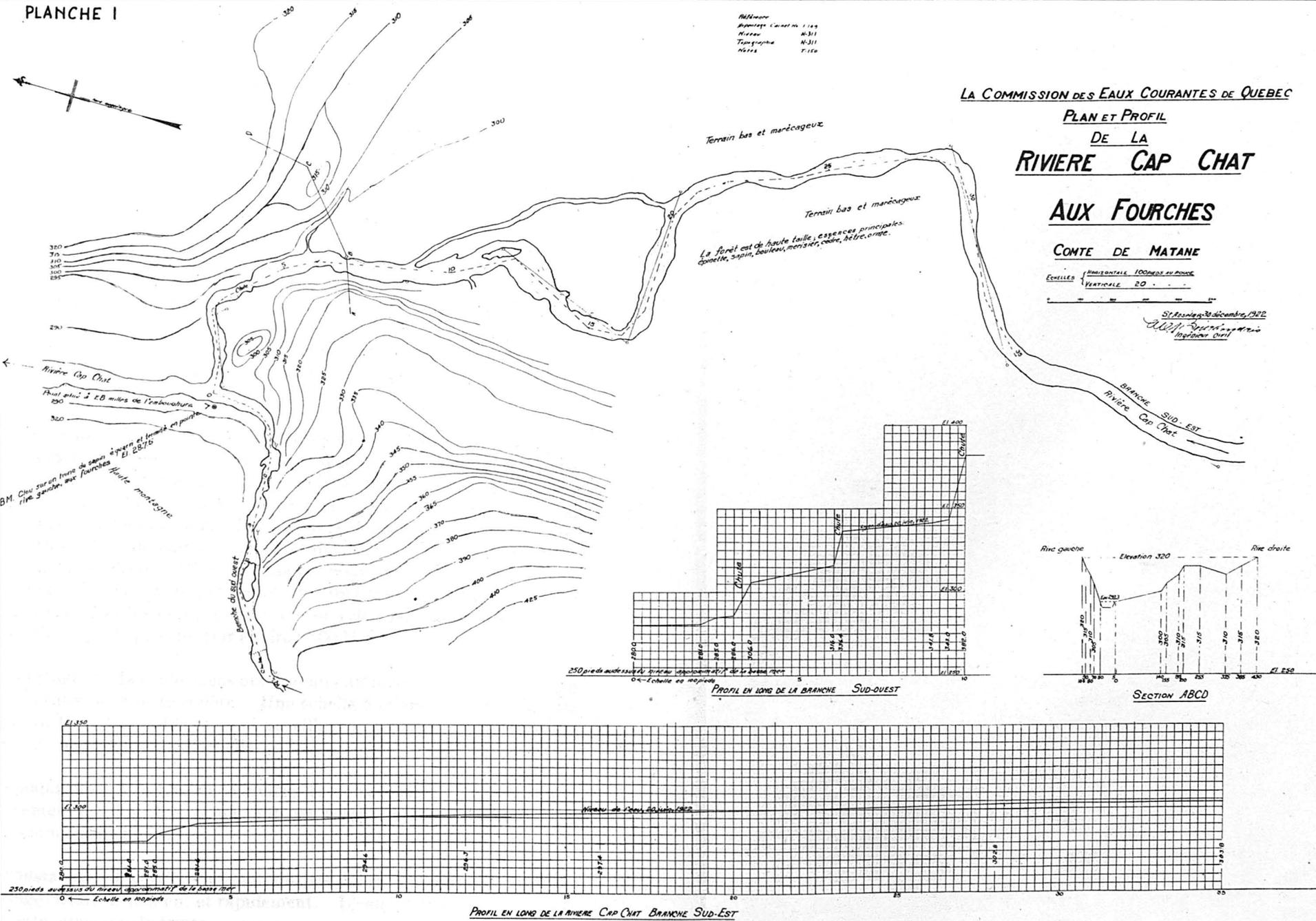
AUX FOURCHES

COMTE DE MATANE

Echelle HORIZONTALE 100 PIEDS AU POUCE
 VERTICALE 20 "

St. Francis, 26 décembre, 1922

W. J. ...
 Ingénieur Civil



grands plateaux de terre fertile. Tous les bois poussent dans cette région. Le bois franc seul est exploité. Les forêts d'épinette et de sapin sont intactes et très belles.

Dénivellation: La rivière fournit une forte dénivellation sur tout son cours; il n'y a pas d'eau morte nulle part et pour la monter en canot il faut se servir de perches. Tous les rapides se montent également à la perche.

(Plan B1429—Planche I de ce rapport.)

Chutes: Les premières chutes se rencontrent aux Fourches, à 28 milles de la mer. Les plus grandes sont malheureusement sur la branche sud-ouest qui est beaucoup plus petite que la branche du sud-est. D'ailleurs ces chutes sont si proches de la tête de la rivière que le débit est très faible. Aux fourches on peut utiliser 30 pieds de chute sur la branche du sud-est et 100 pieds sur la branche du sud-ouest.

A trois milles en amont des Fourches sur la branche du sud-est se trouve le Grand Saut qui donne 65 pieds de déclivité sur une distance de 1700 pieds.

Développement: Les chutes des Fourches sont trop éloignées de la mer pour être utilisées actuellement. Il serait plus avantageux de faire des barrages dans les rapides en aval. Il s'agit de créer une hauteur de chute au moyen de barrage. Il y a un projet de barrage de 80 pieds de hauteur aux Crans Serrés, à environ 4 milles de l'embouchure. La Compagnie Russell a fait préparer un plan d'aménagement à cet endroit. D'autres rapides pourraient être aussi utilisés. A ces endroits la rivière peut avoir de 100 à 140 pieds de largeur, les berges sont élevées et le roc est à découvert. Nous estimons qu'une chute de 80 pieds peut fournir environ 800 H.P.

Jaugeages: Les jaugeages ont été faits au mois de juin, période des hautes eaux pour cette rivière. Une échelle d'étiage a été établie chez Ephrem Roy, à un mille et demi du village et un point de repère a été fait sur un arbre près de l'échelle.

Emmagasinement: A la tête de la rivière les deux ou trois petits lacs que l'on trouve ne sont pas assez considérables pour faire de l'emmagasinement.

Obstacles: La rivière ne contient pas d'îles ni d'obstructions. Le flottage se fait facilement et rapidement. L'eau est claire et le saumon y monte, ainsi que la truite.

Un chemin de voiture suit la rivière sur la rive ouest depuis la mer jusqu'à la rivière Pineault une distance de 20 milles. Il y a peu de côtes sur ce parcours.

RIVIERE DARTMOUTH (comté de Gaspé)

La rivière Dartmouth se jette dans la baie Gaspé. Cette baie, longue de 21 milles, reçoit les eaux de trois importantes rivières: Dartmouth, York et St-Jean. Gaspé est situé sur la pointe ou langue de terre qui sépare les embouchures des rivières Dartmouth et York. La Compagnie Shepard & Morse Lumber fait du bois sur la rivière Dartmouth et possède un moulin près de Gaspé où plus de 300 hommes trouvent de l'ouvrage. On y fait du bois de sciage, du bardeau et des boîtes. Ce bois est expédié par eau ou par voie ferrée dans les provinces maritimes ou aux Etats-Unis.

La rivière Dartmouth a sa source dans le canton de Beaujeu et elle traverse les cantons Blanchet, Sydenham et Gaspé-baie. Sa longueur est de 50 milles et sa direction S. 55°E. Chaque côté de la rivière est colonisé jusqu'à une distance de cinq milles en haut de St-Majorique ou à douze milles de Gaspé. Il y a un pont en bois sur cette rivière à St-Majorique. La marée se fait sentir environ un mille en amont de ce pont. A partir du pont la rivière est large et une vingtaine d'îles en retrécissent le chenal. La rivière n'est pas montable en canot à l'eau basse.

Chutes: (Plan B-1430)—Planche II de ce rapport).

Les chutes de la rivière Dartmouth sont situées à 15½ milles de Gaspé, à 3½ milles en amont de la ligne de division entre les lots 27 et 28 du rang 1, du canton Sydenham-Sud. Le lot No 27 est le dernier lot défriché et habité. Les rapides qui précèdent la première chute ne peuvent guère être utilisés. Les chutes fournissent une dénivellation de 80 pieds. Il n'y a pas d'autres chutes sur cette rivière. Il n'y a pas de lac à la tête de cette rivière.

Bassin de drainage: Le bassin de drainage est de 300 milles carrés; la région est entièrement boisée en haut des chutes.

Jaugeage: Une échelle d'étiage a été posée chez M. Harvey Adams, résidant sur le lot 27 ci-haut mentionné. Le 22 juillet 1922, le débit de la rivière était de 180 pieds cubes par seconde. L'eau était considérée comme bien basse par les riverains. Le débit minimum tel que calculé habituellement par la Commission serait de 120 pieds cubes par seconde.

LA COMMISSION DES EAUX COURANTES DE QUEBEC

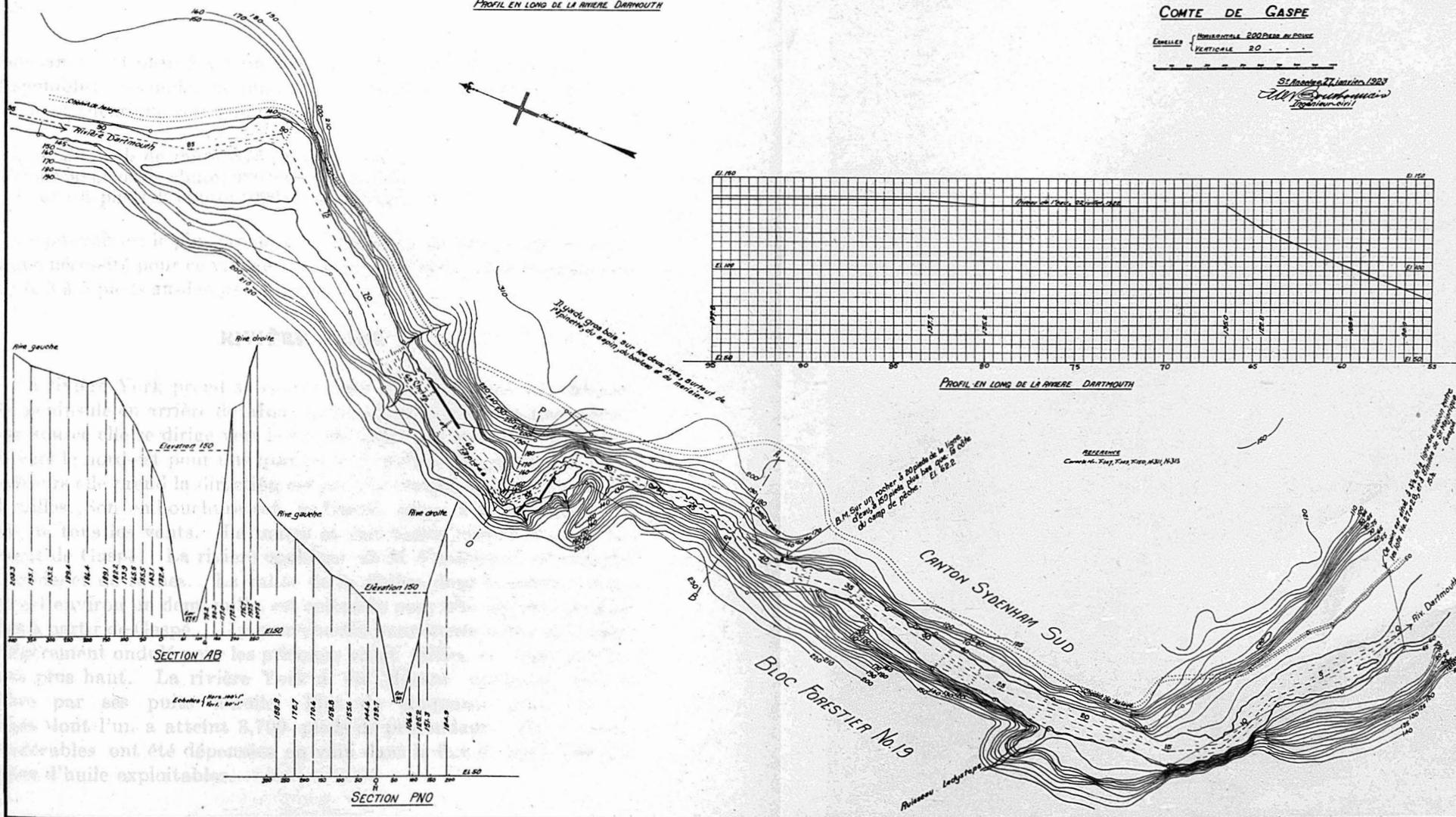
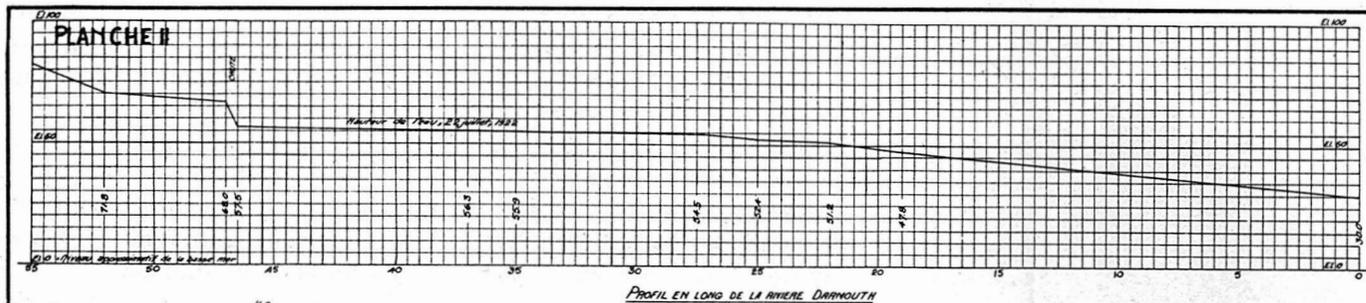
PLAN ET PROFIL

DES CHUTES
DE LA
RIVIERE DARTMOUTH

COMTE DE GASPE

Echelle HORIZONTALE 200 Pieds au Pouce
VERTICALE 20

St. Augustin 27 Janvier 1923
J. L. G. (Signature)
Topographe



Développement: Le développement des chutes de la rivière Dartmouth est relativement facile. Il faudrait faire un barrage à mille pieds en amont de la première chute et construire l'usine génératrice au pied de cette chute. La conduite forcée aurait donc mille pieds de longueur. Les deux côtés de la rivière sont en roc solide, et très escarpés. La hauteur actuelle de chute est de 80 pieds mais il n'y a aucun inconvénient à l'augmenter de 10 pieds. On pourrait même l'augmenter davantage en remontant le chemin de halage qui longe la rivière. Le chemin qui conduit aux chutes est très bon et il n'y a pas de côtes.

Puissance disponible: Considérant un débit minimum de 120 pieds cubes par seconde, la puissance disponible calculée à 80% de rendement théorique sera comme suit:—

Pour 80 pieds de chute: 875 chevaux vapeur.
 Pour 90 pieds de chute: 980 chevaux vapeur.
 Pour 100 pieds de chute: 1090 chevaux vapeur.

Ce pouvoir est le plus proche de Gaspé et son aménagement deviendra une nécessité pour ce village avant peu d'années. Les eaux hautes sont de 3 à 5 pieds au-dessus de l'étiage.

RIVIÈRE YORK

La rivière York prend sa source dans les montagnes à l'intérieur de la péninsule en arrière de Mont Louis à une altitude de 1500 pieds. De sa source elle se dirige vers le sud-est pour une trentaine de milles, puis vers le nord-est pour une quinzaine de milles, puis après une série de détours elle prend la direction est jusqu'à Gaspé; sa longueur est de 100 milles. Son embouchure est à Gaspé, havre à eau profonde, à l'abri de tous les vents. La marée se fait sentir jusqu'à sept milles en haut de Gaspé. La rivière coule sur un lit d'ardoise et est remplie de rapides et de roches. La vallée de la rivière, dont la largeur moyenne est environ un demi mille, est colonisée pour une distance de huit milles à partir de Gaspé. Il y a un chemin pour trente milles et le pays est légèrement ondulé pour les premiers vingt milles et très montagneux plus haut. La rivière York a été durant quelques années célèbre par ses puits d'huile. Plus de cinquante puits ont été creusés dont l'un a atteint 3,700 pieds de profondeur. Des sommes considérables ont été dépensées en vain dans le but de découvrir des nappes d'huile exploitables.

Bassin de drainage: Le bassin de drainage de la rivière York est de 525 milles carrés et il est tout boisé à part les quelques milles près de Gaspé.

Jaugeage: Le jaugeage, fait au camp No 3, à 27 milles de Gaspé, le 15 août 1922, a donné un débit de 122 pieds cubes par seconde. L'été a été très sec, d'après les rapports de la station météorologique de Gaspé. Les guides qui connaissent la région depuis longtemps n'ont jamais vu la rivière aussi basse. Il a été impossible de la monter en canot. Le débit ci-haut peut être considéré comme un minimum.

Dénivellation: (Plan B-1434-1—Planche III, et B-1434-2, Planche IV.)

Le camp de pêche No 3 est situé à 27 milles de Gaspé. Le plan de la rivière a été fait pour une distance de quatre milles et demi en amont de ce camp et pour trois milles en aval. Au camp No 3 l'eau est à 400 pieds au-dessus du niveau de la mer. La dénivellation totale de la rivière pour la partie étudiée est de 249 pieds.

Développement: Dans la partie de rivière étudiée les berges sont très élevées. Les diverses couches de grès et de calcaire ont été creusées par l'eau. Il ne reste plus de chutes verticales, et les divers développements à faire nécessitent des barrages de grande hauteur. Pour tirer parti des 249 pieds de dénivellation ci-dessus il faudrait construire des barrages ayant les hauteurs suivantes:—

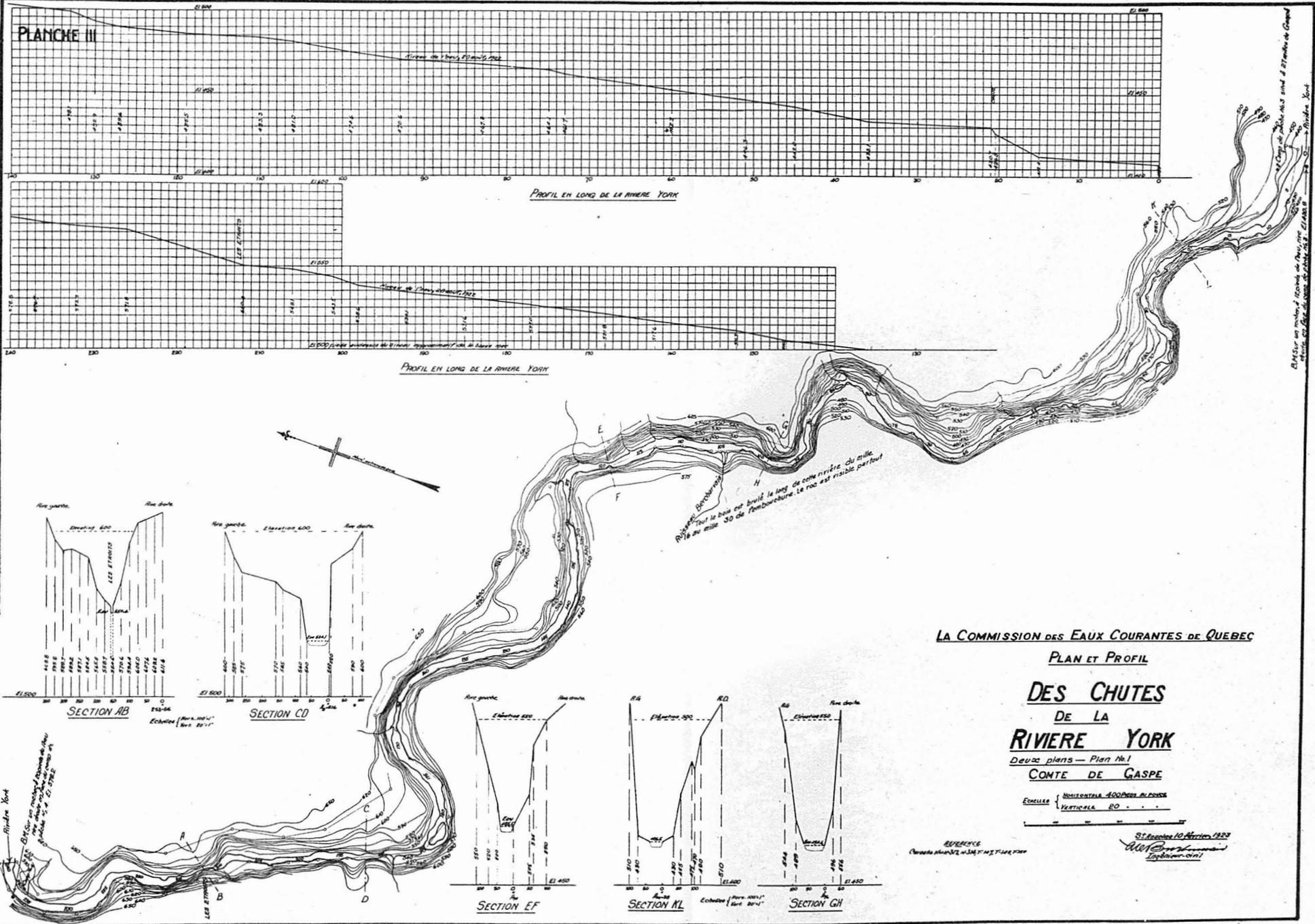
Section AB	50	pieds	(Plan B-1434-1—Planche III)
“ CD	16	“	“ “ “
“ GH	53	“	“ “ “
“ KL	44	“	“ “ “
“ MN	81	“	(Plan B-1434-2—Planche IV)

Les hauteurs de chute utilisées à chaque endroit seraient respectivement 50, 23, 57, 58 et 81 pieds. C'est dire qu'il faut créer une hauteur de chute au moyen d'un barrage.

Puissance disponible: Avec un débit minimum de 122 pieds cubes on obtient la puissance suivante pour les développements ci-dessus: AB 566 H.P., CD 255 H.P.; GH 630 H.P.; KL 640 H.P.; MN 900 H.P. Plusieurs lacs alimentent cette rivière mais ils ne sont pas assez grands pour y faire de l'emmagasinement.

Les étroits: Place bien remarquable sur la rivière York, située à 31 milles de Gaspé. A cet endroit la rivière passe dans une gorge étroite creusée dans le roc et tellement étroite qu'un homme peut mettre un

PLANCHE III



El. sur un niveau d'origine de Paris, pour obtenir les élévations de chaque point, il faut ajouter les corrections indiquées sur la planche II.

LA COMMISSION DES EAUX COURANTES DE QUEBEC

PLAN ET PROFIL

DES CHUTES
DE LA
RIVIERE YORK

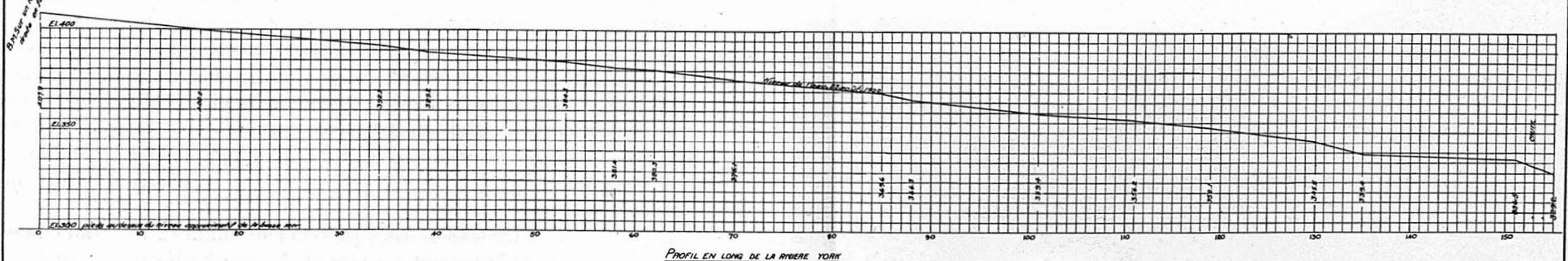
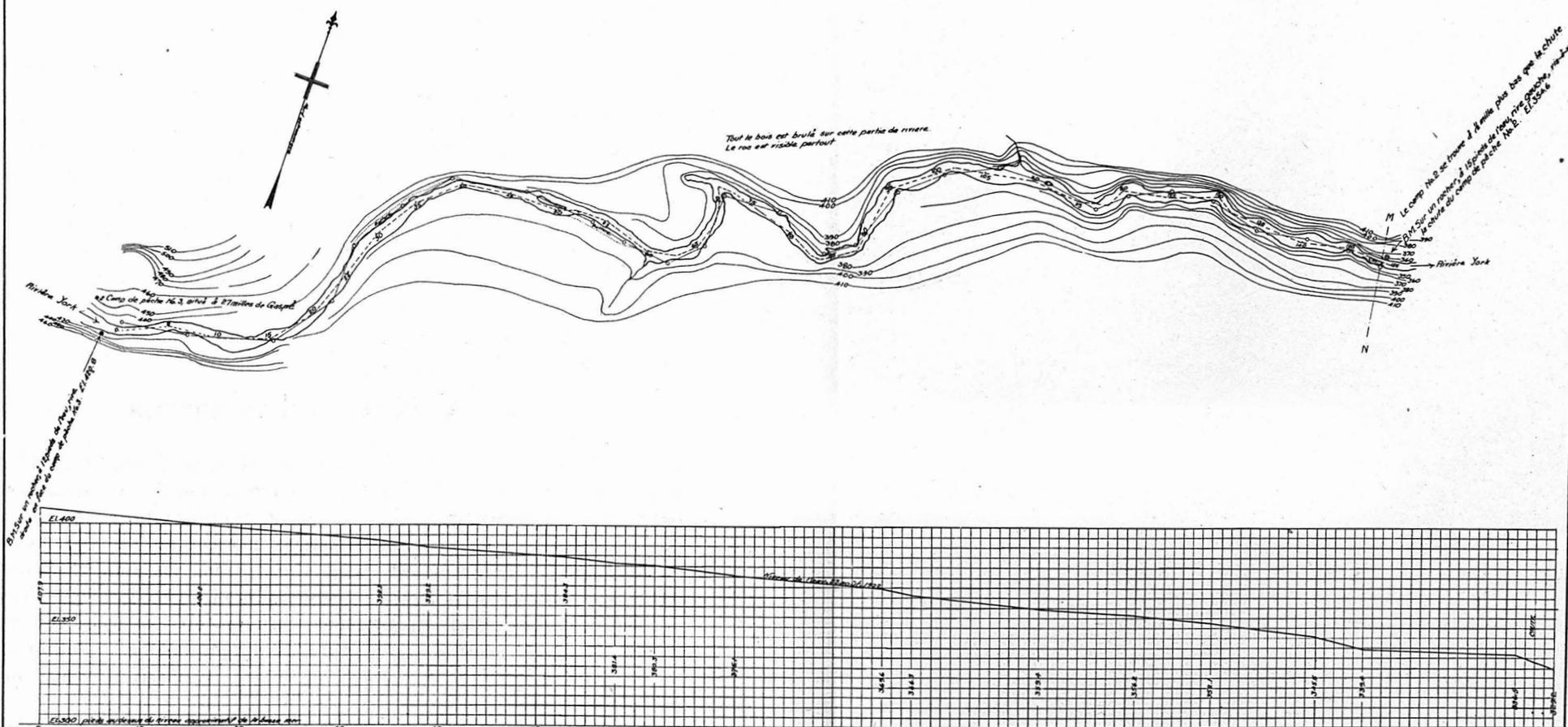
Deux plans — Plan No. 1
COTE DE GASPE

Echelle: HORIZONTALE 1:40000 au Dessin
VERTICALE 1:1000

REFERENCE
Coteau No. 124 et 125 de 1870

St. Jacques 10, Québec 1923
A. W. P. Ingénieur en Chef

PLANCHE IV



PROFIL EN LONG DE LA RIVIERE YORK

LA COMMISSION DES EAUX COURANTES DE QUEBEC
 PLAN ET PROFIL

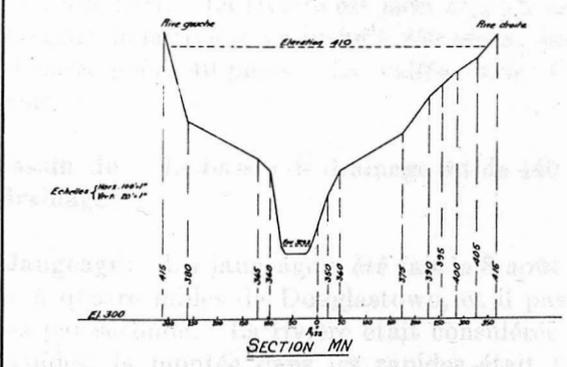
DES CHUTES
 DE LA
RIVIERE YORK
 Deux plans - Plan No. 2
 COMTE DE GASPE

REFERENCE
 Comm. No. 4-374-314 T-122 7048, 7049

ECHELLES { HORIZONTALE 1000 PIEDS AU POUCE
 VERTICALE 20 . . .



ST. BARNABAS BROTHERS LTD.
 1115 St. Lawrence
 Montreal



SECTION MN

piéd sur chaque rive. La partie étroite a une longueur de deux cents pieds. D'un autre côté la rivière est très profonde: nous avons mesuré 35 pieds d'eau. (Section A-B, Plan 1434-1 Planche III de ce rapport).

Tributaires: Trois ruisseaux importants se jettent dans la rivière York en aval de la partie étudiée: Little Fork, Main Fork et Mississipi placés respectivement à 14, 18 et 22 milles de Gaspé. Si l'on voulait par exemple développer certains rapides entre les milles 9 et 14 le débit serait beaucoup plus fort qu'aux chutes. Dans ces rapides il y a du roc sur les deux rives et il est facile d'y asseoir un barrage.

L'eau est très claire comme partout dans la Gaspésie.

Le saumon et la truite abondent dans la rivière York.

Le gouvernement entretient un vivier à truites sur le ruisseau Little Fork, un vivier à saumons sur la rivière York en haut du pont en bois, à sept milles de Gaspé, et un autre à Gaspé même.

Les eaux hautes sont de 3 à 5 pieds au-dessus de l'étiage.

RIVIERE ST-JEAN (Comté de Gaspé)

Cette rivière longue de 70 milles, se jette dans la baie de Gaspé, à Douglstown. Elle traverse les cantons Laforee, Baillargeon, York et Douglas; sa direction est N 80o E. Une large barre de sable d'un mille et demi de longueur en rétrécit l'entrée. Le barachois est vaste permet d'y amasser une grande quantité de billots. La marée va jusqu'à trois milles de l'embouchure. Les deux rives sont colonisées pour une distance de quatre milles où la vallée a une largeur de deux milles. La Compagnie Howard Smith détient toutes les limites à bois sur cette rivière.

Dénivellation: A 23 milles de l'embouchure la hauteur de l'eau-au-dessus du niveau de la mer est 400 pieds, et il n'y a pas de chute nulle part. La rivière est montable en canot jusqu'à sa source. La largeur de la rivière va jusqu'à 250 pieds; dans certains rapides elle ne dépasse guère 40 pieds. La vallée varie d'un demi à un mille de largeur.

Bassin de drainage: Le bassin de drainage est de 440 milles carrés.

Jaugeage: Un jaugeage a été fait le 8 août 1922, au pont en bois situé à quatre milles de Douglstown, et il passait ce jour 330 pieds cubes par seconde. La rivière était considérée comme très basse par les guides; la montée dans les rapides était très laborieuse. L'eau

est claire comme dans toutes les rivières de la Gaspésie et il y a du saumon et de la truite en quantité.

Développement: Il est possible de développer du pouvoir sur cette rivière en créant une chute au moyen d'un barrage à la tête de quelques rapides; mais je n'en ai pas rencontré qui soit réellement avantageux.

RIVIERE GRAND PABOS (Branche du nord-ouest)

Cette rivière se jette dans la baie des Chaleurs et son embouchure a pour longitude ouest 64° 42. et pour latitude 48° 20. nord. Le barchois se termine par un banc de sable d'un mille et demi de longueur; l'entrée de la rivière n'a que deux cents pieds. Les rivières Grand Pabos, la branche du sud-ouest et la branche nord-ouest se jettent dans ce même bassin à peu de distance l'une de l'autre. Les deux rivières coulent vers le sud-est dans une direction presque parallèle; il y a environ quatre milles entre les deux; la branche du nord-ouest seule contient des chutes: il ne sera donc question que de cette branche.

Chutes situées (Plan B-1431-1—Planche V de ce rapport).

à 13 milles de l'embouchure: Une série de chutes situées à 13 milles de l'embouchure fournissent 152 pieds de dénivellation dans une distance de plus de deux milles. Le chemin qui y conduit est rempli de côtes et de roches; la contrée est très accidentée. La rivière coule entre deux hautes montagnes et les profonds ravins sont nombreux; ce serait tout un problème que de construire une ligne de transmission à travers une semblable région.

Bassin de drainage : Le bassin de drainage en amont des chutes n'est que de 116 milles carrés. Aucun lac n'alimente cette branche.

Jaugeage: Le 5 septembre 1922, il passait au pont situé au milieu de ces chutes, 40 pieds cubes par seconde. Considérant que l'été fut excessivement sec, et que les guides déclarent qu'ils n'ont jamais vu la rivière aussi basse, le chiffre ci-dessus est près du débit minimum.

Développement : La partie supérieure des chutes peut être développée en construisant un barrage d'une vingtaine de pieds de hauteur à la section ABC sur plan B-1431-1, et avec une conduite forcée de 600 pieds de longueur, on pourrait obtenir une hauteur d'eau de 60 pieds. Un autre barrage pourrait être construit à la section DE ou FG du même plan-B-1431-1 des archives de la Commission, pour

PLANCHE V

LA COMMISSION DES EAUX COURANTES DE QUEBEC

PLAN ET PROFIL

DES CHUTES
DE LA
RIVIERE GRAND PABOS

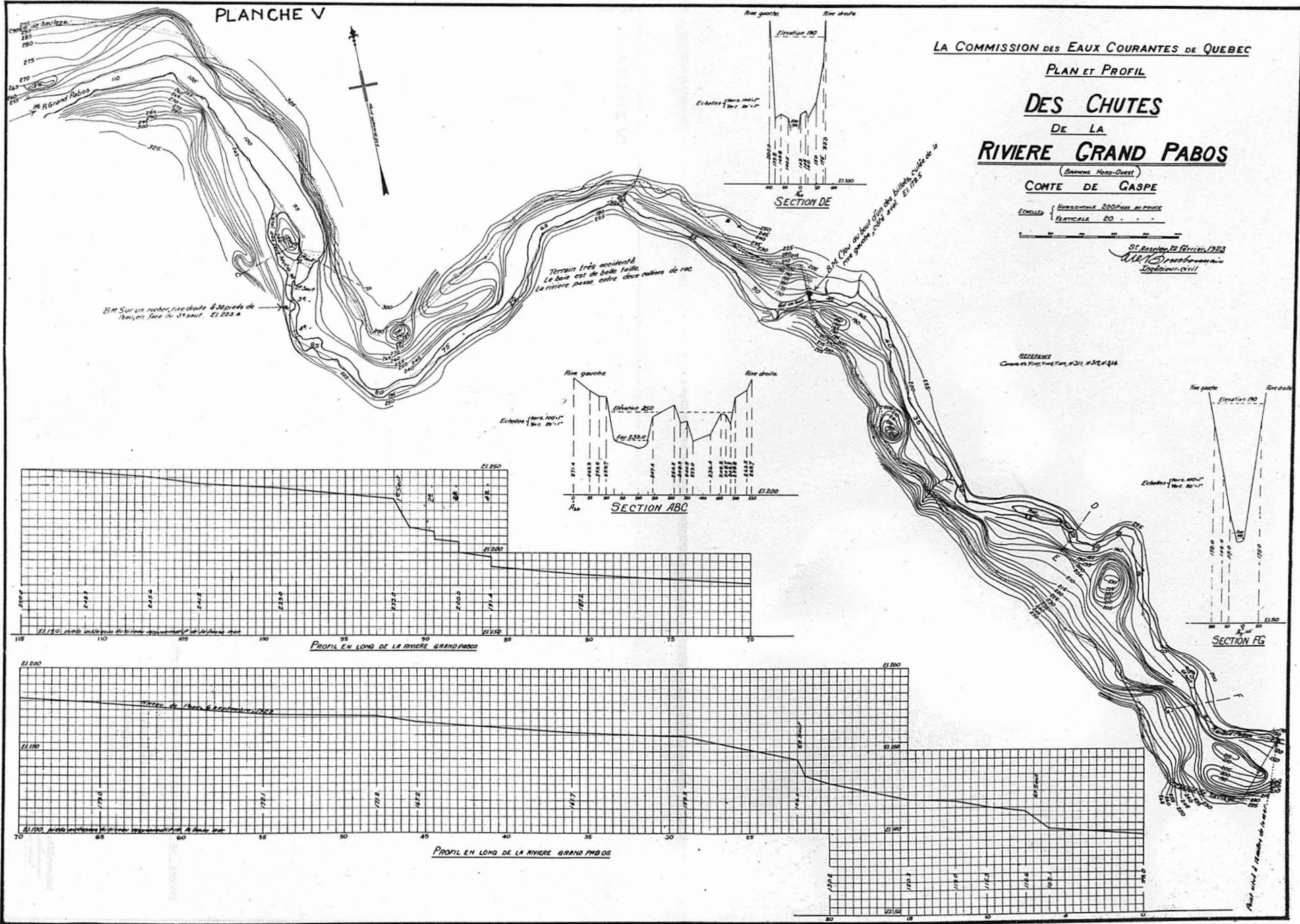
(BRANCHE Nord-Ouest)

COMTE DE GASPE

Echelle Horizontale 200 PIEDS AU POUCE
Verticale 20 "

St. Basile, P. Rivier, 1923
A. B. P. Rivier
Hydrographer-Genl.

RELEVÉS
Compte de l'Etat, No. 431, 432, 434



B.M. Sur un rocher, rive droite à 30 pieds de l'aval, face du saut. El. 223.4

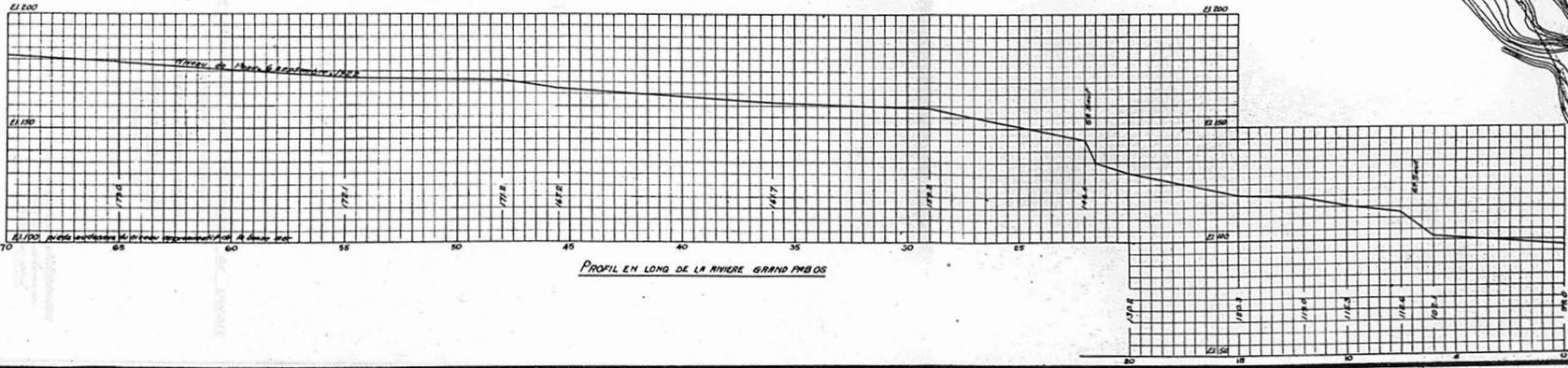
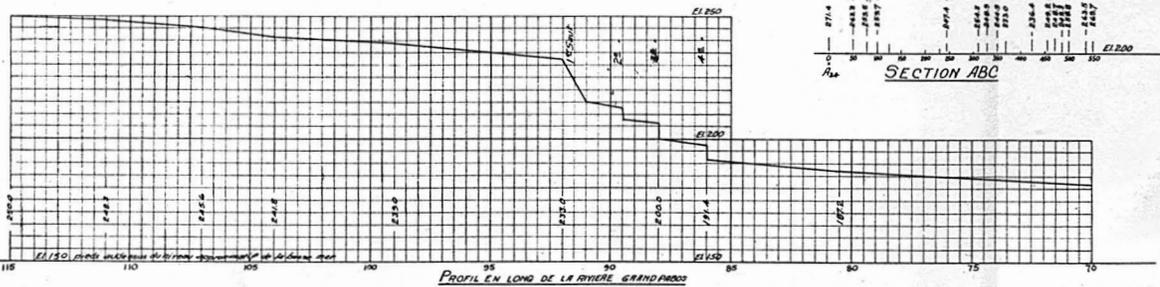
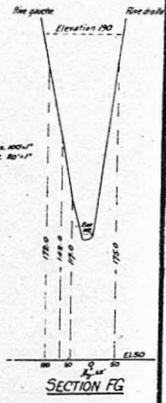
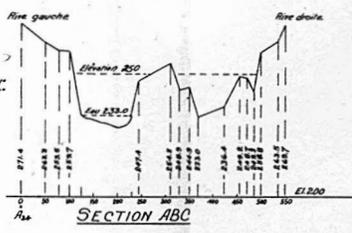
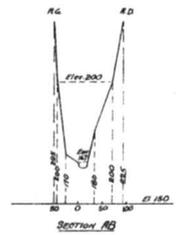
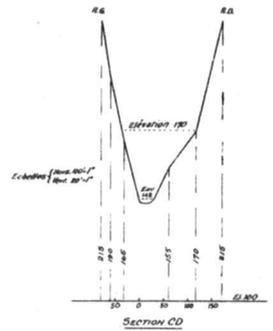
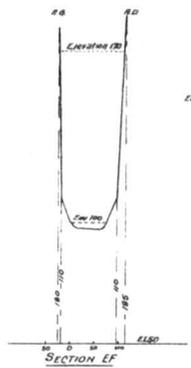


PLANCHE-VI



RELEVÉS
Cours N° 7-148

Echelle 200 parts au pouce

Eau RL
R. des Grands Paros
E

LA COMMISSION DES EAUX COURANTES DE QUEBEC
CROQUIS MONTRANT
LA
RIVIERE GRAND PAROS
BRANCHE NORD OUEST
Au camp No. 10
à 5 milles de l'embarcadere

Saint-Amand & Co. 1888
1115, rue Saint-Jacques
Montréal - Québec

utiliser les 87 pieds de hauteur d'eau qui restent. Ces constructions seraient dispendieuses en proportion du pouvoir obtenu.

Chutes du Camp No 10: Un croquis a été fait pour une partie de rivière située à cinq milles de l'embouchure (Plan C-1431-2, Planche VI de ce rapport). Le bassin de drainage au camp No 10 est de 140 milles carrés. La rivière est étroite. On pourrait barrer à la section AB et avoir une conduite forcée de 1500 pieds de longueur et développer 87 pieds de hauteur d'eau.

Chandler: Cette ville dont la fondation ne remonte qu'à 1914 est construite à l'est de l'embouchure du Grand Pabos. La population est de 1750 âmes. La Compagnie de Pulpe de Chicoutimi y exploite une usine à pâte chimique d'une capacité de 130 tonnes par jour et dépense 80,000 cordes de bois par année. Tout le pouvoir moteur est obtenu au moyen du charbon. La pulpe est expédiée par Gaspé en Angleterre.

RIVIERE AU RENARD (comté de Gaspé)

Ce ruisseau se déverse sur le côté nord du comté de Gaspé; il traverse tout le canton Fox; sa direction est N45oE. L'embouchure a comme longitude 64o 24. ouest et comme latitude 49o. La baie forme un demi cercle d'un mille de diamètre et elle constitue un port très sûr pour les bâtiments et les goélettes. Il y a un quai à eau profonde: le village de St-Martin de la rivière au Renard situé à l'embouchure, est considérable et se compose uniquement de pêcheurs. Les Compagnies Hyman et Robin y ont des établissements. Un chemin d'auto relie ce poste à Gaspé; la distance est de 18 milles. Des habitations sont placées de chaque côté de la rivière pour quatre milles à partir de l'embouchure. Il y a des bonnes terres cultivées. La mer monte environ un mille dans la rivière.

Dénivellation: (Plan B-1433, Planche VII de ce rapport).

Il y a cent pieds de niveau dans les premiers quatre milles. La partie des chutes fournit une dénivellation de 250 pieds. Le nivellement a été fait à partir de l'embouchure.

Bassin de drainage Les chutes ne sont qu'à deux milles de la source de la rivière et le bassin de drainage en amont de ces chutes est très petit. Il n'y a pas d'emmagasinement possible au lac situé à la source; ce lac d'ailleurs n'a que $\frac{3}{4}$ de mille de longueur.

Développement: Pour développer ces chutes il faut construire un barrage d'une faible hauteur et installer une longue conduite d'amenée. Le débit minimum est très petit et en utilisant une grande hauteur comme par exemple 200 pieds, l'on pourrait à peine produire assez d'électricité pour éclairer le village de St-Martin de la rivière au Renard.

RIVIERE NOUVELLE (comté de Matane et Bonaventure)

La rivière Nouvelle se jette dans la baie des Chaleurs vis-à-vis Dalhousie, N.-B., et son embouchure a comme longitude ouest 66° 15. et comme latitude 48° 07.. L'entrée est rétrécie par une île (l'île aux groseilles) et deux bancs de sable; le bassin intérieur a un mille et demi de longueur et plus d'un mille de largeur. Au fond de ce bassin il y a un grand nombre d'îles, de hauts fonds et de bancs vaseux, recouverts d'herbes aquatiques. Le saumon ne remonte pas cette rivière à cause de ces obstructions. La rivière prend sa source dans le haut du comté de Matane; sa direction est nord-sud jusqu'à 16 milles de la mer et pour le reste de son parcours sa direction est S. 45°E. Sa longueur est d'environ 50 milles. Les Fourches sont à 20 milles de l'embouchure. La rivière est colonisée jusqu'à 12 milles de la mer. Les chutes étudiées sont situées à 27 milles de la mer.

Dénivellation Il y a environ 60 pieds de niveau entre la mer et les Fourches. Sur la branche de l'est il y a 375 pieds de niveau entre les Fourches et le barrage de la Compagnie P. Q. Lumber, soit à 8 milles en amont. A partir du mille 12, la vallée est étroite et la rivière passe entre deux montagnes. Dans la partie de la rivière étudiée il y a 177 pieds de niveau et cette hauteur pourrait donner lieu à deux développements un peu dispendieux. (Plan B-1432—Planche VIII de ce rapport.)

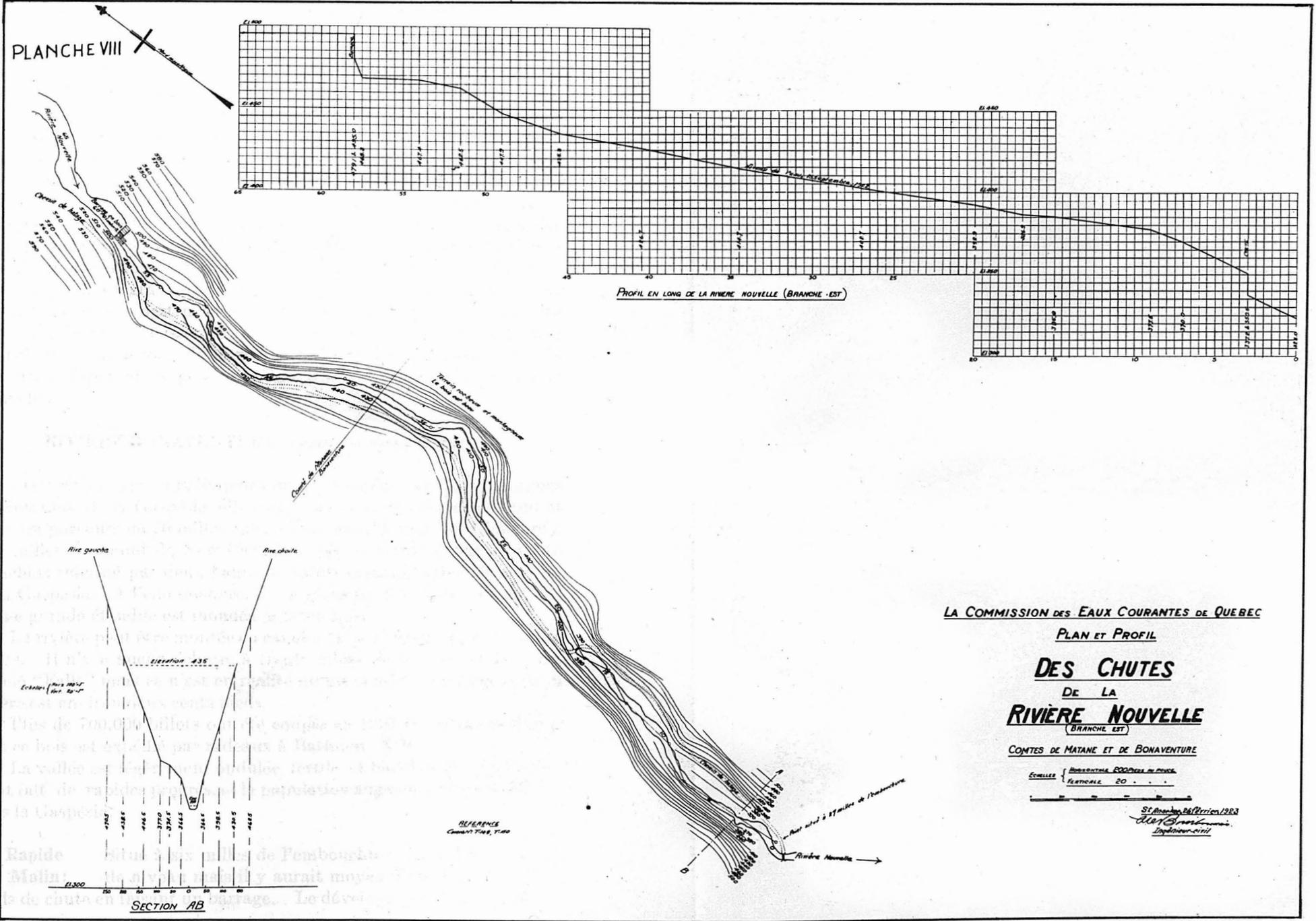
Débit: Un jaugeage fait le 16 septembre 1922 donne comme débit au barrage de la P.Q. Lumber Co., 28 pieds cubes par seconde. Ce chiffre peut être considéré comme un minimum.

Bassin de drainage Le bassin de drainage de la rivière Nouvelle est de 510 milles carrés, à son embouchure.

Un autre jaugeage de la rivière a été fait sur le pont en bois, au village de St-Jean l'Évangéliste, à 3½ milles de la mer; le 20 septembre 1922, le débit était à cet endroit 154 pieds cubes par seconde.

Les chutes indiquées sur le plan B-1432, Planche VIII, sont les seules qu'il y a sur cette rivière. Elle sont tellement loin du village

PLANCHE VIII



PROFIL EN LONG DE LA RIVIERE NOUVELLE (BRANCHE EST)

SECTION AB

LA COMMISSION DES EAUX COURANTES DE QUEBEC

PLAN ET PROFIL

DES CHUTES
DE LA
RIVIERE NOUVELLE
(BRANCHE EST)

COMTES DE MATANE ET DE BONAVENTURE

ECHELLES { HORIZONTALE 5000 PIEDS AU POUCE
VERTICALE 20 " " " " }



St. Anselme 26/11/1923
W. G. Brodeur
Ingénieur-civil

où l'on pourrait vendre de la force motrice et le débit est tellement faible que leur valeur commerciale actuelle est bien faible.

Inondation: St-Jean l'Évangéliste est une paroisse de 1800 âmes, composée de cultivateurs. Les plus belles terres sont situées dans la vallée de la rivière Nouvelle. Cette vallée est constituée de terre d'alluvion très riche et peu résistante à l'action de l'eau. La rivière dans ses premiers douze milles à partir de la mer est tortueuse, les berges sont basses. Il se fait du flottage et du défrichement probablement sur une trop grande échelle. Toutes ces causes aidant, le lit de la rivière se remplit, il se produit des inondations. La protection en arbres au bord de la rivière étant disparue, il se produit quelques fois des embâcles formidables de billots et le sol étant peu consistant la rivière se taille un nouveau lit au grand dommage des parties de terre en culture. Il y a là un grave problème qui se prépare si rien n'est fait pour enrayer les causes destructives. Empêcher le défrichement sur les terres trop inclinées, laisser ou refaire une protection forestière le long des ruisseaux ou le long de la rivière, diminuer le flottage, voilà des mesures indispensables pour atténuer les inondations sur la rivière Nouvelle.

RIVIERE BONAVENTURE (comté de Bonaventure)

Cette rivière aux eaux limpides prend sa source dans les montagnes de l'intérieur de la Gaspésie, elle coule dans une direction nord-sud et après un parcours de 70 milles elle se jette dans la baie des Chaleurs à cinq milles en amont de New Carlisle. Elle se termine, par un vaste barachois refermé par deux bancs de sable, comme toutes les rivières de la Gaspésie. A l'embouchure, il y a plusieurs îles; le terrain est bas et une grande étendue est inondée le printemps.

La rivière peut être montée en canot à la perche pour plus de trente milles. Il n'y a aucune chute; à trente milles de la mer l'endroit est appelé "Falls" mais ce n'est en réalité qu'un rapide. La largeur de la rivière est environ deux cents pieds.

Plus de 700,000 billots ont été coupés en 1921 sur ce cours d'eau; tout ce bois est expédié par radeaux à Bathurst, N.B.

La vallée est légèrement ondulée, fertile et bien boisée. le défrichement fait de rapides progrès, et la population augmente plus qu'ailleurs dans la Gaspésie.

Rapide Situé à six milles de l'embouchure il n'a que six pieds
Malin: de niveau mais il y aurait moyen d'obtenir de 15 à 20
 pieds de chute en faisant un barrage. Le développement de ce pouvoir

devrait tenter quelque industriel. Le besoin de force motrice se fera sentir bientôt dans cette région.

Bassin de drainage: Le bassin de drainage de la rivière Bonaventure est de 650 milles carrés.

Jaugeage: Le 23 septembre un jaugeage qui a été fait au pont du rapide plat ou Malin, a donné comme débit 282 pieds cubes par seconde. Ce chiffre peut être considéré comme un minimum parce que l'été 1922 a été très sec et que les résidents déclarent qu'ils n'ont jamais vu la rivière aussi basse.

Puissance disponible: Avec le débit ci-haut et une chute de 20 pieds on pourrait développer au rapide Malin 500 chevaux vapeur.

RIVIERE PETITE CASCAPEDIA (comté de Bonaventure)

Cette rivière prend sa source dans les monts Shickshocks, se dirige S. 20oE jusqu'à neuf milles de la mer puis elle prend la direction S 45oO pour le reste de son parcours. Sa longueur est de 75 milles et sa largeur varie de 150 à 200 pieds. Elle se jette dans la baie des Chaleurs à New Richmond. Dans les premiers milles près de la mer le terrain est bas et l'eau s'étend sur de grandes surfaces au printemps. La rivière change aussi son cours et fait de grands dommages aux terrains cultivés. Il faudra tôt ou tard reboiser ces fonds exposés aux inondations. Un chemin suit la rivière pour 30 milles, mais il n'est bon que jusqu'aux fourches soit à 20 milles de l'embouchure. Il n'y a pas de chute verticale; la rivière se monte tout le long à la perche. Il y a beaucoup de niveau et beaucoup de roc. Il est possible de développer certains rapides et spécialement celui du 7ème rang du canton New Richmond.

Jaugeage: Un jaugeage a été fait le 25 septembre 1922, vis-à-vis le lot No 13, à la traverse du 4ème rang, canton New Richmond. Il passait alors 196 pieds cubes par seconde. Les riverains n'ont jamais vu aussi peu d'eau dans la rivière que dans l'automne 1922. Ce chiffre de débit peut être considéré comme proche du minimum.

Bassin: Le bassin de drainage de cette rivière est de 600 milles carrés.

Puissance: Avec une hauteur de 30 pieds et le débit ci-dessus, le rapide du 7ème rang fournirait 530 chevaux vapeur.

RIVIERE GRANDE CASCAPEDIA (comtés Bonaventure, Matane et Gaspé)

La rivière Grande Caspécédia prend sa source dans les monts Schickshocks et coule à travers les comtés de Gaspé, Matane et Bonaventure. Sa direction générale est S.25oE. Elle se déverse dans la baie des Chaleurs à quatre milles à l'ouest de New-Richmond, après une course de 80 milles. C'est la plus grosse et la plus belle rivière de la Gaspésie. Sa vallée offre des paysages dont la beauté ne peut être surpassée. Sa largeur varie de 200 à 300 pieds.

Un chemin longe la rivière pour 50 milles. Il n'y a aucune chute, on peut la remonter en canot jusqu'à la source; les chalands de la Compagnie Federal Zinc ont voyagé longtemps jusqu'à la mine de zinc à 50 milles de l'embouchure. Le courant est uniformément rapide.

Bassin de drainage: Le bassin de drainage est de 1040 milles carrés, presque entièrement boisé.

Jaugeage: Le 27 septembre 1922 le débit était de 450 pieds cubes par seconde; de mémoire d'homme la rivière n'est jamais venue aussi basse qu'à cette date. Ce jaugeage a été fait à huit milles de l'embouchure.

Certains rapides et spécialement le rapide "Jack the Sailor" offrent assez d'avantages pour les exploiter.

RIVIERE OUAREAU

Après une visite de la rivière Ouareau faite par la Commission en juin 1922, un relevé topographique a été fait d'un réservoir d'emmagasinement qui pourrait être créé en établissant un barrage en amont du barrage actuel du "lac Blanc". Ce relevé a été fait par une équipe sous la direction de l'Ingénieur P. E. Bourbonnais. Voici des notes que nous extrayons de son rapport:—

"Le barrage actuel du lac Blanc est construit sur la rivière Ouareau même, à environ un mille en aval de la décharge du lac Blanc, et est situé sur le lot No 40, rang IV, du canton Chilton, comté de Montcalm.

Accès: Un chemin de portage d'une longueur de six milles relie le barrage au village de Notre Dame de la Merci et, pour atteindre cet endroit, il faut quitter le chemin de fer soit à Rawdon ou à Ste-Agathe des Monts. En passant par Rawdon, il faut faire trente milles de voiture. En passant par Ste-Agathe, deux routes s'offrent à nous: Ste-Agathe---St-Donat—Notre-Dame de la Merci, 36 milles, ou Ste-Agathe—Ste-Lucie—Notre-Dame de la Merci, 22 milles. Cette dernière

passé à travers la réserve des sauvages et était quasi impraticable lors de notre relevé: tout le transport dut être fait par la route Ste-Agathe—St-Donat—Notre-Dame de la Merci.

Je ne connais pas la route de Rawdon, mais on me l'a représentée comme très accidentée.

Travail sur le champ. Le 10 juillet, notre camp était établi sur la rivière Ouareau et le travail était aussitôt commencé.

Le site du barrage fut localisé à environ 2,700 pieds en amont du barrage actuel et un relevé très détaillé y fut effectué. Toutes les cotes et hauteurs furent notées par rapport au B.M. officiel numéro 19 de la Commission des Eaux Courantes, établi par M. Eloi Duval, en 1919, sur un rocher au bout nord-est du barrage du lac Blanc et dont l'élévation est 985.69 au-dessus du niveau moyen de la mer. Partant de ce B.M., nous trouvâmes que l'élévation de l'eau au site du barrage était 876.36, le 23 juillet 1922, et nous décidâmes de relever tous les contours du terrain jusqu'à l'élévation 1040.

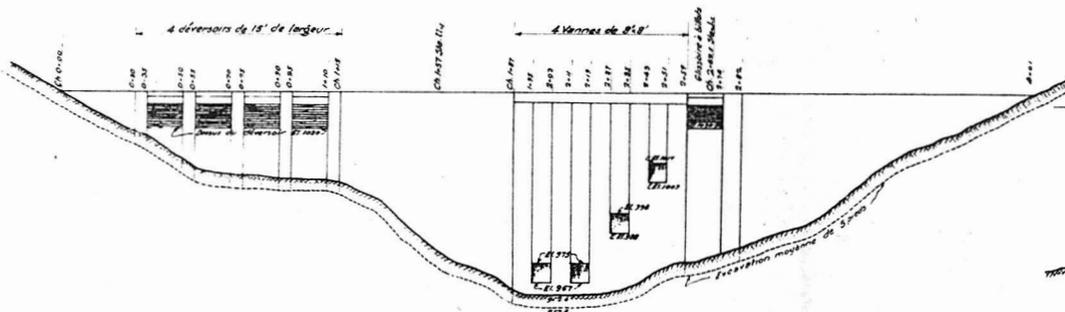
L'arpentage se fit par stadia et mesures pour les lignes principales et à l'aide de la boussole et du sextant pour les lignes secondaires. Les cotes de dénivellation furent prises autant que possible au niveau ordinaire et l'on ne se servit du niveau à main que dans les parties trop escarpées.

Nous avons trouvé que le niveau 1040 englobe les lacs Blanc, Georges, Parkinson et aux Castors. Il atteint la rivière Ouareau à environ trois milles en amont du site du barrage choisi et refoule l'eau dans la rivière Dufresne sur une distance d'environ trois-quarts de mille.

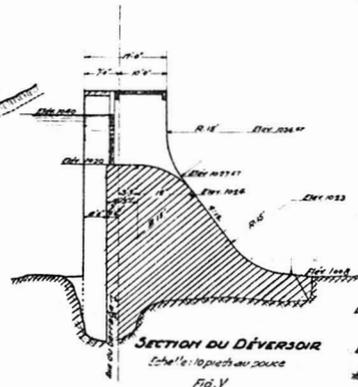
Le terrain qui serait affecté par l'exhaussement de l'eau à la cote 1040 est très accidenté et n'a aucune valeur au point de vue de la colonisation. Il faisait partie, m'a-t-on dit, d'une riche réserve forestière que les grands feux de forêts ont presque tout anéantie. On n'y rencontre généralement que du tremble de faible diamètre. Quelques parties ont été épargnées sur le lac George, mais une grande partie du bois de commerce en a été enlevé depuis. Ce terrain appartient à la Couronne et est sous licence forestière en faveur de la St. Maurice Paper Company.

Plan du réservoir d'emmagasinement: Tout l'arpentage du bassin a été consigné sur le plan R1423 de nos archives (Planche IX de ce rapport), dressé à une échelle de 400 pieds au pouce. Les contours des élévations 980, 990, 1000, 1010, 1020, 1030 et 1040 y ont été tracés, et les superficies qu'ils limitent ont été mesurées au planimètre. (Voir Annexe "A" de l'original du rapport conservé dans les archives de la Commission).

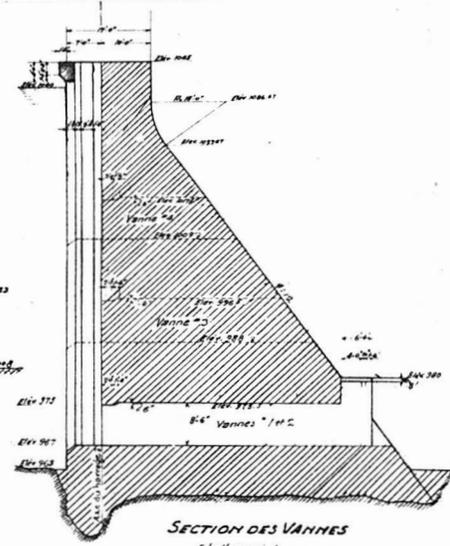
PLANCHE XI



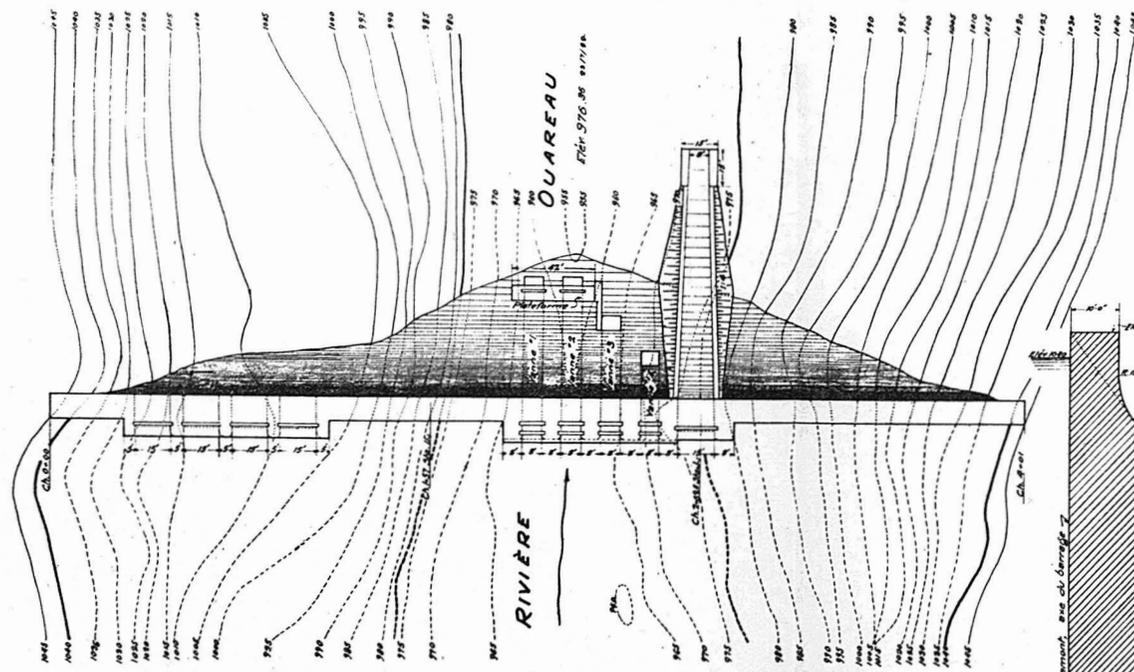
VUE AMONT
Echelle: 20 pieds au pouce
Fig. I



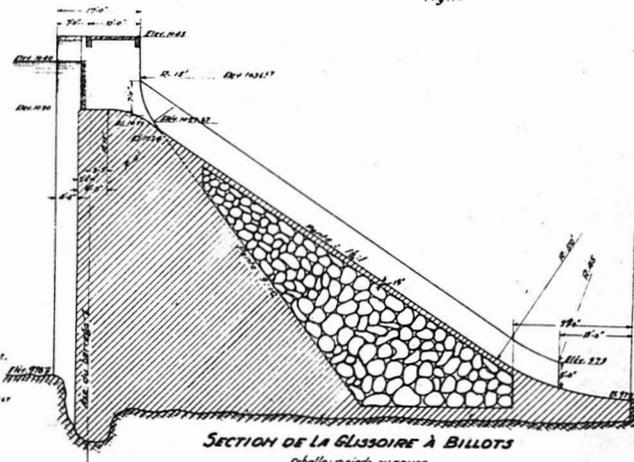
SECTION DU DÉVERSOIR
Echelle: 10 pieds au pouce
Fig. V



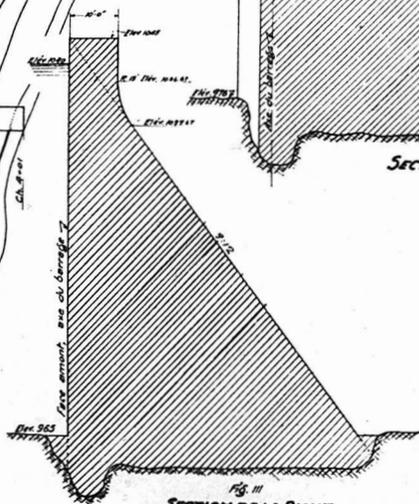
SECTION DES VANNES
Echelle: 10 pieds au pouce
Fig. IV



PLAN
Echelle: 20 pieds au pouce
Fig. II



SECTION DE LA GLISSOIRE À BILLOTS
Echelle: 10 pieds au pouce
Fig. VI



SECTION DE LA DIGUE
Echelle: 10 pieds au pouce
Fig. III

LA COMMISSION DES EAUX COURANTES DE QUÉBEC
RIVIÈRE OUAREAU
PLANS ET SECTIONS DU BARRAGE PROJETÉ
EN RYAL DU LAC BLANC
CANTON CHILTON

Montréal, 15 mars 1923
Ingénieur en Chef

Nous voyons que la superficie du lac artificiel qui serait créé par une retenue à l'élévation 1040 serait de 3.40 milles carrés.

Un graphique des volumes d'eau que l'on pourrait emmagasiner à différentes hauteurs a aussi été préparé. (Voir Annexe "B" du rapport original conservé dans les archives de la Commission).

Nous constatons qu'à la cote 1040, il nous serait possible d'emmagasiner 100 mille-carré-pieds.

Plan du site L'arpentage détaillé du site de barrage apparaît sur le **du barrage:** plan C1423-1 des archives de la Commission (Planche X de ce rapport.) Nous voyons que des sections transversales avec mention des cotes de niveau ont été tracées d'un accore à l'autre en passant en travers de la rivière. Ces sections, au nombre de onze sont distantes de 25 pieds l'une de l'autre, La nature du sol a été notée. Sur les deux côtés, le roc est apparent et, lorsqu'il n'est pas visible, il se retrouve sous une mince couche d'humus ou de terre végétale. Cependant, ce roc est fendillé et séparé en gros quartiers surtout du côté sud et réquera un déblaiement et une excavation que nous avons estimée à une profondeur moyenne de 5 pieds. Les sondages nous ont montré qu'il y avait une profondeur maximum de 15 à 20 pieds d'eau. Le fond de la rivière semble être couvert de terre et de débris de bois charroyé par les crues du printemps.

Ces diverses sections ont été mises en plans et examinées. La section J-1, II-1 nous a semblé être la plus convenable pour y établir l'axe du barrage projeté.

Barrage projeté: Les particularités du barrage projeté ont été décrites sur le plan B1423-2. C'est un barrage en béton d'une longueur d'environ 400 pieds et d'une hauteur maximum, au centre, de 93 pieds. La face amont correspondant à l'axe du barrage est verticale, tandis que la face aval a une inclinaison de 9" de base pour 12" de hauteur.

Le plancher supérieur est à l'élévation 1045, c'est-à-dire à 5 pieds au-dessus du niveau de la retenue. On a prévu à l'aménagement de quatre déversoirs et d'une glissoire à billots de 15 pieds de largeur, dont les seuils seront à l'élévation 1030.

Le barrage a été également percé de 4 vannes de régularisation de 8' x 8',—deux à l'élévation 967, une à l'élévation 988, et une à l'élévation 1009.

Les déversoirs et la glissoire à billots pourront laisser passer chacun 1900 pieds-seconde, ou un total de 9,500 pieds-seconde. Chaque vanne, à libre écoulement, sans pression hydrostatique, fournit un débit de 500 pieds-seconde.

Estimation du coût. L'estimation du coût d'un pareil barrage serait d'environ \$500,000.00.

Considérations techniques

Autres réservoirs d'emmagasinement: En amont du lac Blanc, il existe deux autres réservoirs d'emmagasinement aux lacs Archambault et Ouareau, créés par des barrages appartenant à la compagnie "St-Maurice Paper", et qui servent uniquement aux fins de flottage du bois. Ces barrages, contrôlés et opérés par la Commission des Eaux Courantes, pourraient être utilisés conjointement avec le barrage projeté, pour la régularisation de la rivière Ouareau.

Le lac Archambault a une superficie de 6 milles carrés. On y fait une retenue de 7 pieds donnant un volume d'emmagasinement de 42 mille-carré-pieds.

La superficie du lac Ouareau est de 5.4 milles carrés et le barrage établi à sa décharge retient l'eau sur une hauteur de 12 pieds,—ce qui nous offre un emmagasinement de 65 mille-carré-pieds.

Ces deux lacs peuvent donc contenir un volume total de 107 mille-carré-pieds d'eau.

Il n'est pas à propos d'exhausser les barrages actuels à cause des inondations coûteuses que ces ouvrages créeraient.

Bassin de drainage: Un nouveau plan du bassin de drainage de la rivière Ouareau a été dressé (Plan C1423-3 des archives de la Commission, Planche XII de ce rapport), à une échelle de 2 milles au pouce. C'est un agrandissement au double d'une partie de la carte régionale No 6 de la Province de Québec.

La partie du bassin en amont du barrage projeté est assez vaguement définie sur les cartes faites jusqu'ici et nous nous sommes guidés sur les notes et renseignements obtenus des garde-feux, garde-forestiers et des trappeurs rencontrés dans cette région. Ainsi, nous avons trouvé d'après ce nouveau plan, les superficies de drainage suivantes:—

Lac Archambault,	118 milles carrés
Lac Ouareau,	153 " "
Au site du barrage projeté,	326 " "
A Rawdon,	557 " "
A Crabtree (Howard Smith Co.),	669 " "
A l'embouchure de la Riv. Ouareau	672 " "

Volume d'eau disponible : Le volume d'eau disponible nous est donné par le ruissellement du bassin de drainage au point considéré.

Nous connaissons ce ruissellement si nous pouvons déterminer le

PLANCHE XII

LA COMMISSION DES EAUX COURANTES DE QUÉBEC
BASSIN DE DRAINAGE
 DE LA
RIVIÈRE OUAREAU

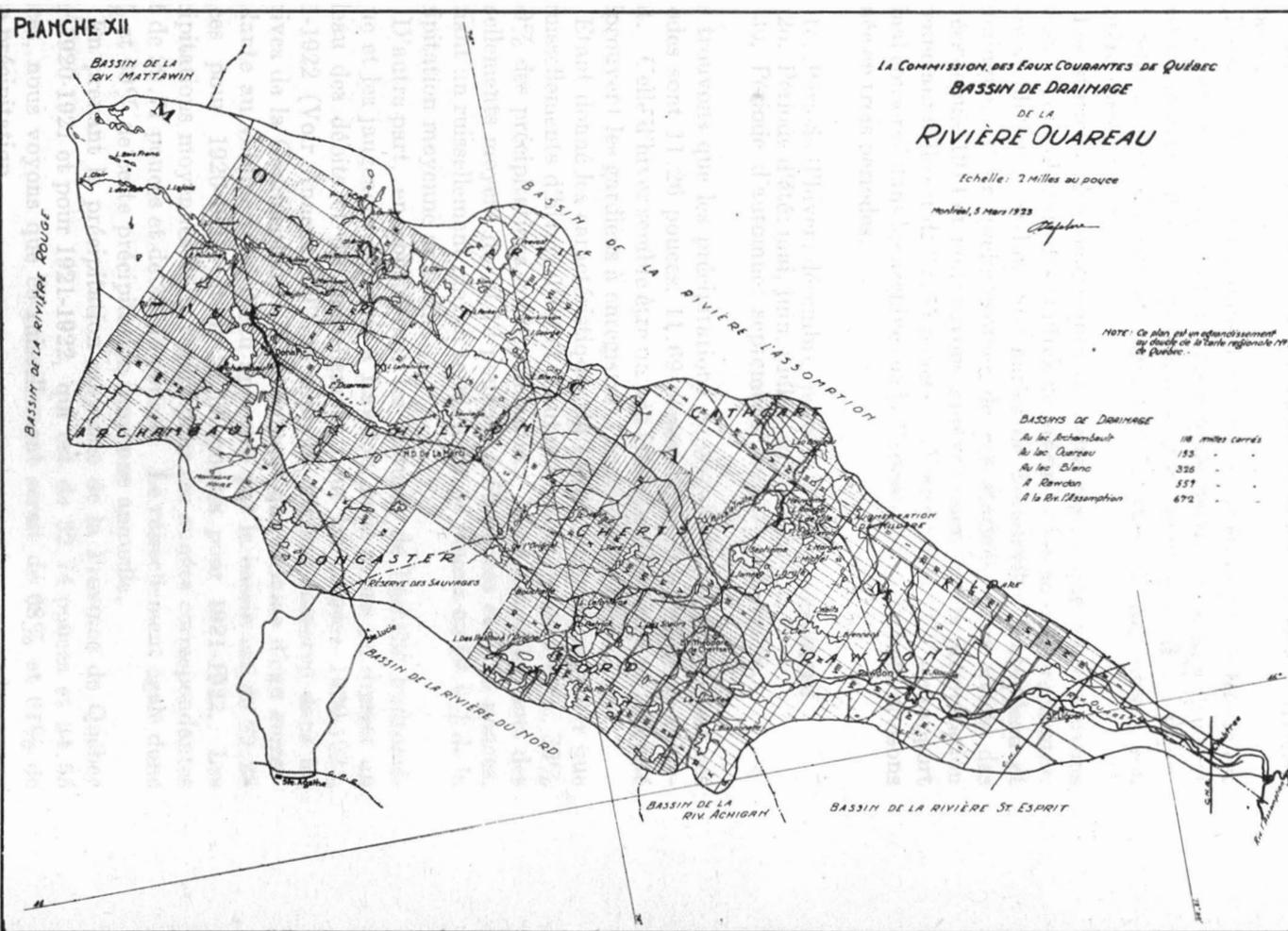
Echelle: 2 Milles au pouce

Montréal, 5 Mars 1923

NOTE: Ce plan est un agrandissement
 du plan n° 47 de la carte régionale 1912
 de Québec.

BASSINS DE DRAINAGE

Au lac Achamsoit	118 milles carrés
Au lac Ouareau	133
Au lac Blanc	326
A Remoten	557
A la Riv. l'Assomption	672



pourcentage de la précipitation qui vient alimenter les lacs et rivières du bassin.

Il est à remarquer que dans le cas que nous étudions, ce bassin est montagneux et accidenté, et la plus grande partie de sa superficie est de nature imperméable. Cependant, le boisement général qui y prévaut retarde l'écoulement et régularise le ruisselleent, malgré son caractère torrentiel.

Les stations pluviométriques de cette région que nous pouvons considérer pour obtenir des chiffres de précipitation sont les suivantes: St-Donat, Joliette, St-Lin, St-Charles de Mandeville, Huberdeau et Nominigüe. Pour quelques-unes de ces stations, nous avons des données depuis 1914 et nous voyons, après examen, que la précipitation moyenne annuelle est de 32.55 pouces. (Voir Annexe "C" du rapport original conservé dans les archives de la Commission.— Si nous divisons l'année en trois périodes.

10. Période d'hiver: décembre, janvier, février, mars, avril.
20. Période d'été: mai, juin, juillet, août.
30. Période d'automne: septembre, octobre, novembre.

nous trouvons que les précipitations moyennes de la région pour ces périodes sont 11.26 pouces, 11.69 pouces et 9.60 pouces respectivement. Celle d'hiver semble être un peu faible; ceci est dû à la difficulté qu'éprouvent les gardiens à enregistrer l'épaisseur de neige.

Etant donné les caractéristiques du bassin, on peut supposer que les ruissellements d'hiver, d'été et d'automne sont égaux à 90%, 30% et 60% des précipitations correspondantes. Nous obtenons alors des ruissellements moyens de 10.12 pouces, 5.50 pouces et 5.76 pouces, donnant un ruissellement moyen total de 19.38 pouces ou 59.6% de la précipitation moyenne annuelle.

D'autre part, en considérant les lectures de l'échelle hydrométrique et les jaugeages effectués à Rawdon, nous avons pu dresser un tableau des débits et du ruissellement pour les années 1920-1921, 1921-1922 (Voir Annexe "D" du rapport original conservé dans les archives de la Commission). Nous voyons que la lame d'eau correspondante au volume total d'eau apportée par le bassin est de 22.28 pouces pour 1920-1921, et de 21.08 pouces pour 1921-1922. Les précipitations moyennes de la région pour ces années correspondantes sont de 29.77 pouces et de 30.54 pouces. Le ruissellement égale donc 75% et 69% de cette précipitation moyenne annuelle.

En prenant la précipitation moyenne de la Province de Québec pour 1920-1921 et pour 1921-1922, qui est de 32.74 pouces et 34.55 pouces, nous voyons que ce ruissellement serait de 68% et 61% de cette précipitation.

D'après ce que nous venons d'examiner, il n'est donc pas excessif d'assurer un ruissellement de 19.38 pouces tel que fourni par l'arrangement proposé de 90%, 30% et 50% des précipitations moyennes d'hiver, d'été et d'automne de la région.

Flottage du bois: Le bassin supérieur de la Rivière Ouareau comprend une des milleures réserves forestières de la compagnie "St-Maurice Paper". Chaque année, une grande quantité de bois y est coupée, puis flottée sur la rivière jusqu'aux moulins de Montcalm et de Charlemagne.

Cette compagnie estime avoir coupé en 1921 près de 1,000,000 de billots de 13 pieds de longueur, et 600,000 en 1922. On y coupe, en outre, une certaine quantité de bois de pulpe de 4 pieds de longueur.

Depuis quelques années, ce bois vient presque totalement de la partie du bassin située entre le lac Ouareau et le lac Blanc. En effet, en 1922, il n'est passé sur le lac Archambault et le lac Ouareau que 15,000 billots.

La période du flottage varie du mois de mai au mois de septembre.

M. O. Marien, ingénieur attaché à la Commission, a fait au printemps de 1922, une étude pour connaître la quantité d'eau dont se sert la compagnie pour le flottage du bois sur la rivière. Ses mesures ont été faites au barrage de contrôle du lac Blanc et nous voyons, dans le rapport fait à cet effet, que le flottage commença le 4 mai et se termina le 3 juillet. Pour rendre le bois au moulin de Montcalm et aux estacades de garde établis à la jonction de la rivière l'Assomption, de même qu'à Charlemagne, il a été nécessaire de laisser passer 82.5 mille-carré-pieds d'eau au barrage du lac Blanc.

L'emmagasinement actuel de ce barrage suffit à donner un coup d'eau de 12 heures. Il est fermé tous les soirs, et lorsque le ruissellement naturel n'est pas suffisant pour remplir ce petit réservoir, il faut tirer sur les emmagasineurs des lacs Archambault et Ouareau. Nous pouvons donc estimer qu'il est nécessaire de pourvoir à une quantité moyenne de 125 mille-carré-pieds pour assurer le flottage du bois sur la rivière, et il faudra tenir compte de ce chiffre dans notre régularisation.

Emmagasine- Pour assurer une régularisation convenable et nous **ment possible:** donner raison de construire un ouvrage aussi important que le présent barrage, il faut voir si le ruissellement du printemps, donné par la précipitation d'hiver est suffisant pour remplir nos trois réservoirs. La compilation de la moyenne de précipitation d'hiver de la région nous a montré que nous pouvions compter sur un ruissellement de 10.12 pouces.

Or, nous avons constaté que le lac Archambault peut actuellement emmagasiner 42 mille-carré-pieds. Son bassin de drainage a une

superficie de 118 milles carrés, et peut fournir un emmagasinement de 98 mille-carré-pieds en basant nos calculs sur ces 10.12 pouces de ruissellement. Il reste un surplus de 56 mille-carré-pieds. Mais le lac Archambault se déverse aussitôt dans le lac Ouareau qui constitue le second réservoir. Celui-ci a une capacité de 65 mille-carré-pieds. La superficie du bassin de drainage compris entre la sortie du lac Archambault et l'emplacement du barrage du lac Ouareau, est de $153-118 = 35$ milles carrés. Avec le même co-efficient de ruissellement, cette partie du bassin pourvoit un emmagasinement de 29 mille-carré-pieds. On a donc besoin de $65-29 = 36$ mille carré-pieds pour remplir ce second réservoir. Ce déficit est amplement compensé par le surplus de 56 mille-acarré-pieds qui provient du lac Archambault.

Les deux réservoirs supérieurs seraient pleins avec un surplus de 20 mille-carré-pieds. Ce surplus, augmenté du volume que l'on peut tirer des emmagasinevements secondaires des lacs Croche, Caribou et Mariboi, est suffisant pour pourvoir au flottage de bois depuis le lac Ouareau jusqu'au réservoir projeté du lac Blanc.

Maintenant, la partie du bassin de drainage comprise entre la sortie du lac Ouareau et le barrage projeté au lac Blanc est de $326-153 = 173$ milles carrés. En comptant toujours un ruissellement de 10.12 pouces, nous aurons donc un apport de 144 mille-carré-pieds pour cette partie. En y ajoutant le surplus de 20 mille-carré-pieds provenant des emmagasinevements des lacs Archambault et Ouareau, nous avons un volume disponible de 164 mille-carré-pieds pour remplir le réservoir proposé. Or, celui-ci a une capacité de 100 mille-carré-pieds; nous aurions donc un surplus de 64 mille-carré-pieds.

Il est donc possible de remplir nos trois réservoirs avec le ruissellement de la période d'hiver.

Régularisation de la rivière 10. Au barrage projeté du lac Blanc—Nous considérons que les trois réservoirs sont contrôlés et que l'emmagasinement total est de 207 mille-carré-pieds.

Ouareau: Le débit de la rivière enregistré à Rawdon, nous a permis d'établir par proportion les apports du bassin de drainage situé en amont du réservoir projeté au Lac Blanc. Le tableau et les courbes de l'annexe "E" (conservée avec le rapport original dans nos archives) montrent que pour la période du 3 mars 1921 au 7 mars 1922, on aurait pu laisser écouler chaque jour un débit de 450 pieds-seconde du nouveau barrage. Du 15 mai au 15 juillet, on aurait augmenté ce débit de façon à atteindre un volume d'eau de 125 mille-carré-pieds nécessaire pour le flottage du bois.

Le 7 mars 1922, lorsque le ruissellement du printemps se fait de nouveau sentir, il resterait encore 1.19 mille-carré-pieds dans les réservoirs.

Il est malheureux que les données incomplètes de la station de Rawdon ne nous permettent pas de calculer la régularisation possible pour d'autres périodes, mais, plus tard, lorsque d'autres renseignements nous parviendront sur les débits à cet endroit, il sera possible de continuer ces courbes d'essai de régularisation, non-seulement pour le débit sortant du barrage mais aussi pour chaque endroit de développement sur le parcours de la rivière.

20. A Crabtree Mills (usine de la Compagnie Howard Smith):— si nous traçons une courbe de durée des débits naturels pour la partie du bassin comprise entre le barrage projeté et Crabtree Mills, nous voyons qu'il nous est possible de régulariser le débit à 890 pieds-seconde. La quantité d'eau nécessaire à cette régularisation sera tirée de l'emmagasinement des apports naturels qui proviennent de la partie du bassin de drainage en amont du barrage projeté. (Voir l'annexe "F" du rapport original conservé dans les archives de la Commission).

Mais si nous soustrayons une quantité de 125 mille-carré-pieds d'eau pour le flottage et que nous estimons que cette eau ne peut servir qu'à cette fin, parce qu'elle est lâchée dans une période où le ruissellement naturel est suffisant pour assurer un débit de 890 pieds-seconde à Crabtree, la régularisation annuelle est réduite à 765 pieds-seconde.

Ces chiffres nous sont donnés par l'examen de la période du 3 mars 1921 au 7 mars 1922 et devant, comme dans le premier cas, être complétés lorsque des renseignements supplémentaires sur le débit de la rivière nous parviendront plus tard.

Débit et puissance additionnelle: 10. Par régularisation au barrage projeté—Un tableau (l'annexe "G" du rapport original conservé dans les archives de la Commission) a été préparé indiquant le débit minimum actuel et le débit minimum avec régularisation, pour tous les rapides ou chutes de la rivière Ouareau. Les puissances correspondant à ces débits apparaissent dans les colonnes suivantes.

Les chiffres se rapportant à la chute Coutu, le Rapide des Neiges, les 5 chutes, les rapides du Peureux et du Sauvage, ont été omis. Ces cinq endroits sont situés entre les différents réservoirs qui servent à la régularisation, et les débits disponibles seront sujets à des variations qu'il faudra étudier spécialement, si quelque développement y était aménagé.

Un débit minimum extrême de 115 pieds-seconde a été observé à Rawdon en janvier 1922. Le bassin de drainage étant de 557 milles carrés, le ruissellement était donc de 0.20 pied-seconde par mille carré.

Ce chiffre est un chiffre extrême qui n'a été obtenu qu'un seul jour. Il semble plus juste de prendre un débit de 0.25 pied-seconde par mille carré comme minimum. Le présent tableau a été fait en se basant sur

ce chiffre. Nous voyons ainsi qu'à Rawdon, où se trouvent trois sites de développements importants, le débit peut être régularisé pour obtenir un minimum de 510 pieds-seconde et, à Crabtree, où est située l'usine de la Compagnie Howard Smith, le débit minimum avec la présente régularisation est de 535 pieds-seconde, offrant une puissance minimum de 1,365 HP.An., donnant une augmentation de 940 HP. sur la puissance correspondante au débit minimum actuel.

20. Par régularisation à Crabtree Mills.—Le débit minimum naturel à Crabtree est de 167 pieds-seconde, ce qui correspond à un débit de 0.25 pied-seconde par mille carré de bassin de drainage. Le graphique de l'annexe "F" nous montre que ce débit peut être augmenté à 765 pieds-seconde en soustrayant de nos emmagasinevements les 125 mille-carré-pieds d'eau nécessaires pour le flottage, et à 890 pieds-seconde sans compter le flottage.

Ce débit minimum de 167 pieds-seconde donne, sous une tête d'eau de 28 pieds telle que mesurée à Crabtree, une puissance minimum permanente de 390 H.P. à 80% de rendement de la force théorique. Sous les mêmes conditions de rendement, les débits régularisés à 765 pieds-seconde et 890 pieds-seconde offrent des puissances permanentes de 1,945 HP. et de 2,265 HP.

La puissance additionnelle est donc dans le premier cas de 167,280 HP-Jour, et de 240,100 HP-Jour dans le deuxième cas.

Suggestions: La quantité d'eau de 125 mille-carré-pieds demandée pour le flottage du bois sera toujours une difficulté à tout projet de régularisation. Actuellement, ce volume d'eau devra être tiré des emmagasinevements. Je croirais bon d'examiner un certain nombre de lacs secondaires, tels que les lacs à l'Original, Septième, Neuvième, etc., situés entre Rawdon et le barrage projeté, pour voir si on ne peut pas en tirer une quantité d'eau utilisable pour le flottage. Par leur proximité des grandes chutes, ces lacs pourraient donner un coup d'eau plus efficace bien que moins important que celui qu'il faut tirer des réservoirs d'emmagasinement lointains. Il y aurait ainsi épargne d'eau et on pourrait viser à une régularisation complète."

RIVIÈRE CHAUDIÈRE

Au commencement d'octobre 1923, l'un de nos ingénieurs, M. P.-E. Bourbonnais a fait le levé topographique d'un emplacement de barrage à travers la rivière Chaudière, aux chutes Lessard. M. Gédéon Gagné, industriel de St-Georges, propriétaire de l'usine hydraulique établie aux chutes Lessard, a demandé que le Gouvernement Provincial construise le barrage projeté, vu l'effet qu'aurait un tel barrage de dimi-

nuer les dommages par les glaces au village de St-Georges lors des inondations du printemps.

Le rapport qui suit est tiré des notes fournies par Monsieur Bourbonnais à ce sujet.

Localisation : Ce barrage serait situé un peu en amont de celui qui existe aux chutes Lessard, à environ cinq milles plus haut que le village St-Georges de Beauce. Il serait établi du côté ouest sur le lot 28B rang 1, canton Shenley, et du côté est dans la ligne de division des lots 16A et 15A rang I nord-est, canton Jersey.

Topographie: La hauteur des rives a été mesurée depuis la ligne d'eau jusqu'à l'élévation 660 et une série de sondages a été prise dans la rivière (Voir plan B1504 fig. 1 des archives de la Commission—Planche XIII de ce rapport).

À la section choisie pour l'établissement du barrage le roc se trouve à la surface excepté pour une longueur de 50 pieds sur la rive est où il est recouvert d'une couche de terre de 1 à 2 pieds. Dans la rivière même le roc est visible partout où la profondeur de l'eau permet d'apercevoir le fond. Le roc est généralement fissuré à la surface. Il a été tenu compte de ce fait dans la préparation de l'estimation du coût du travail projeté; la quantité de l'excavation a été augmentée pour chaque rive.

Particularités M. Gédéon Gagné possède tous les droits d'inondation **de développement projeté:** amont, propriété de la "Beauce Electric Company", c'est-à-dire sur les lots 14E, 15A, 15C, 13A, 13B, 13C, 15B, rang I nord-est, canton Jersey, et sur les lots 28B, 28A, 27C, 27B, rang I, canton Shenley. M. Gagné offre de céder gratuitement tous les terrains qui seront inondés. Si on ne veut pas s'exposer à des frais d'expropriation, il faut que la retenue faite par le barrage projeté soit limitée aux terrains que M. Gagné possède.

D'après le plan de la Commission dressé en juillet 1920 (Plan A 1210 des archives de la Commission), le niveau de l'eau au pied de la force hydraulique de la "Beauce Electric Company", est à l'élévation 640. (Datum B.M. 41, C.E.C. sur le mur de la prise d'eau, barrage Lessard, élévation 632.68). M. Bourbonnais a vérifié ce nivellement et l'a trouvé exact.

À cause de la lame d'eau du printemps, la crête du déversoir a été placée à l'élévation 633, dans le plan du nouveau barrage. Toutefois, cette retenue pourrait être exhaussée en été à l'élévation 640, à l'aide de madriers, mais ces madriers devraient être enlevés à l'automne avant la prise des glaces.

M. Gagné projette faire une prise d'eau dans le barrage proposé, et d'amener cette eau à son usine par une conduite forcée. Le bief à l'aval de l'usine Gagné est à l'élévation 601.75 mais peut facilement être descendu à l'élévation 600. La hauteur de charge disponible sera donc de 36 pieds. Le bassin de drainage à cet endroit est de 825 milles carrés. En prenant un débit minimum de 0.2 pied-seconde par mille carré du bassin, le débit minimum serait de 175 pieds. Utilisée sur une hauteur de charge de 36 pieds avec un rendement de 80% de la turbine, la puissance disponible serait de 540 H.P. En supposant la hauteur de charge à 40 pieds durant l'été, la puissance minimum serait de 600 HP.

L'étang créé par la retenue à la cote 636 aurait une longueur de 1900 pieds, et une superficie de 0.014 mille carré, et un emmagasinement de 0.08 mille-carré-pied. Celui créé par la retenue d'été, à la cote 640, aurait une longueur de 2300 pieds, et une superficie de 0.019 mille carré, et un emmagasinement de 0.15 mille-carré-pied.

Détails du barrage projeté: Le barrage projeté aura une longueur de 290 pieds. Il sera formé d'un déversoir et de deux culées. Le déversoir aura une longueur de 207 pieds, et pourra laisser passer une lame d'eau de 15 pieds de hauteur, qui correspondrait à un débit de 50,000 pieds-seconde. Une partie de ce déversoir, du côté nord, devra être taillé dans le roc. Lors de l'inondation du 31 juillet 1917, d'après les marques désignées par le gardien du barrage Lessard, il est passé environ 49,000 pieds-seconde durant quelques heures. Dans les crues ordinaires du printemps, il passe une lame d'eau de 6 pieds. Le débit calculé avec cette information est de 12,000 pieds-seconde environ. Le dessus des culées dans le barrage projeté est à 18 pieds plus haut que la crête du déversoir. Il n'est pas possible de construire un barrage avec piliers, et de régulariser l'écoulement par des déversoirs opérés à l'aide de poutrelles, à cause de la quantité considérable de frazil qui se forme dans ces rapides, et qui rendrait la manœuvre impraticable en hiver et au printemps.

Coût du barrage: Nous estimons que le coût du barrage serait d'environ \$80,000.00, y compris les frais de préparation de plans et de surveillance.

Effets de ce barrage sur les inondations: En contribuant à la construction de ce barrage, le Gouvernement Provincial aiderait-il à résoudre le problème de la protection des habitants de la Chaudière, contre les inondations? Au point de vue des inondations d'été, nous pouvons répondre avec certitude: non. L'emmagasinement insigni-

fiant de l'étang créé, en comparaison des débits considérables apportés par ces coups d'eau rend impossible toute retenue efficace.

Au point de vue de retenir les glaces lors de la débâcle du printemps, les divers propriétaires du barrage Lessard affirment que les glaces ont toujours été retardées par le barrage actuel, construction rudimentaire. L'ouvrage proposé, étant plus élevé et plus fort, résisterait mieux encore à la même poussée. Mais, tout en croyant que ce barrage aurait pour effet d'arrêter une certaine quantité de glace, nous ne pouvons pas dire que la protection du village St-Georges serait assurée contre les dommages par la glace.

RIVIERE SAINTE-ANNE DE LA PERADE

La rivière Sainte-Anne de la Pérade, tributaire du Saint-Laurent, rive nord, prend sa source dans une série de lacs situés près des limites du Parc National des Laurentides. Elle coule entre les bassins de la rivière Batiscan à l'ouest, et ceux de la rivière Portneuf et de la rivière Jacques-Cartier à l'est. Elle traverse les villages de St-Raymond, St-Alban (Portneuf) et Ste-Anne de la Pérade (Champlain).

Bassin de drainage: La rivière Ste-Anne de la Pérade a un bassin de drainage total de 1018 milles carrés, dont 672 en amont de St-Alban et 586 en amont de St-Raymond. Il est entièrement couvert de forêt au nord de St-Raymond, et en grande partie entre St-Alban et St-Raymond.

Chutes: A partir du St-Laurent, la première chute de quelque importance rencontrée est celle à St-Alban—propriété de la Compagnie Hydraulique de Portneuf. Elle se trouve, en suivant la rivière, à une distance de 14½ milles du St-Laurent. Elle est à environ 6 milles de la gare de la Chevrotière, sur le Canadien Pacifique.

A 25 milles se trouvent les chutes de la Seigneurie de Perthuis: hauteur de chute—70 pieds. Ces chutes ne sont pas utilisées.

A un quart de mille plus haut, est une chute de 12 pieds de hauteur. Un petit moulin à scie est installé à cet endroit.

A 30 milles du St-Laurent, à Ste-Christine, se trouve une série de rapides sur une longueur de deux milles environ.

A 32 milles est la chute Ford; hauteur: 33 pieds. Non-utilisée.

A 35 milles est une chute de 25 pieds—propriété de "News Pulp & Paper Company". Cette chute est utilisée pour la fabrication de la pulpe et du papier.

A 38 milles, à St-Raymond, est une chute de 15 pieds de hauteur, utilisée par le village de St-Raymond pour la production de l'énergie hydro-électrique pour l'éclairage du village.

Débit de la rivière: Le débit de la rivière a été mesuré depuis plusieurs années à St-Alban par la Compagnie Hydraulique de Portneuf. Le débit minimum est de 180 pieds-seconde. Un calcul du volume d'eau requis pour maintenir ce débit à 500 pieds-seconde indique qu'il faudrait un emmagasinement de 79 mille-carré-pieds.

Réservoir projeté: Sur la branche nord-est de la rivière, à environ 30 milles au nord de St-Raymond, se trouvent les lacs Neilson et Hélène, qui ont une superficie combinée d'un mille carré. Ces deux lacs ne sont pas à la même hauteur,—le lac Neilson étant 18 pouces plus bas que le lac Hélène. Leur bassin de drainage a une superficie de 60 milles carrés. (Mesure prise au planimètre sur la carte régionale de la Province de Québec, à l'échelle de 4 milles au pouce.)

Route: Pour atteindre le lac Neilson, il faut suivre une route de 30 milles à partir de St-Raymond. Cette route est en bon état jusqu'à un endroit appelé "La Ferme"—propriété de Brown Corporation; ensuite, la route longe le flanc de hautes montagnes et le sol est du roc recouvert d'une mince couche de sable ou de terre noire à certains endroits. Sur cette route, la charge d'un attelage de deux chevaux est de quinze cents livres en été et de deux mille livres en hiver.

La compagnie "Brown Corporation" a construit des camps au lac Neilson: l'un, au moins, de ces camps est relié à St-Raymond par une ligne de téléphone, La compagnie possède au lac Neilson des magasins et des camps qui ont été utilisés lors de la coupe du bois.

Barrage actuel: Il existe un barrage en bois, à charge d'eau, à la sortie du lac Neilson (propriété de Brown Corporation). Ce barrage a 215 pieds de longueur. Toute la partie qui émerge de l'eau a été reconstruite en 1920. La crête est à l'élévation 101, la marque des hautes eaux à l'élévation 97.6 pieds, et la hauteur de l'eau dans le lac était 93.2 pieds le 27 août 1920,—le tout rapporté à un point de repère établi à 170 pieds à l'extrémité est du barrage. L'eau retenue par ce barrage est utilisée pour le flottage du bois: quand cette opération est terminée, le barrage est laissé ouvert. On n'a pu obtenir de données sur la quantité d'eau requise pour fins de flottage.

Bois autour des lacs: La compagnie Brown Corporation possède des droits de coupe dans le fief Hubert, où est situé le lac Neilson. Autour de ce lac, tout le bois de pulpe a été coupé; il n'y reste que du bouleau, un peu de merisier, de l'épinette et du sapin de petite dimension. En amont du lac Neilson, le bois n'a pas encore été exploité. Les droits de coupe appartiennent à la compagnie "Canada Paper" de

Windsor-Mills. Le bois est en grande quantité et de belle qualité. On y rencontre de l'épinette noire et du sapin de 6 à 12 pouces de diamètre, du bouleau et un peu de merisier.

Réservoir: Les lacs Neilson et Hélène peuvent fournir au printemps un volume estimé à 60 mille-carré-pieds. Ce chiffre a été obtenu en tenant compte des statistiques de précipitation aux postes d'observation de Québec et de La Tuque, pour les années 1913 à 1922 inclusivement.

La précipitation des mois de juillet, août et septembre est presque complètement absorbée par la végétation. On ne pourra donc pas faire d'emmagasinement durant ce temps, mais la précipitation d'automne, c'est-à-dire des mois de septembre, octobre et novembre, pourra fournir environ 27 mille-carré-pieds. L'emmagasinement total sera donc de 87 mille-carré-pieds.

On pourrait donc limiter la capacité du réservoir à 60 mille-carré-pieds,—ce qui nécessitera un barrage à l'élévation 135, c'est-à-dire 42 pieds-au-dessus des eaux du lac Neilson.

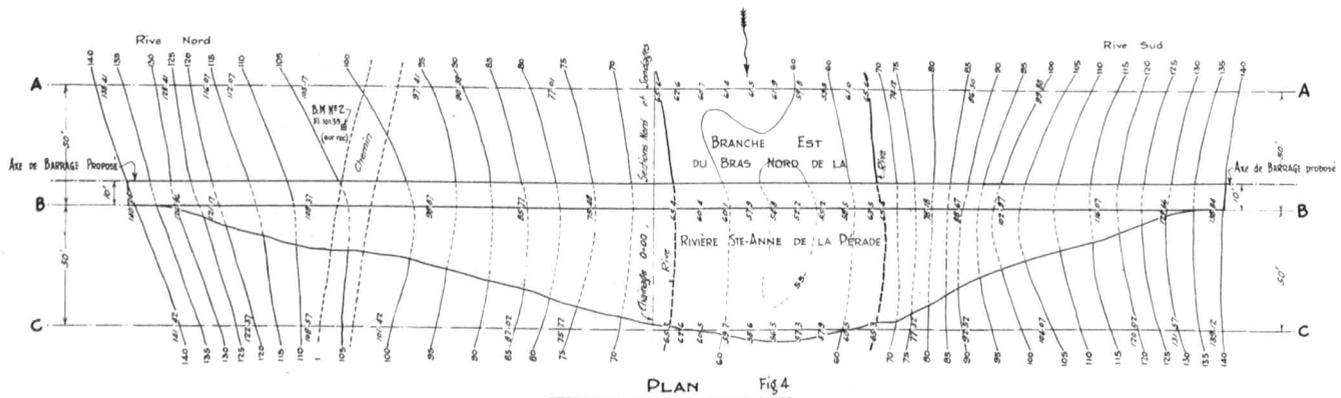
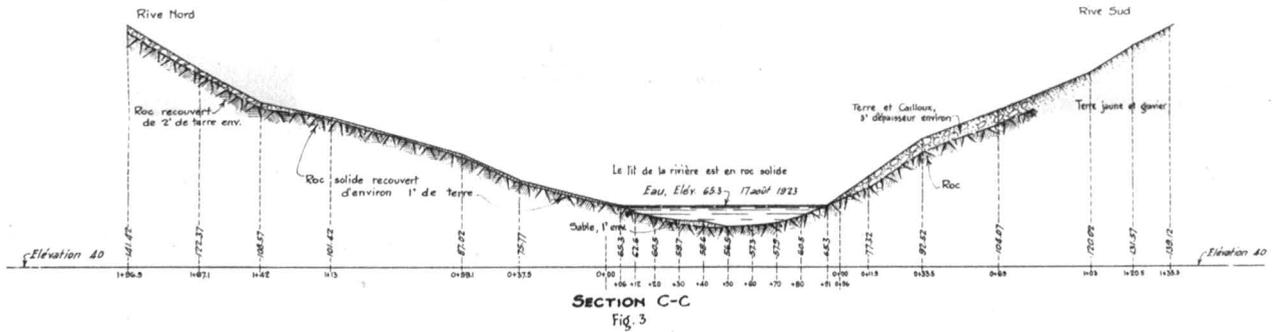
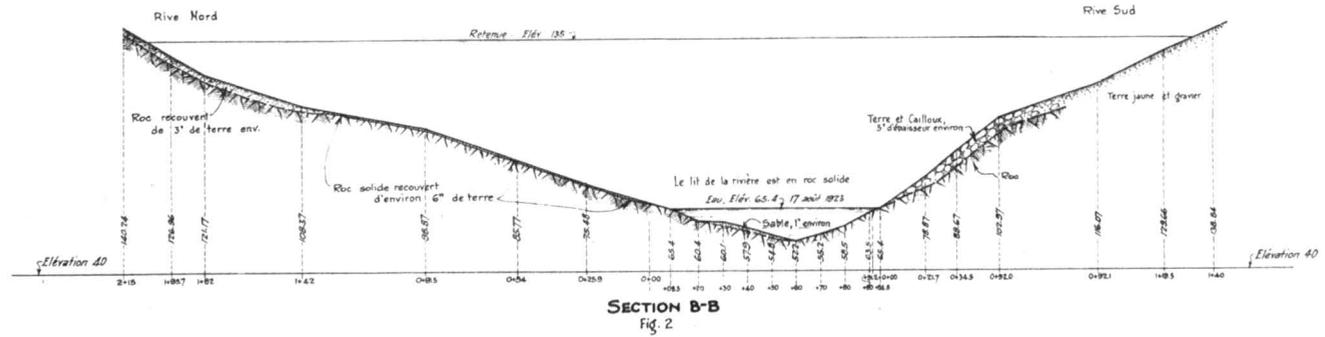
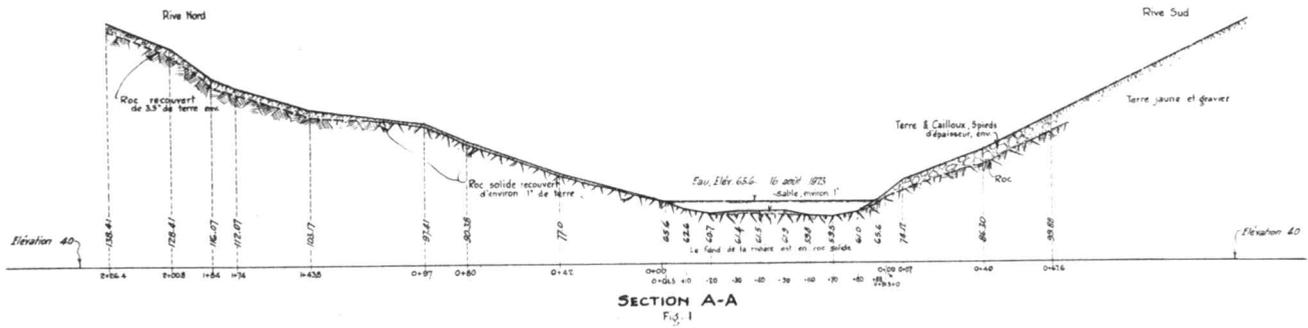
Emplacement En 1920, un emplacement de barrage a été choisi à **de barrage:** environ un-quart de mille en amont du barrage actuel, mais cet endroit a été abandonné parce que des forages ont démontré que le roc ne pouvait pas être atteint dans des limites économiques. Au mois d'août 1923, un autre endroit de barrage a été examiné. Il est situé à environ un mille et demi en aval du lac Neilson. A cet endroit le lit de la rivière est formé de roc solide, complètement découvert sur les rives. Dans la rivière, le roc est recouvert d'une mince couche de sable. On projette de construire à cet endroit un barrage en béton, dont les grandes lignes sont données sur le plan B1015-3 de nos archives (Planche XIV de ce rapport). Ce barrage aura une longueur à la crête de 460 pieds, une hauteur maximum de 90 pieds. Il sera à section pleine, ou du type appelé "barrage à gravité". Le coût du barrage, y compris les frais de surveillance, démolition du vieux barrage, réparation de chemins, est estimé à \$409,000.00.

Terrains et bâtisses qui seront inondés: La superficie du terrain inondé dans le fief Hubert est estimée à 600 acres. Le coût en sera probablement de \$20.00 par acre—soit \$12,000.00

Onze bâtisses, en bois rond, seront inondées comme suit:

6	bâtisses—propriété de Brown Corporation,
2	“ “ du Club Tourilli,
1	“ “ de M. Neilson,
2	“ “ de Laurentian Forest Protective Association.

PLANCHE XIV



LA COMMISSION DES EAUX COURANTES
DE QUÉBEC
RIVIÈRE STE-ANNE DE LA PÉRADE
EMPLACEMENT DE BARRAGE
A 1/2 MILLE EN AVANT DU LAC NEILSON
Echelle: 1"=20'

Eau basse du lac Neilson, E1 93.
Les élévations sont rapportées
au B.M. du lac Neilson, E1 100.

La valeur de ces camps est estimée à \$3,300.00.

Le coût total du projet serait donc de \$424,300.00, disons \$425,000.

Résultats à obtenir : Le débit de la rivière Ste-Anne de la Pérade, à St-Alban, atteint dans les conditions actuelles, un minimum de 180 pieds seconde, et quelquefois moins. Quand le réservoir du lac Neilson sera construit, ce débit pourra être maintenu à 500 pieds cubes par seconde. Les compagnies "News Pulp & Paper" de St-Raymond, et la Compagnie Hydraulique de Portneuf bénéficieront grandement de ces travaux. A St-Alban, la Compagnie Hydraulique de Portneuf produit de l'énergie hydro-électrique: elle utilise une hauteur de chute de 64 pieds. Elle vient de compléter l'installation d'une turbine pouvant produire 4,000 chevaux, et elle pourra en installer une autre de même capacité lorsque le débit de la rivière sera régularisé, et probablement davantage.

Dans les conditions actuelles, la compagnie ne peut produire plus de 2,500 chevaux. Sous les conditions régularisées, elle produira 8,000 chevaux—soit une augmentation de 5,500.

La compagnie "News Pulp & Paper" pourra produire au moins 500 chevaux de plus. La force additionnelle total sera donc de 6,000 chevaux.

En tablant sur une dépense capitale de \$500,000.00, le revenu annuel pour couvrir l'intérêt, le fonds d'amortissement en trente ans et les dépenses d'opération, devra être de \$42,000.00. En le portant à \$45,000 (ce qui laisserait un profit de quelques milliers de piastres), le coût de la force additionnelle serait de \$7.50 du cheval,—ce qui est un prix bien acceptable.

Dépense à être autorisée: Le coût des travaux est estimé à \$425,000.00. Il est fort probable que des conditions imprévues feront augmenter ce chiffre, et, à cette fin, il est désirable que la Loi qui sera demandée à la Législature autorise une dépense ne devant pas dépasser \$500,000.00.

Je dois ajouter que par une lettre en date du 5 décembre 1923, adressée à la Commission par M. J. A. Mann, avocat de la compagnie "News Pulp & Paper", la Commission est avertie que cette compagnie n'est plus intéressée dans la régularisation du débit de la rivière Ste-Anne de la Pérade.

Je dois ajouter également que, dans mon opinion, cette compagnie utilisera l'eau qui sera fournie parce que l'énergie produite au moyen de cette eau sera pour la compagnie plus économique que l'énergie électrique qu'elle peut acheter.

Le plan B1051 de nos archives (Planche XV de ce rapport) montre le bassin de drainage de la rivière Ste-Anne de la Pérade.

RIVIÈRE-DU-LOUP (en haut)

Une étude préliminaire de la rivière du Loup a été faite par l'ingénieur O. Marien en 1922, et le lac Sorcier a été mesuré par l'ingénieur Eugène Désaulniers en 1923.

Rivière du-Loup: Tribulaire du Saint-Laurent, dans lequel elle se jette à Louiseville. Elle coule du nord-ouest vers le sud-est. La partie inférieure de son cours fait la ligne de séparation entre les comtés du Saint-Maurice et de Maskinongé. La rivière a une longueur d'environ 55 milles.

Bassin de drainage : Il a une superficie de 592 milles carrés. Il comprend les paroisses de Louiseville, St-Léon, St-Sévère, St-Paulin, St-Alexis-des-Monts, Hunterstown. En amont de St-Paulin, superficie de 487 milles carrés,—le bassin est presque totalement couvert de forêts. Les limites forestières sont exploitées par la Compagnie Tourville Lumber Mills, moulin à Louiseville. (Plan A-760, Planche XVI de ce rapport).

Forces hydrauliques: En remontant la rivière, on trouve les forces hydrauliques suivantes:

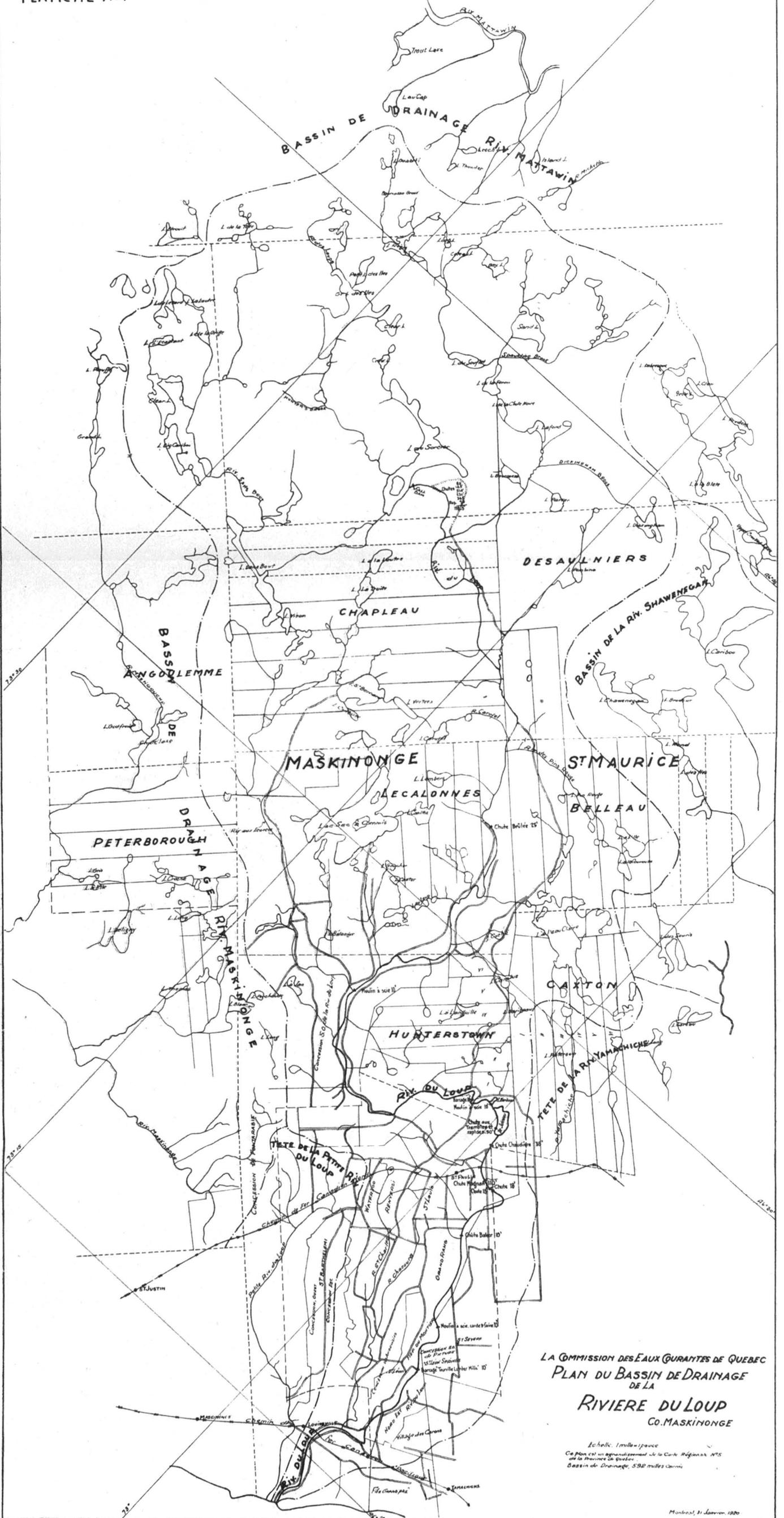
St-Léon: A cinq milles de Louiseville, la Compagnie a un barrage en bois de dix pieds de hauteur qui sert à retenir le bois flottant. Aucune force motrice utilisée.

St-Sévère: A sept milles de Louiseville, un moulin à scie, à cardes et à farine est exploité par M. Joseph Corriveau. Hauteur de charge: 12 pieds. Un barrage en bois traverse complètement la rivière.

Chute Baker: A quatre milles en aval du pont du chemin de fer C.N.R. à St-Paulin. Hauteur de charge: 10 pieds. Non utilisée.

Chute à Magnan (ou grande chute): Située un peu en aval du pont route, ou à environ un demi mille en aval du pont du C.N.R. à St-Paulin. L'eau tombe presque verticalement d'une hauteur de 100 pieds. Des rapides en amont de cette chute ont une pente de dix pieds dans 200 pieds.

Chute non utilisée: A mille pieds en aval de la grande chute, se trouve une cascade de 18 pieds, et à deux cents pieds plus loin, une autre cascade de 15 pieds.



LA COMMISSION DES EAUX COURANTES DE QUEBEC
 PLAN DU BASSIN DE DRAINAGE
 DE LA
RIVIERE DU LOUP
 Co. MASKINONGE

Echelle: 1 mille = 1/2 pouce
 Ce plan est un agrandissement de la Carte Régionale N°5
 de la Division de Québec
 Bassin de Drainage, 592 milles carrés

Chute aux Chaudières, ou Lamy: Située à environ un mille en haut du pont du C.N.R. à St-Paulin. Hauteur de charge: 35 pieds. Chute non utilisée.

Chute aux Trembles: Située près de Hunterstown, à environ trois milles en haut de St-Paulin. Dénivellation totale: 50 pieds. Non utilisée.

Plusieurs autres chutes sont situées en haut de Hunterstown, à savoir:

Chute de l'île à Baribeau: Hauteur 10 pieds.

Chute du poste: Hauteur 10 pieds.

Chute Dupuis: Située à un mille en aval du village St-Alexis des Monts, ou à neuf milles de St-Paulin. Utilisée pour moulin à scie. Hauteur de charge: 10 pieds.

Chute Brûlée: Située à dix-huit milles de St-Paulin. Hauteur 25 pieds. Non utilisé.

Chutes sur la branche du Lac Sorcier: Dans le rapport du Ministre des Terres, 1907, page 239, M. C. E. Gauvin donne les détails suivants sur ces chutes:

	Hauteur	Puissance
Première chute,	8.5 pieds	67 HP.
Deuxième chute,	14.5 "	114 "
Troisième chute,	51.0 "	400 "
Quatrième chute,	23.0 "	180 "
Cinquième chute,	34.5 "	270 "
Rapide entre les diverses chutes,	7.0 "	55 "
Total :	138.5 pieds	1086 HP.

Ces calculs sont basés sur un débit de 69 pieds-seconde mesuré par M. Gauvin le 10 septembre 1904, sur cette partie de la rivière du-Loup.

Lac Sorcier: Source de la rivière du-Loup. Il est situé à 36 milles de St-Paulin. Son bassin de drainage est de 234 milles carrés et sa superficie aux basses eaux est de 3 milles carrés.

Barrage actuel: La Compagnie Tourville Lumber Mills a bâti, à la décharge de ce lac, vers 1908, un barrage en bois qui

repose sur le roc solide et qui retient l'eau à une hauteur de onze pieds soit à la cote 101, l'eau basse étant à la cote 90.

La capacité du réservoir actuel est environ 38 mille-carré-pieds.

L'eau de ce barrage est utilisée pour faciliter le flottage du bois de la Compagnie Tourville.

La coupe annuelle de cette compagnie est environ de 300,000 à 400,000 billots de 14 à 16 pieds.

Réservoir projeté: Pour faire une retenue complète de l'eau fournie par le bassin du lac Sorcier, il faut un réservoir d'une capacité de 140 mille-carré-pieds. Le mesurage du lac fait au cours de l'été dernier montre que pour retenir ce volume d'eau, il faut construire un barrage à la cote 126, hauteur du réservoir plein 121. A cette hauteur, le lac a une superficie de 5.4 milles carrés. (Plan D-1489-2 des archives de la Commission—Planche XVII de ce rapport).

Cette retenue exigerait un barrage dont le coût est estimé à \$229,500.00. Un barrage à travers une coulée coûterait \$9,500.00; un chemin de onze milles, une ligne de téléphone de 25 milles, surveillance, etc., coûteraient \$33,500.00.

Le coût du projet sera de \$275,000.00.

Le barrage mentionné ici est en béton dans la section du déversoir et des vannes, mais les deux ailes sont en pierre et terre. Un barrage en béton coûterait \$37,000.00 de plus.

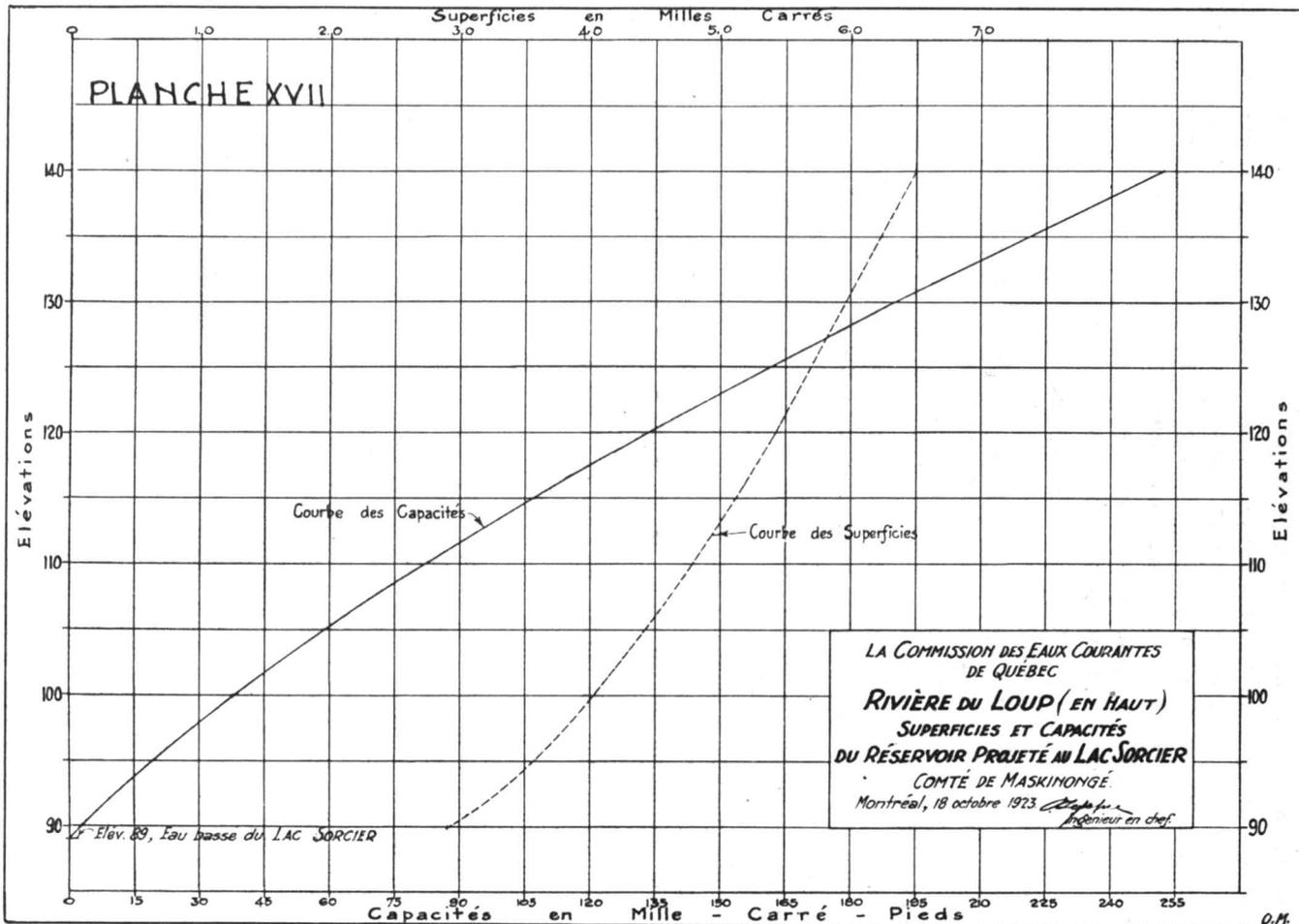
Bénéfices: Il n'y a pas de forces hydrauliques développées sur la rivière du-Loup, mais une compagnie sérieuse, "The Algonquin Power Company" projette un aménagement considérable à St-Paulin. Elle utilisera une hauteur de chute de 300 pieds environ, au moyen d'un barrage et d'une conduite forcée longue de trois milles.

Dans les conditions naturelles, le débit de la rivière à St-Paulin doit atteindre 200 pieds-seconde. Avec le réservoir projeté, ce débit pourra être maintenu à 450 pieds-seconde et même 500 pieds-seconde au moins cinq années de chaque période de sept années.

Tablant sur le débit de 500 pieds-seconde, et une hauteur de chute de 300 pieds, avec un rendement de 90%, la puissance possible à l'usine projetée sera de 15000 HP continus, 24 heures par jour.

Redevance: Les travaux projetés seront du genre permanent, et leur entretien sera peu de chose. Il faut tabler sur l'intérêt, le fonds d'amortissement en trente ans et le coût d'opération. Ce dernier sera environ \$4,000.00 par année, ou 1½ % du coût.

Supposant une redevance annuelle égale à 9% du coût, les bénéficiaires devront déboursier \$27,000.00 par année (tablant sur une



dépense possible de \$300,000.00). Cette charge répartie sur les 15000 HP disponibles à St-Paulin est moindre que \$2.00 par HP, exactement \$1.80.

Si on répartit la redevance sur la force additionnelle seulement, le coût unitaire est beaucoup plus élevé, probablement \$10.00. Les données manquent pour établir cette quantité de force additionnelle.

Le projet peut donc être exécuté de façon économique pour la Compagnie Algonquin Power. Il serait un grand avantage pour le district aux environs de St-Paulin parce qu'il rendra possible l'aménagement de forces hydrauliques qui ne seront pas utilisées sans ce réservoir.

De plus, la Compagnie Tourville Lumber Mills, qui bénéficiera de l'eau pour le flottage de son bois, devra payer une partie de la redevance annuelle qui sera établie.

Je n'hésite pas à recommander à la Commission qu'elle demande au gouvernement qu'une loi soit passée à la prochaine session de la Législature pour l'autoriser à exécuter ce projet.

RIVIÈRE SAINT-MAURICE

La régularisation du débit de ce cours d'eau a été maintenue durant l'automne 1922 et l'hiver qui a suivi, grâce au volume d'eau considérable dans le réservoir Gouin.

Le volume total du débit au barrage Gouin durant les douze mois du 1er octobre 1922 au 30 septembre 1923 a été de 8,050 mille-carré-pieds,—équivalant à une moyenne de 7,100 pieds-seconde et à une lame d'eau de 26½ pouces uniformément répartie sur le bassin du réservoir. Le débit maximum passé par les vannes a été de 13,100 pieds-seconde du 8 au 16 octobre.

La hauteur de l'eau dans le réservoir était 1323 au 1er octobre. Le niveau a baissé continuellement jusqu'au 21 avril, alors qu'il était à la cote 1307.7. (Voir Planche XVIII de ce rapport,—Plan C 995-6 des archives de la Commission.)

Le barrage a été fermé le 21 avril. Ce qui est plus tard que les années précédentes par quelques semaines. L'eau de la fonte des neiges a fait monter le réservoir à la cote 1316.

Le 10 juin, des feux de forêts considérables avaient lieu dans les limites près du lac Aux Sables—60 milles au nord du barrage Gouin. Pour permettre à l'Association de la Protection contre les Feux de Forêts du St Maurice de transporter plusieurs centaines d'hommes munis de provisions pour combattre le feu, le barrage Gouin a été

ouvert pour rendre la rivière St Maurice navigable entre Manouane et Chaudière. De l'eau a été fournie à cette fin jusqu'au 3 juillet.

Portes-vannes La porte vanne No 2 qui était brisée a été réparée par les employés de Phoenix Bridge Co. au cours de l'été.

L'assèchement du tunnel attendant à cette vanne nous a permis de faire un examen complet de la maçonnerie au périmètre de l'ouverture. Le béton est en très bonne condition et aucune trace d'érosion sensible a été observée.

Les portes vannes un, deux, et trois ont été nettoyées et peinturées durant l'année. L'acier des vannes continuellement dans l'eau est exposé à la détérioration par la rouille. La peinture devra être renouvelée assez fréquemment. C'est une dépense importante mais qu'il ne faut pas songer à éliminer. La pose de la peinture est peu de chose: c'est le travail nécessaire pour assécher chaque porte qui est long. Puis, le nettoyage du métal avant le peinturage est lent, et plutôt difficile.

Obidjuan Le poste indien à Obidjuan—dont la reconstruction a été commencée en 1922, puis continuée en 1923—n'est pas encore terminée. Il reste encore du travail pour quelques semaines.

Postes Durant l'année, quatre nouveaux postes d'observation pour la température et la pluie ont été installés dans le bassin de la rivière St-Maurice
Météorologiques comme suit :

Escalana: à la tête du réservoir Gouin. Observateur: St-Régis Paper Co.

Obidjuan, au centre du réservoir Gouin. Observateur: Chef du dépôt de la Compagnie Hudson Bay.

St-Michel des Saints: rivière Mattawin, sous les soins de Laurentide Co.

Lac Panache: rivière Croche, sous les soins de Laurentide Co.

Nous avons donc maintenant dix stations météorologiques dans le bassin du St Maurice.

Débit régularisé On trouvera sur la planche XVIII (Plan C-995-6 des archives de la Commission) des graphiques qui montrent la hauteur de l'eau aux environs du barrage Gouin. La courbe "A" est l'élévation de l'eau à l'amont du barrage,

PRÉCIPITATION

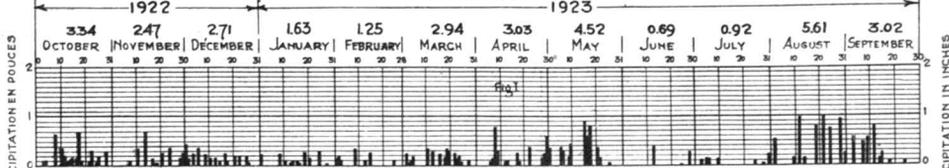
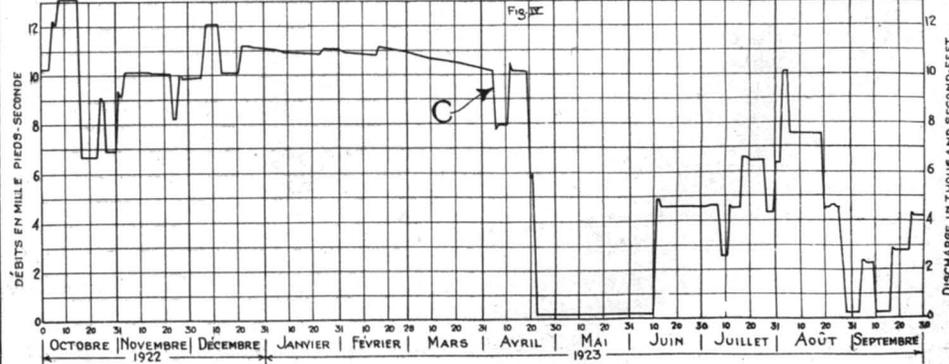
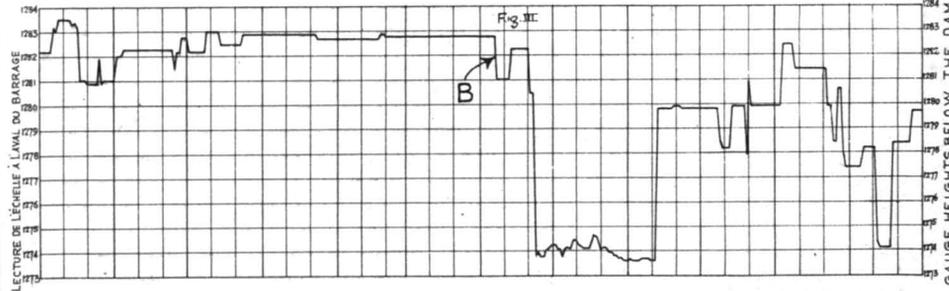
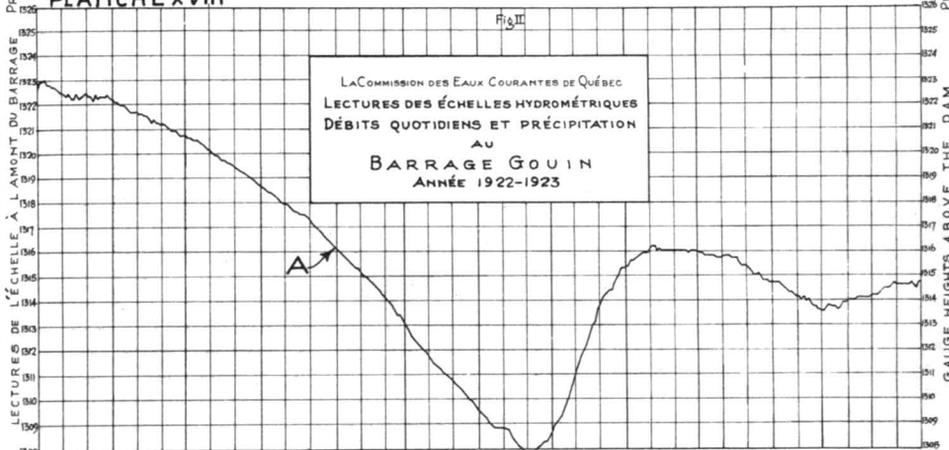
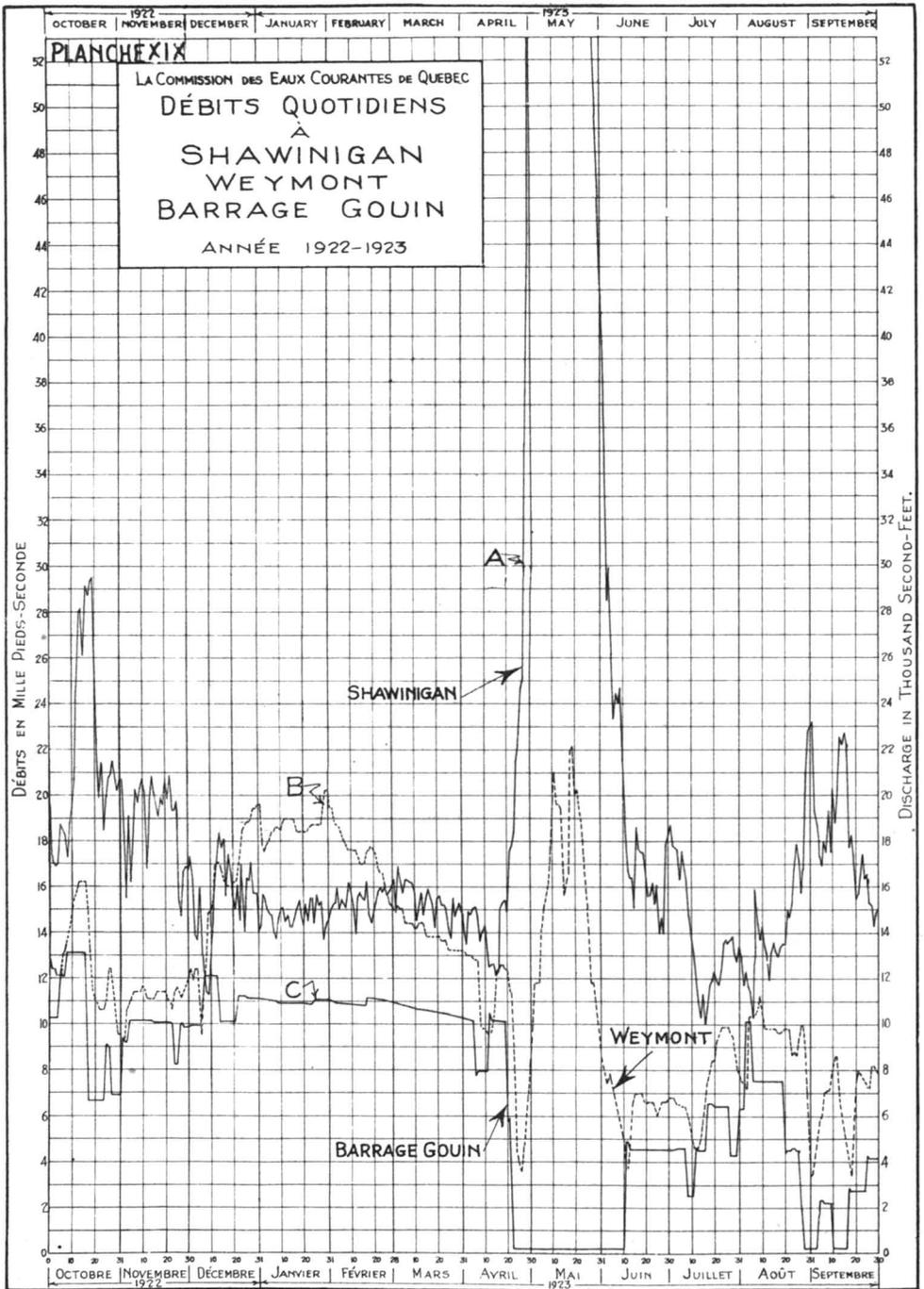
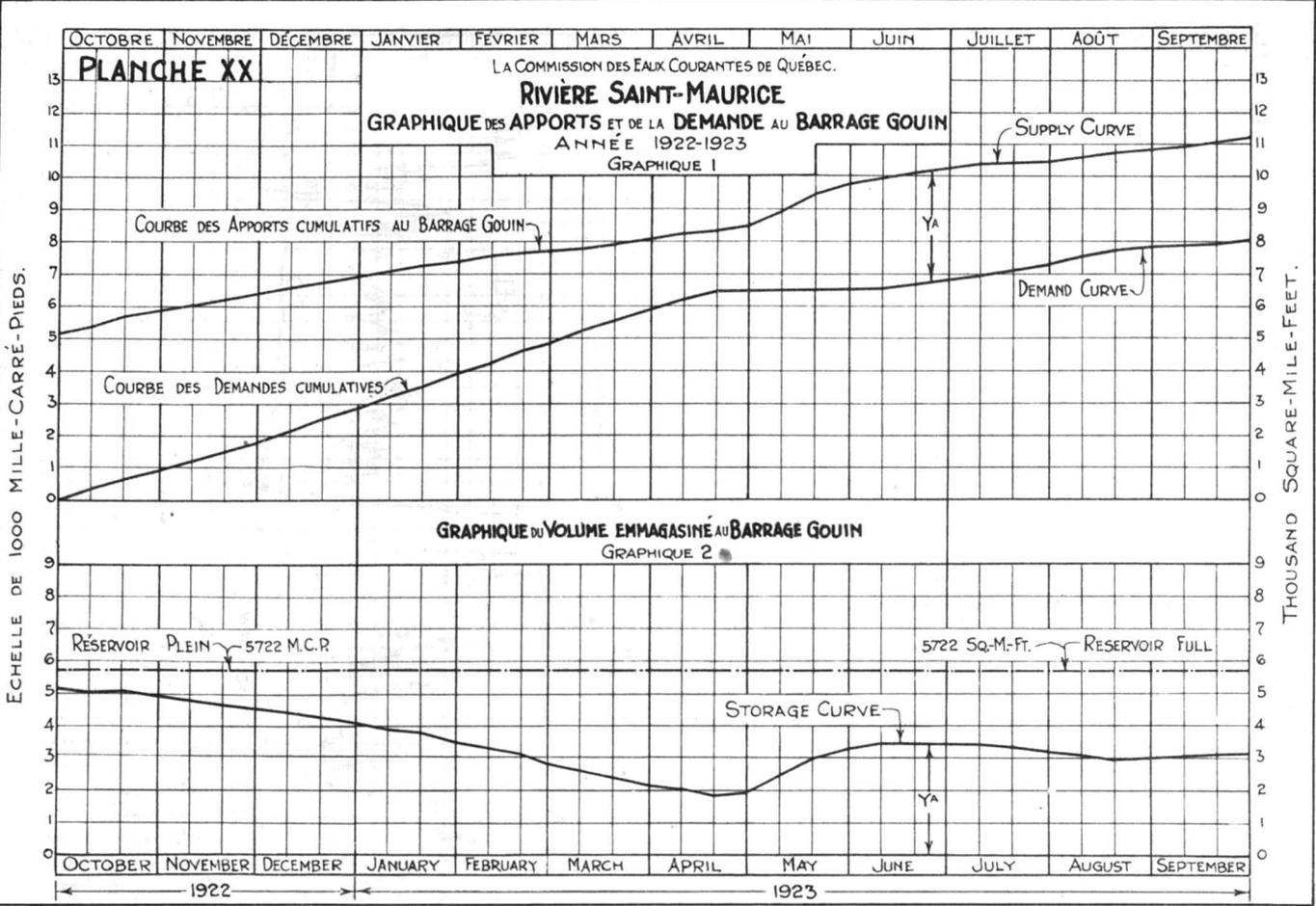


PLANCHE XVIII

LA COMMISSION DES EAUX COURANTES DE QUÉBEC
 LECTURES DES ÉCHELLES HYDROMÉTRIQUES
 DÉBITS QUOTIDIENS ET PRÉCIPITATION
 AU
 BARRAGE GOUIN
 ANNÉE 1922-1923







la courbe "B" la hauteur de l'eau à l'aval du même barrage, et la courbe "C" le volume d'eau lâché chaque jour par les vannes.

La Planche XIX (Plan C-967-6 des archives de la Commission) indique: Courbe "A", débit quotidien observé à Shawinigan; Courbe "B", débit quotidien observé à Weymontachingue, et Courbe "C" (qui est la même que la courbe "C" de la planche XVIII), le débit fourni par les vannes du barrage Gouin.

La différence entre l'apport dans le réservoir et l'eau tirée du réservoir est indiquée par les graphiques de la planche XX (Plan D-989-6 des archives de la Commission). La courbe des apports correspond au ruissellement dans le réservoir, et l'eau écoulée par les vannes forme la courbe des demandes. La distance verticale entre les deux courbes donne pour chaque jour la quantité d'eau disponible dans le réservoir. Ce volume emmagasiné est celui indiqué par le graphique 2 à la partie inférieure de la planche XX.

**MESURAGES HYDROMETRIQUES DANS LA VALLEE DU
SAINT-MAURICE****(BARRAGE GOUIN)**

On trouvera sur le Tableau I qui suit toutes les données quant au volume lâché, l'emmagasinement, le ruissellement et la précipitation.

Le Tableau II indique la hauteur de l'eau dans le réservoir et le volume d'eau écoulé par les vannes. Les hauteurs d'échelle qui y sont données correspondent à la courbe "B" de la planche XVIII, et les débits à la Courbe "C" des planches XVIII et XIX.

TABLEAU I—STATION “ BARRAGE GOUIN ” SUR LA RIVIÈRE SAINT MAURICE.

MOIS	1 Cube total de l'eau écou- lée par les vannes en mille-carré- pieds	EMMAGASINEMENT			RUISSELLEMENT			
		2 Volume d'eau dans le résér- voir le 1er de chaque mois en mille- carré-pieds	3 Augmentation du volume durant le mois	4 Diminution du volume durant le mois	5 Cube total de l'eau apporté par le bassin en mille-carré- pieds	6 Apport moyen men- suel en pieds seconde	7 Lame d'eau correspon- dant au cube de la colonne 5 en pouces	8 Précipitation au barrage Gouin en pouces
Octobre 1922.....	934.6	5166		232	702.6	7311	2.318	3.34
Novembre.....	914.5	4934		388	526.5	5661	1.737	2.47
Décembre.....	1043.0	4546		516	527.0	5484	1.739	2.71
Janvier 1923.....	1053.0	4030		609	444.0	4620	1.465	1.63
Février.....	950.7	3421		617	333.7	3844	1.101	1.25
Mars.....	1016.6	2804		663	353.6	3680	1.167	2.94
Avril.....	598.6	2141		93	505.6	5437	1.668	3.03
Mai.....	19.2	2048	1252		1271.2	13228	4.195	4.52
Juin.....	287.7	3300	101		388.7	4179	1.283	0.69
Juillet.....	474.1	3401		242	232.1	2415	0.766	0.92
Août.....	565.3	3159		149	416.3	4332	1.574	5.61
Septembre.....	193.6	3010	149		342.6	3684	1.131	3.02
	8050.9		1502	3509	6043.9		19.944	32.13

Ruisselement : 62% de la précipitation.

TABLEAU II—STATION “BARRAGE GOUIN” SUR LA RIVIÈRE SAINT MAURICE

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE A L'AMONT DU BARRAGE ET DÉBITS MOYENS JOURNALIERS.
SUPERFICIE DU BASSIN HYDRAULIQUE : 3,650 MILLES CARRÉS

DATE	OCTOBRE 1922		NOVEMBRE		DÉCEMBRE		JANVIER 1923		FÉVRIER		MARS	
	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits
1	1323.05	10265	1322.20	9371	1320.70	9965	1318.70	11058	1316.10	10984	1313.00	10900
2	.00	10258	.00	9234	.70	9965	.60	11041	.00	10972	1312.85	10880
3	.08	10268	.05	9240	.60	9952	.55	11033	1315.90	10960	.65	10842
4	1322.90	10246	.05	10164	.60	9952	.50	11026	.80	10935	.50	10820
5	.90	12223	.00	10119	.60	9952	.40	11010	.70	10918	.40	10800
6	.80	12057	1321.90	10106	.50	9939	.35	11003	.60	10902	.30	10778
7	.80	12088	.80	10094	.45	12141	.25	10988	.50	10877	.20	10758
8	.70	13129	.80	10094	.35	12124	.15	10973	.40	10858	.10	10738
9	.60	13113	.80	10094	.25	12107	.05	10948	.40	10858	.00	10718
10	.50	13097	.80	10094	.20	12098	.00	10948	.30	10852	1311.85	10685
11	.50	13097	.70	10081	.10	12083	.00	10948	.15	10828	.70	10665
12	.40	13062	.70	10081	.00	12084	1317.90	10933	.05	10818	.55	10640
13	.50	13097	.60	10068	.00	12084	.80	10918	.00	10803	.45	10628
14	.30	13097	.60	10068	1319.90	10107	.70	10902	1314.90	10785	.40	10615
15	.30	13062	.50	10055	.80	10089	.70	10902	.80	10765	.30	10595
16	.50	13146	.35	10036	.80	10089	.60	10885	.70	10755	.15	10565
17	.30	6606	.45	10048	.70	10076	.60	10885	.60	11203	.10	10555
18	.40	6614	.35	10036	.70	10076	.60	10885	.50	11155	.00	10535
19	.50	6622	.35	10036	.60	10062	.50	10870	.35	11128	1310.95	10525
20	.55	6634	.20	10017	.55	10055	.35	10846	.25	11128	.85	10510
21	.40	6622	.30	10030	.50	10048	.25	10830	.15	11100	.70	10480
22	.35	6618	.20	10017	.40	11225	.15	10815	.00	11080	.60	10460
23	.20	6606	.10	10004	.35	11218	.05	10830	1313.90	11055	.55	10450
24	.50	9133	.00	8174	.30	11211	1316.95	10815	.75	11035	.45	10430
25	.30	9000	.00	8259	.20	11195	.90	11115	.65	11015	.30	10405
26	.40	6964	.00	10004	.15	11126	.70	11082	.50	11000	.20	10385
27	.40	6955	1320.90	9990	.10	11119	.60	11067	.40	10975	.05	10358
28	.40	6955	.80	9795	.00	11103	.50	11052	.20	10940	.00	10348
29	.45	6960	.80	9795	1318.90	11088	.40	11037	1309.85	10320
30	.35	6950	.80	9795	.80	11073	.30	1101870	10290
31	.25	694370	11058	.20	1100860	10270

TABLEAU II—(Suite)—STATION “ BARRAGE GOUIN ” SUR LA RIVIÈRE SAINT MAURICE

4

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE A L'AMONT DU BARRAGE ET DÉBITS MOYENS JOURNALIERS.
SUPERFICIE DU BASSIN HYDRAULIQUE : 3,650 MILLES CARRÉS

DATE	AVRIL 1923		MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE	
	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits
1	1309.50	10250	1309.00	200	1315.50	200	1316.00	4498	3114.80	6362	1314.10	200
2	.40	10230	.10	200	.70	200	.00	4498	.80	6362	.10	200
3	.30	10215	.25	200	.70	200	1315.90	4601	.80	10180	.10	200
4	.15	10187	.40	200	.80	200	.90	4601	.70	10162	.20	2317
5	.05	10168	.70	200	.85	200	.90	4601	.60	10144	.20	2376
6	1308.95	7683	1310.00	200	.90	200	.90	4601	.50	7448	.20	2199
7	.90	7936	.15	200	1316.00	200	.90	4601	.40	7433	.20	2199
8	.90	7936	.40	200	.00	200	.80	2474	.40	7552	.20	2199
9	.90	7936	.80	200	.10	200	.80	2484	.30	7537	.20	2199
10	.90	7936	1311.20	200	.20	200	1316.00	2487	.20	7526	.30	200
11	.85	7928	.50	200	.30	4885	1315.90	2478	.20	7526	.30	200
12	.80	10466	.80	200	.30	4885	.90	4620	.10	7514	.30	200
13	.65	10187	1312.00	200	.10	4504	.90	4519	.20	7514	.40	200
14	.50	10158	.20	200	.20	4511	.80	4512	.00	7500	.50	200
15	.35	10127	.50	200	.10	4504	.80	4512	.10	7516	.60	200
16	.20	10100	.80	200	.10	4504	.80	4512	1313.90	7492	.60	200
17	.15	10088	1313.10	200	.10	4504	.60	6550	.80	7475	.60	2871
18	.00	10060	.20	200	.10	4504	.50	6540	.80	7475	.70	2716
19	1307.90	10040	.70	200	.10	4498	.50	6540	.70	7460	.80	2722
20	.75	5735	.90	200	.10	4498	.50	6453	.70	4388	.70	2716
21	.80	5940	1314.20	200	.10	4498	.50	6453	.60	4382	.70	2716
22	.80	200	.30	200	.10	4504	.40	6445	.80	4496	.70	2716
23	.95	200	.40	200	.10	4504	.30	6434	.90	4500	.70	2716
24	1308.05	200	.50	200	.10	4504	.10	6408	.80	4595	.70	2716
25	.15	200	.50	200	.10	4504	.10	6408	.80	4595	.70	4240
26	.25	200	.80	200	.00	4498	.20	6427	.80	4450	.80	4169
27	.35	200	1315.00	200	.10	4504	.00	4333	.70	1972	.70	4163
28	.35	200	.10	200	.10	4504	1314.90	4328	.80	200	.60	4158
29	.50	200	.20	200	.10	4504	.90	4328	1314.00	200	.80	4169
30	.70	200	.40	200	4498	.80	4323	.00	200	.80	4169
3140	20080	6362	.00	200

49

DEBIT AU BARRAGE "C", SUR LA RIVIERE MANOUANE

On trouvera sur le Tableau III, les données touchant le débit au barrage "C", le ruissellement et la précipitation. La précipitation donnée au Barrage "C" est une moyenne entre les observations faites au Barrage "A" et celles faites à Manouane.

La Planche XXI, (Plan C-994-5 des archives de la Commission) montre des graphiques qui donnent la hauteur de l'eau en amont du Barrage "A", celle en amont du Barrage "B", et celle en amont du Barrage "C". Une quatrième courbe donne les débits journaliers au Barrage "C".

PLANCHE XXI

PRÉCIPITATION À MANOUANE

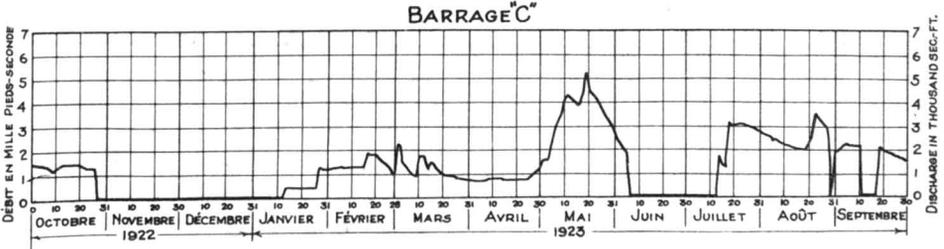
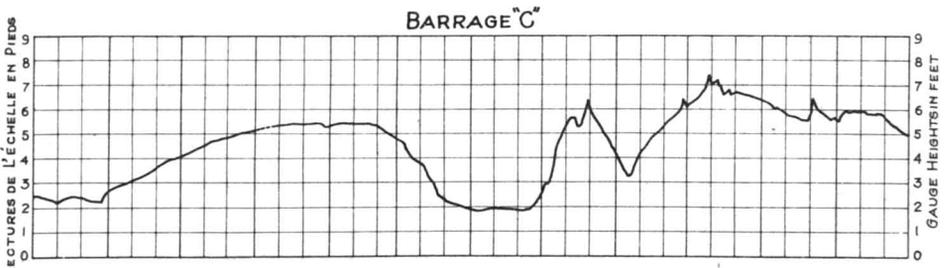
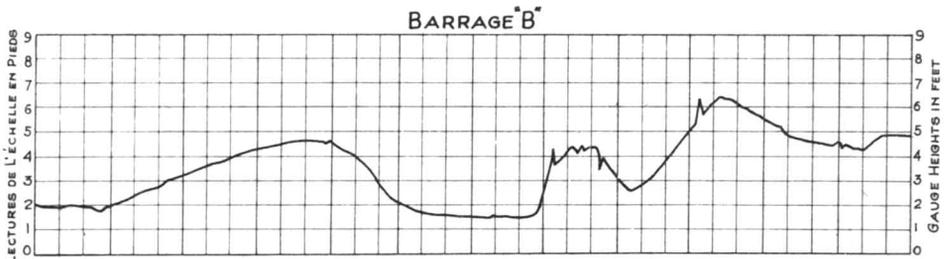
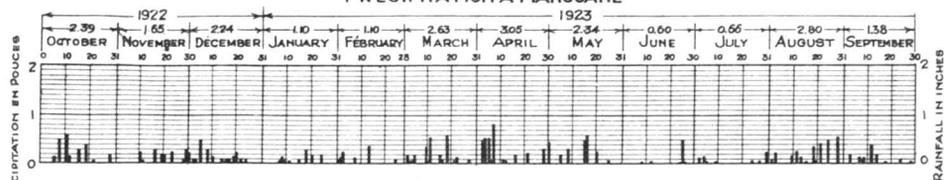


TABLEAU III—STATION “ BARRAGE ‘C’ ” SUR LA RIVIÈRE MANOUANE

DÉBITS MOYENS MENSUELS. SUPERFICIE DU BASSIN HYDRAULIQUE : 1,253 MILLES CARRÉS.

MOIS	DÉBITS EN PIEDS-SECONDE				RUISSELLEMENT		Précipitation en pouces
	1 Maximum	2 Minimum	3 Moyen	4 Par mille carré	5 Cube total de l'eau écoulée par vannes, en mille-carré-pieds	6 Lame d'eau correspondant au cube de la colonne 5, en pouces	
Octobre 1922.....	1538	0	1231	0.98	118.3	1.133	2.39
Novembre.....	0	0	0	0	0	0	1.65
Décembre.....	0	0	0	0	0	0	2.24
Janvier 1923.....	1365	0	434	0.55	41.7	0.399	1.10
Février.....	1955	823	1454	1.16	126.2	1.208	1.10
Mars.....	1813	789	1200	0.96	115.4	1.106	2.63
Avril.....	1258	779	838	0.67	77.9	0.745	3.05
Mai.....	5281	1553	3653	2.91	351.0	3.359	2.34
Juin.....	2441	0	555	0.28	33.0	0.316	0.60
Juillet.....	3263	0	1633	1.31	157.0	1.501	0.66
Août.....	3582	0	2357	1.87	226.5	2.168	2.50
Septembre.....	2274	0	1566	1.25	145.6	1.392	1.38
Augmentation de l'emmagasinement dans les réservoirs au 1er octobre 1923					1392.6	13,327	21.94
					152.5	1,459	
Total de l'apport pour l'année.....					1545.1	14,786	

Le ruissellement annuel représente 67% de la précipitation.

N.-B.—Avec un bassin de drainage de 1355 milles carrés; le ruissellement équivaut à 62% de la précipitation.

Précipitation La précipitation a été observée au Barrage Gouin, à Manouane, au Barrage "A", à La Tuque, à Shawinigan Falls, et au Cap-de-la-Madeleine. Les observations à ces six endroits sont indiquées sur la Planche XXII (Plan C-214-10 des archives de la Commission). Du 1er octobre 1922 au 30 septembre 1923, elle a été comme suit :

	Pouces
Barrage Gouin.....	32.13
Barrage "A".....	28.79
Manouane.....	21.94
La Tuque.....	28.81
Shawinigan Falls.....	30.84
Cap de la Madeleine.....	35.69
Moyenne pour les 6 postes.....	29.68

Sur la Planche XXIII (Plan D-213-10 des archives de la Commission), la précipitation observée chaque jour au Barrage Gouin, Manouane, La Tuque et Shawinigan est indiquée par une courbe cumulative dans chaque cas. La précipitation annuelle au Barrage Gouin pour les années qui suivent le 1er octobre 1913 a été comme suit :

	Pouces
Octobre 1913 à octobre 1914.....	31.53
“ 1914 “ 1915.....	33.28
“ 1915 “ 1916.....	31.74
“ 1916 “ 1917.....	35.81
“ 1917 “ 1918.....	35.35
“ 1918 “ 1919.....	37.50
“ 1919 “ 1920.....	31.62
“ 1920 “ 1921.....	42.01
“ 1921 “ 1922.....	29.33
“ 1922 “ 1923.....	32.12
Total.....	340.29
Moyenne pour les 10 années.	34.03

Température Une température minimum de 40 degrés en-dessous de zéro a été observée au barrage Gouin le 4 février; à Manouane, la température minimum a été observée à 44 degrés en-dessous de zéro le 4 et le 5 février; à La Tuque la plus basse température a été enregistrée le 3 février alors que le thermomètre est descendu à 44 degrés en-dessous de zéro, et à Shawinigan, la température minimum a été de 30.5 en-dessous de zéro aussi le 4 février. Le mois le plus froid de l'année a été janvier avec une température moyenne de 2.1 en-dessous de zéro.

La température la plus haute a été enregistrée au Barrage Gouin, le 18 juin à 87 degrés; à Manouane, le 19 juin à 92 degrés; à La Tuque le 19 juin à 96 et à Shawinigan le 20 juin à 93.5. C'est le mois de juillet qui a eu la température moyenne la plus élevée. La moyenne pour ce mois au barrage Gouin était de 58.6

PLANCHE XXII

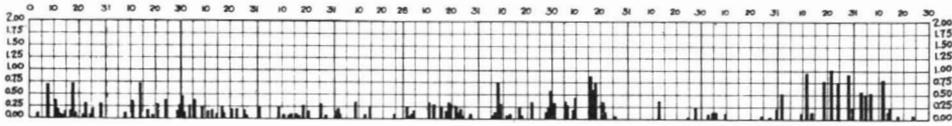
VALLÉE DU ST-MURICE PRÉCIPITATION QUOTIDIENNE
1922-1923

PRÉCIPITATION MENSUELLE

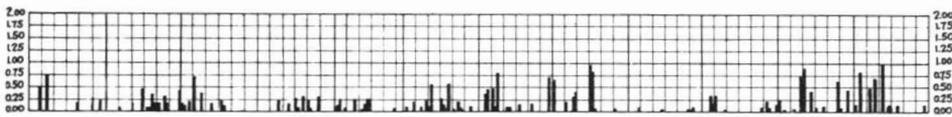
MONTHLY RAINFALL

	OCT.	NOV.	DEC.	JAN.	FEB.	MARCH	APRIL	MAY	JUNE	JULY	AUG.	SEPT.	TOTAL.
BARRAGE GOUIN	5.54	2.47	2.71	1.65	1.25	2.94	3.05	4.62	0.69	0.92	5.61	3.92	32.15
BARRAGE A	1.75	2.40	2.15	1.55	1.45	2.61	3.59	3.59	0.30	1.50	4.75	3.67	28.79
MANOUANE	2.59	1.65	2.24	1.10	1.10	2.68	3.06	2.94	0.60	0.66	2.80	1.58	21.94
LATUQUE	2.57	3.08	1.43	1.64	1.53	2.90	4.32	2.58	0.60	1.57	4.76	2.25	28.51
SHAWINIGAN FALLS	3.55	1.32	1.73	2.26	0.64	1.65	4.15	2.72	1.65	4.16	5.92	1.72	30.54
CAP DE LA MADELINE	3.81	2.25	2.22	1.66	2.60	3.40	4.66	2.44	2.47	3.11	5.75	1.52	35.69
MOYENNE	2.81	2.19	2.08	1.63	1.34	2.69	3.74	3.00	1.06	1.98	4.87	2.24	29.70

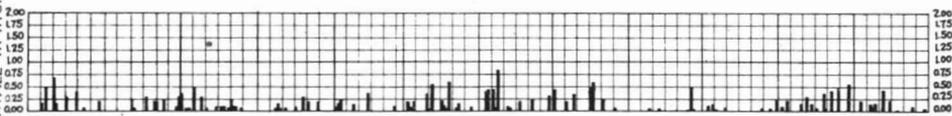
BARRAGE GOUIN



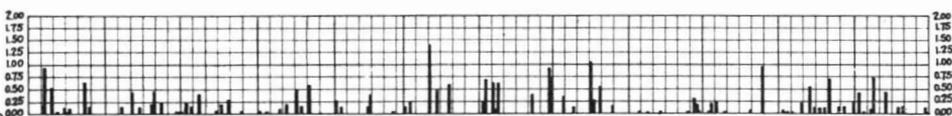
BARRAGE A



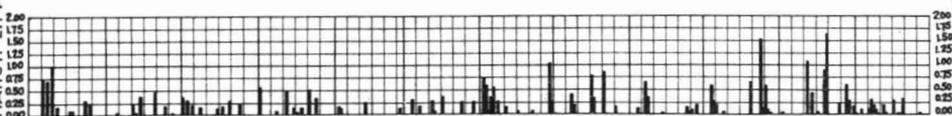
MANOUANE



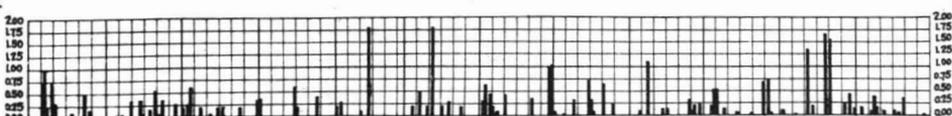
LATUQUE



SHAWINIGAN FALLS



CAP DE LA MADELINE



RAINFALL IN INCHES

PRÉCIPITATION EN POUÇES

RAINFALL IN INCHES

PRÉCIPITATION EN POUÇES

OCT. NOV. DÉC. JANV. FÉV. MARS AVRIL MAI JUIN JUILLET AOÛT SEPT.
 ← 1922 → 1923 →

PLANCHE XXIII

LA COMMISSION DES EAUX COURANTES DE QUÉBEC.
 STATIONS PLUVIOMÉTRIQUES DE LA RIV. ST-MAURICE
 COURBES DE PRÉCIPITATION
 ANNÉE 1922-1923

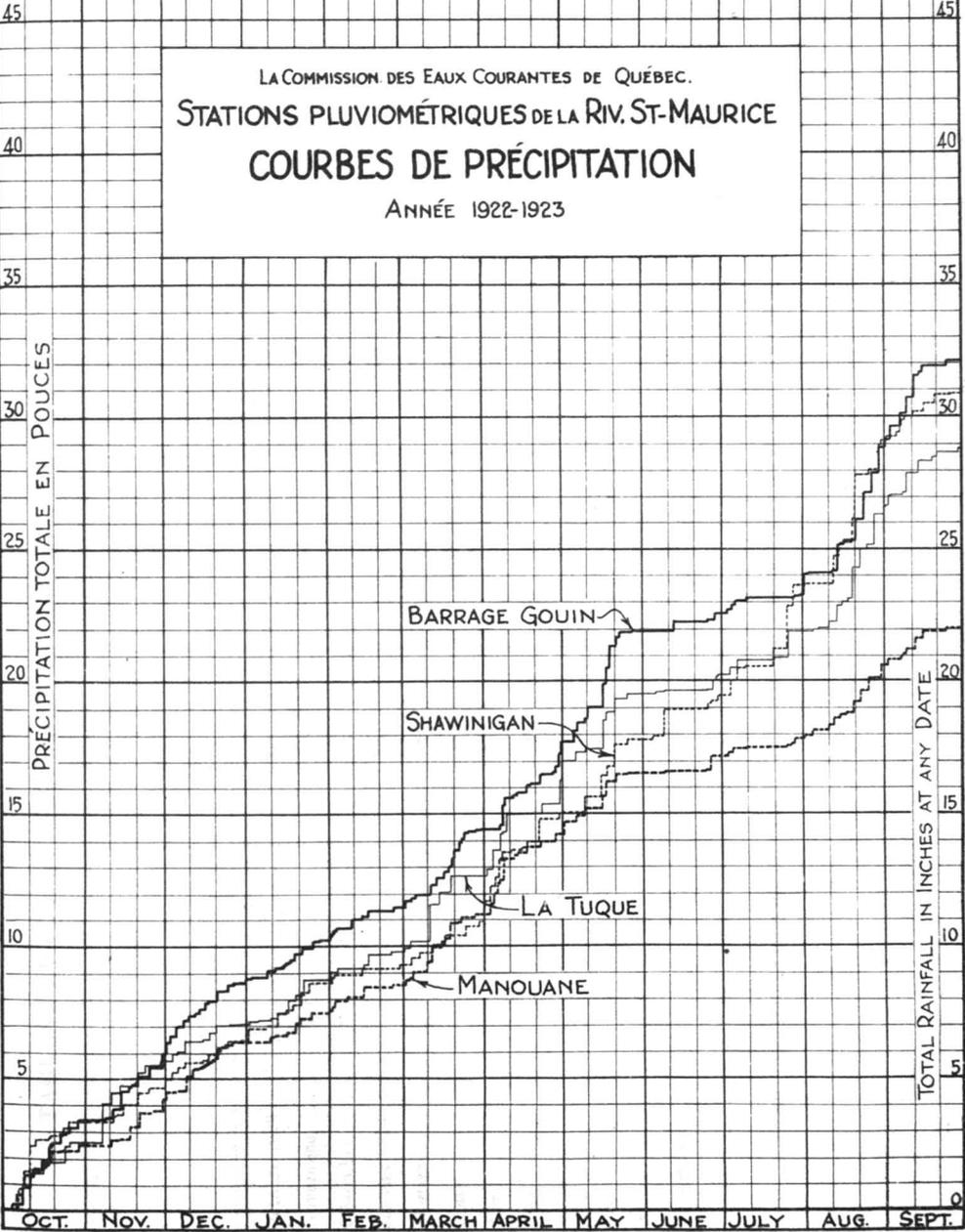


TABLEAU IV—TEMPÉRATURES OBSERVÉES AU BARRAGE GOUIN 1922-23

MOIS	Maximum	Date	Minimum	Date	Moyenne
Octobre 1922.....	78	1	11	25	40.3
Novembre.....	60	4	6	26-28-29	26.9
Décembre.....	44	1	-32	19	6.2
Janvier 1923.....	36	1	-36	7	- 2.1
Février.....	24	8	-40	4	2.3
Mars.....	38	3-16-22	-28	9	8.3
Avril.....	62	27	-18	1	27.8
Mai.....	74	25	16	2-11	41.5
Juin.....	89	18	19	12	51.9
Juillet.....	85	19	31	2	58.6
Août.....	86	1	28	14	55.6
Septembre.....	76	23	28	17	51.4

NOTE:—Les chiffres précédés du signe “-” indiquent que la température est en-dessous de zéro.

RIVIÈRE SAINT-FRANÇOIS

Les réservoirs du lac St François et du lac Aylmer ont été d'un secours inappréciable pour les compagnies qui exploitent les forces hydrauliques sur la rivière St François.

Au printemps, la réserve était épuisée quand le dégel a commencé. La saison du dégel, qui commence normalement vers le 20 mars ne s'est produite cette année que le 8 avril. Le réservoir Allard au lac St François était vide le 27 mars. Durant quelque jours il y a eu manque d'eau à l'usine de la compagnie Hydraulique St François, à Disraéli. C'est une condition extraordinaire pour laquelle il n'est pas raisonnable de se préparer. En effet, la saison du dégel, par conséquent du ruissellement intense, débute vers le 20 mars. Depuis 1918, le dégel a commencé vers cette date. Le volume d'eau disponible dans les réservoirs au début de l'hiver, ajouté au ruissellement naturel, doit être dépensé quand vient le printemps. A chaque année, en décembre, un calcul est fait pour indiquer à quel niveau probable sera l'eau du lac sous des conditions déterminées de débit. Cette courbe doit être calculée pour une saison moyenne et non pas pour la date du dégel la plus reculée. Cette dernière méthode entraînerait une perte considérable pour au moins cinq années sur six.

Le réservoir Allard, vide ou à la cote 100 au printemps, s'est rempli à la cote 126 avec l'eau de la fonte des neiges. (Voir plan C 996/ô des archives de la Commission, Planche XXIV de ce rapport). Ce plan indique la hauteur de l'eau dans le réservoir à chaque jour et le débit par les ouvertures du barrage.

Le tableau qui suit indique le volume d'eau dans le réservoir à chaque mois, celui fourni par le bassin (apport) et le volume tiré du réservoir (demande).

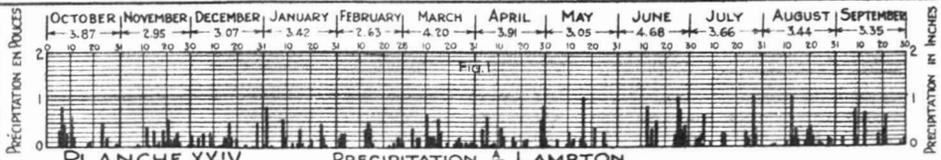


PLANCHE XXIV PRÉCIPITATION À LAMBTON

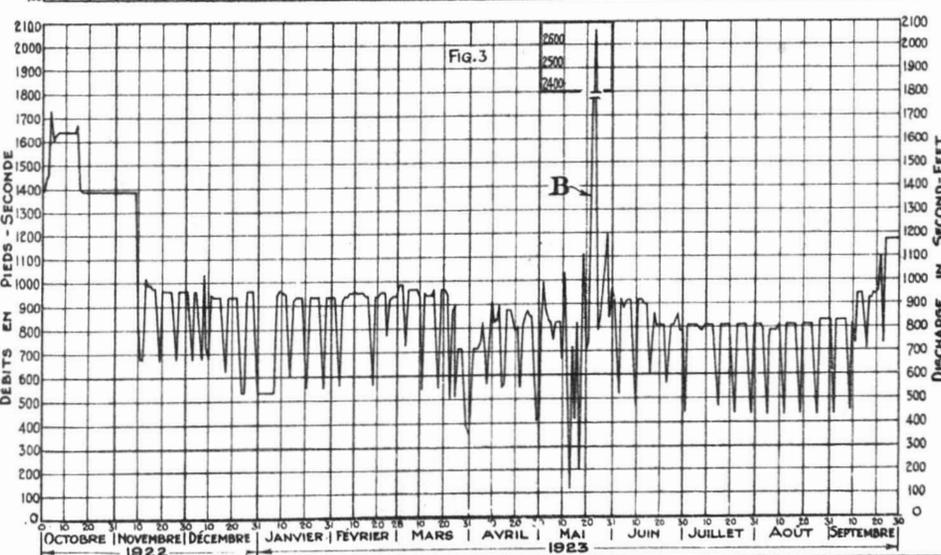
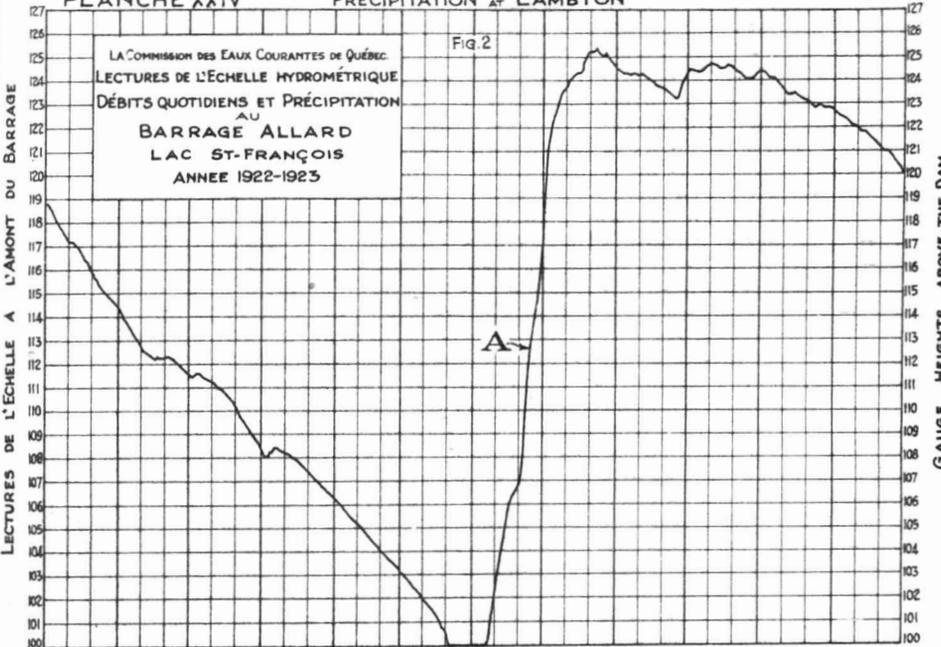


TABLEAU V—STATION “ LAC SAINT FRANÇOIS ” SUR RIVIÈRE SAINT FRANÇOIS

MOIS	1 Cube total de l'eau écou- lée par les vannes en mille-carré- pieds	EMMAGASINEMENT			RUISSELLEMENT			
		2 Volume d'eau dans le résér- voir le 1er de chaque mois en mille- carre-pieds	3 Augmentation du volume durant le mois	4 Diminution du volume durant le mois	5 Cube total de l'eau apporté par le bassin en mille-carri- pieds	6 Apport moyen men- suel en pieds seconde	7 Lame d'eau correspon- dant au cube de la colonne 5 en pouces	8 Précipitation à Lambton en pouces
Octobre 1922.....	143.57	284.2	76.7	66.87	696	1.700	3.87
Novembre.....	97.16	207.5	44.9	52.26	562	1.328	2.95
Décembre.....	80.50	162.6	50.8	29.70	309	0.755	3.07
Janvier 1923.....	76.80	111.8	29.0	47.80	497	1.215	3.42
Février.....	78.32	82.8	42.4	35.92	414	0.913	2.63
Mars.....	78.20	40.4	40.4	37.80	393	0.961	4.20
Avril.....	68.77	0.0	302.3	371.07	3990	9.434	3.91
Mai.....	84.80	302.3	87.5	172.30	1793	4.380	3.05
Juin.....	74.04	389.8	1.0	73.04	785	1.856	4.68
Juillet.....	71.07	388.8	1.9	69.17	720	1.758	3.66
Août.....	70.18	386.9	32.1	38.08	396	0.968	3.44
Septembre.....	84.05	354.8	51.6	32.45	349	0.825	3.35
	1007.46	389.8	370.8	1026.46	26.093	42.23

Ruissellement : 0.617 de la précipitation.

(Note.—Avec précipitation à Disraéli, ruissellement:—0.607.)

TABLEAU VI—STATION “ BARRAGE ALLARD ” AU LAC SAINT FRANÇOIS

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE A L'AMONT DU BARRAGE ET DÉBITS MOYENS JOURNALIERS.
SUPERFICIE DU BASSIN HYDRAULIQUE : 472 MILLES CARRÉS

DATE	OCTOBRE 1922		NOVEMBRE		DÉCEMBRE		JANVIER 1923		FÉVRIER		MARS	
	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Debits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits
1	118.80	1390	114.35	1390	111.60	970	108.30	540	106.30	945	103.20	995
2	.60	1450	.20	1390	.50	800	.10	540	.20	945	.10	995
3	.45	1466	113.95	1390	.60	680	.10	540	.10	710	.00	995
4	.20	1730	.80	1390	.65	970	.30	540	.00	570	102.90	737
5	.00	1605	.65	1390	.65	970	.35	540	105.90	928	.80	970
6	117.85	1631	.50	1390	.60	970	.50	540	.75	945	.65	970
7	.70	1640	.50	1390	.50	800	.50	540	.60	945	.55	970
8	.55	1640	.15	1390	.45	680	.40	951	.50	960	.45	970
9	.35	1640	.00	1390	.40	736	.35	970	.40	960	.30	970
10	.20	1640	112.85	810	.35	680	.30	970	.30	966	.15	937
11	.20	1640	.65	680	.30	957	.25	960	.20	960	.00	555
12	.20	1640	.57	680	.20	945	.20	960	.10	960	101.90	953
13	.10	1640	.50	1023	.10	945	.10	756	104.95	960	.80	945
14	.00	1640	.40	995	.00	945	.05	610	.85	960	.65	945
15	116.80	1670	.35	995	110.90	945	.00	930	.75	945	.55	945
16	.65	1401	.30	980	.80	744	107.90	945	.60	945	.40	970
17	.45	1390	.35	980	.70	625	.80	945	.45	726	.25	728
18	.35	1390	.30	800	.60	945	.70	945	.35	570	.05	555
19	.10	1390	.30	680	.45	945	.60	945	.25	945	100.80	970
20	115.92	1390	.30	970	.30	945	.50	718	.15	945	.70	970
21	.73	1390	.35	970	.10	945	.40	555	.05	960	.40	945
22	.60	1390	.35	970	109.90	945	.30	945	103.95	960	.00	510
23	.35	1390	.30	970	.70	682	.20	945	.85	960	.00	880
24	.23	1390	.25	970	.60	540	.10	945	.75	781	.00	902
25	.10	1390	.15	800	.45	540	.00	945	.65	930	.00	519
26	.00	1390	.05	680	.30	970	106.90	945	.55	945	.00	720
27	114.90	1390	.00	970	.15	970	.80	718	.45	945	.00	720
28	.80	1390	111.90	970	.00	970	.70	555	.30	995	.00	720
29	.70	1390	.80	970	108.85	970	.60	94500	510
30	.60	1390	.70	970	.70	700	.50	94500	397
31	139050	540	.40	94500	357

TABLEAU VI—(Suite)—STATION “ BARRAGE ALLARD ” AU LAC SAINT FRANÇOIS

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE A L'AMONT DU BARRAGE ET DÉBITS MOYENS JOURNALIERS.
SUPERFICIE DU BASSIN HYDRAULIQUE : 472 MILLES CARRÉS

DATE	AVRIL 1923		MAI		JUIN		JUILLET		AOUT		SEPTEMBRE	
	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits	Cote	Débits
1	100.00	502	119.80	836	124.50	920	124.45	435	124.35	810	122.65	830
2	.00	720	121.00	995	.40	643	.45	810	.30	810	.55	428
2	.00	720	.60	880	.35	526	.42	810	.20	790	.50	830
4	.00	720	122.15	836	.30	920	.40	810	.10	536	.45	830
5	.00	750	.50	826	.30	880	.35	810	.10	430	.40	830
6	.00	830	.85	753	.25	918	.40	810	.10	790	.30	830
7	.10	704	123.15	830	.30	920	.45	797	123.95	790	.20	830
8	.50	570	.40	830	.30	920	.55	790	.85	790	.10	585
9	101.40	756	.60	830	.25	646	.65	810	.75	790	.05	445
10	.90	912	.75	687	.20	469	.72	810	.55	810	.00	830
11	102.65	830	124.00	1033	.25	920	.70	810	.45	576	121.90	729
12	103.30	836	.10	670	.20	920	.65	810	.40	426	.80	945
13	104.00	904	.20	120	.15	920	.60	810	.40	810	.80	945
14	.65	555	.30	726	.05	900	.50	600	.40	810	.75	945
15	105.30	568	.35	422	.00	900	.50	464	.40	810	.65	872
16	.80	880	.35	825	123.90	610	.50	810	.35	810	.55	706
17	106.20	880	.50	204	.80	732	.65	810	.25	810	.45	920
18	.40	880	.90	571	.75	865	.63	810	.20	593	.35	920
19	.60	835	125.20	1112	.70	810	.60	810	.15	426	.25	945
20	.80	790	.25	705	.65	810	.50	810	.10	810	.15	945
21	107.25	810	.25	752	.60	810	.40	582	.05	810	.00	954
22	108.40	555	.30	1191	.50	810	.35	436	122.90	810	.00	1101
23	110.40	811	.40	2666	.40	566	.25	810	.80	810	.00	728
24	111.75	855	.20	1374	.35	663	.15	810	.90	810	129.90	1170
25	112.75	880	.10	792	.25	810	.00	810	.95	593	.75	1170
26	113.45	855	.00	849	.20	810	.00	810	.90	428	.60	1170
27	114.12	855	.20	947	.40	830	.00	810	.85	830	.45	1170
28	.95	595	.00	1087	.80	855	.10	566	.85	830	.35	1170
29	116.10	410	124.90	1192	124.10	790	.20	435	.85	830	.20	1170
30	117.65	417	.75	849	.30	790	.35	810	.80	830	.00	1170
3155	96640	810	.75	830

TABLEAU VII—PRÉCIPITATION DANS LA VALLÉE DE LA RIVIÈRE SAINT-FRANÇOIS

	Oct. 1922	Nov.	Déc.	Janv. 1923	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Totaux
Lambton.....	3.87	2.95	3.07	3.42	2.63	4.20	3.91	3.05	4.68	3.66	3.44	3.35	42.23
Disraéli.....	3.75	2.39	3.45	4.32	2.85	4.25	4.02	1.75	4.02	3.49	3.08	1.51	38.88
East Angus.....	2.62	1.85	2.74	4.76	3.68	5.49	4.59	3.83	3.76	3.01	3.11	4.16	43.60
Lennoxville.....	3.33	1.45	1.45	3.30	2.35	3.20	4.16	2.99	3.43	2.87	2.33	3.24	34.10
Sherbrooke.....	2.42	1.39	1.38	3.99	2.38	4.41	3.50	2.93	3.76	2.52	3.75	2.94	35.37
Kingsbury.....	2.05	2.05	1.55	4.68	2.20	2.84	3.31	5.86	2.32	4.09	3.33	34.28 (11 mois)
Drummondville.....	5.78	1.95	2.86	3.60	1.85	3.15	5.10	3.50	3.85	4.96	5.79	3.25	45.64

Serpage Le terrain boisé autour du lac Saint-François et qui a été inondé chaque année depuis 1918, était dans un état tel que le flottage du bois sur le lac ne pouvait être fait sans risques de pertes sérieuses. La Commission a donc décidé de faire le serpage de cette superficie inondée. A cette fin, des soumissions ont été demandées dès l'automne de 1922, et le contrat a été accordé à Messieurs Roberge & Bédard, de Lambton.

Le travail a été commencé dès l'hiver 1923 et terminé durant l'automne. Il a été fait d'après un cahier des charges comportant, entre autres conditions, le brûlage du bois inutile selon les règlements du Ministère des Terres et Forêts.

Renseignements hydrométriques

Les Tableaux VIII, IX, X, XI et XII qui suivent, indiquent la variation de la hauteur de l'eau aux stations d'observation sur la rivière St-François, à savoir: Lac Aylmer, Bishop's Crossing, Ascot Corner, Sherbrooke et Richmond.

TABLEAU VIII

VARIATION DE LA HAUTEUR DE L'EAU DANS LE LAC
AYLMER

DATE	Oct. 1922	Nov.	Déc.	Janv. 1923	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.
1	5.8	7.1	7.3	6.6	5.4	5.0	3.3	11.8	11.6	10.3	7.9	4.9
2	5.8	7.1	7.3	6.5	5.5	5.0	3.2	11.9	11.6	10.4	7.7	4.9
3	5.8	7.1	7.2	6.5	5.4	5.0	3.3	11.9	11.7	10.4	7.6	4.7
4	5.9	7.0	7.2	6.5	5.3	5.0	3.4	11.8	11.7	10.2	7.5	4.7
5	6.0	7.0	7.2	6.6	5.4	4.9	3.4	11.8	11.6	10.1	7.4	4.7
6	6.1	7.0	7.5	6.7	5.3	4.9	3.6	11.9	11.4	9.9	7.2	4.7
7	6.2	7.0	7.4	6.8	5.3	4.9	3.9	12.0	11.3	10.2	7.0	4.7
8	6.3	7.0	7.4	6.7	5.3	4.8	4.3	12.1	11.3	10.3	7.0	4.6
9	6.4	7.0	7.5	6.7	5.3	4.7	4.5	12.0	11.4	10.4	6.8	4.7
10	6.5	6.9	7.5	6.8	5.3	4.7	4.8	12.0	11.3	10.4	6.7	4.6
11	6.6	6.9	7.5	6.8	5.3	4.6	5.0	11.9	10.8	10.5	6.7	4.6
12	6.7	6.8	7.4	6.6	5.2	4.6	5.2	12.0	10.7	10.5	6.6	4.7
13	6.7	6.7	7.4	6.4	5.2	4.6	5.5	11.9	10.6	10.4	6.3	4.7
14	6.8	6.6	7.3	6.3	5.2	4.5	5.6	11.9	10.5	10.3	6.1	4.7
15	6.9	6.6	7.3	6.2	5.2	4.3	5.7	12.1	10.4	10.2	6.0	4.8
16	6.9	6.7	7.3	6.2	5.2	4.2	5.6	11.9	10.3	10.1	5.9	4.8
17	7.0	6.7	7.3	6.1	5.2	4.1	5.4	12.0	10.3	10.2	5.8	4.7
18	6.9	6.7	7.1	6.1	5.2	4.0	5.4	12.0	10.1	10.2	5.6	4.7
19	6.9	6.7	7.0	5.9	5.2	3.9	5.4	11.9	10.1	10.2	5.5	4.7
20	6.9	6.6	7.0	5.9	5.2	3.8	5.4	11.9	10.0	10.2	5.4	4.7
21	6.9	6.8	6.9	5.9	5.2	3.7	5.7	11.7	10.0	9.8	5.3	4.7
22	6.9	6.9	6.9	5.8	5.2	3.7	6.2	12.1	9.9	9.5	5.0	4.5
23	6.9	7.2	6.9	5.7	5.2	3.6	6.7	12.1	9.9	9.2	5.3	4.5
24	6.9	7.3	6.8	5.7	5.2	3.6	6.9	12.1	9.7	9.0	5.4	4.4
25	7.0	7.5	6.8	5.7	5.2	3.6	7.8	12.0	9.6	8.7	5.3	4.3
26	7.0	7.6	6.7	5.7	5.1	3.6	7.9	11.9	9.5	8.5	5.2	4.3
27	7.1	7.6	6.7	5.6	5.1	3.5	8.3	12.0	9.6	8.4	5.0	4.2
28	7.1	7.5	6.7	5.6	5.0	3.5	8.8	12.0	9.7	8.4	4.9	4.2
29	7.0	7.4	6.7	5.5	3.4	9.5	12.0	10.0	8.3	4.9	4.1
30	7.1	7.3	6.6	5.5	3.4	10.5	11.8	10.2	8.1	4.9	4.1
31	7.1	6.6	5.4	3.4	11.7	8.0	5.0

Le plan D-752-13 des archives de la Commission est un graphique de ces lectures.

TABLEAU IX

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE A BISHOP'S
CROSSING, SUR LA RIVIÈRE ST-FRANÇOIS

DATE	Oct. 1922	Nov.	Déc.	Janv. 1923	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.
1	0.8	1.8	1.8	3.2	2.3	3.4	5.3	9.7	3.1	2.1	2.2	1.0
2	1.0	1.6	2.0	3.3	1.9	3.2	3.3	9.0	2.4	1.8	1.5	1.0
3	1.0	1.6	2.0	3.2	2.3	3.5	2.9	7.0	1.8	1.2	1.5	0.9
4	0.9	1.6	2.1	3.2	2.6	3.4	2.8	5.5	1.8	1.0	1.5	1.4
5	0.6	1.8	2.1	3.1	2.1	3.4	3.7	4.9	2.0	2.0	1.5	1.3
6	0.6	1.8	2.4	3.1	2.2	3.6	5.0	4.4	2.1	2.9	1.6	0.9
7	0.8	1.8	2.6	3.1	2.2	3.5	6.1	4.0	4.8	3.9	1.4	0.9
8	1.0	1.8	2.6	2.8	1.9	2.9	7.0	3.7	4.4	3.5	1.2	0.7
9	2.0	1.9	2.8	2.5	1.9	2.2	8.0	3.5	4.4	3.1	1.2	1.3
10	2.4	1.9	2.8	3.0	1.9	2.3	8.3	5.5	4.0	2.0	0.9	1.4
11	2.3	1.9	2.8	3.0	1.8	2.5	8.3	3.5	3.6	1.6	1.1	1.4
12	2.3	1.9	2.9	3.0	2.0	2.5	8.7	3.7	2.5	1.3	0.6	1.5
13	2.3	2.0	2.9	3.1	1.8	2.5	8.7	3.6	1.9	1.5	1.8	1.5
14	2.0	2.6	3.0	3.1	1.8	2.4	8.5	3.3	1.4	1.5	2.7	1.4
15	1.8	2.8	3.1	2.9	2.0	2.6	8.0	3.3	1.7	1.8	2.9	1.3
16	1.8	2.8	3.1	2.7	2.0	2.9	7.9	3.3	2.0	3.0	2.7	1.4
17	1.8	2.8	3.2	2.7	2.1	3.0	6.5	5.5	2.0	2.9	2.0	1.3
18	1.6	2.7	3.0	2.6	2.3	2.9	6.0	5.9	2.3	2.0	2.0	1.2
19	1.5	2.6	3.0	2.6	2.6	2.9	6.0	5.4	2.0	1.2	1.6	1.3
20	1.6	2.5	2.9	2.6	2.6	2.9	6.1	4.5	2.0	2.2	1.0	1.4
21	1.6	2.5	2.9	2.8	2.4	3.0	6.9	4.5	1.8	2.3	1.5	1.5
22	1.6	2.5	2.9	2.8	2.4	3.6	7.7	4.1	1.5	2.5	1.5	1.9
23	2.0	2.5	2.9	2.6	2.4	3.9	9.0	3.8	1.4	2.5	1.7	2.6
24	2.1	2.0	2.8	2.5	2.2	4.0	8.5	3.8	2.1	2.4	1.7	2.5
25	2.6	1.8	3.0	2.5	2.1	4.1	6.5	3.7	1.8	2.0	1.9	2.5
26	2.8	1.6	3.0	2.3	2.0	4.0	5.0	3.5	2.0	2.0	1.5	2.0
27	2.8	1.6	3.1	2.3	2.5	3.6	5.0	3.1	2.1	1.8	1.8	1.9
28	2.8	1.6	3.2	2.4	2.7	3.7	5.3	3.0	2.7	2.0	1.8	1.9
29	2.8	1.8	3.3	2.4	3.7	6.2	2.7	3.0	2.3	1.5	2.0
30	2.7	1.8	3.3	2.7	3.4	8.3	3.0	2.7	2.7	1.5	1.6
31	1.9	3.4	2.9	3.3	2.9	2.4	1.1

Le plan D-1409-2 des archives de la Commission est un graphique de ces lectures.

TABLEAU X

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE A ASCOT
CORNER, SUR LA RIVIÈRE ST-FRANÇOIS

DATE	Oct. 1922	Nov.	Déc.	Janv. 1923	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.
1	1.3	1.8	0.6	3.0	2.8	3.6	8.5	2.2	2.0	1.9	1.0
2	0.7	1.6	2.2	2.4	2.8	2.9	3.9	7.2	1.9	1.8	0.9
3	1.5	1.8	2.0	2.8	3.0	3.0	3.9	5.5	1.5	1.5	1.3	1.0
4	1.1	1.8	1.9	3.0	1.8	2.8	3.8	4.5	1.3	1.4	1.7	1.4
5	1.1	1.7	2.2	3.0	2.0	2.0	4.3	4.0	1.5	2.1	1.3	1.5
6	1.6	1.5	2.0	2.9	1.9	2.8	5.0	3.9	2.9	2.4	1.5	1.3
7	1.2	1.7	1.8	2.8	2.3	6.5	3.7	3.3	1.5	1.2
8	1.2	1.9	1.8	2.8	2.7	6.8	3.0	3.5	3.1	1.4	1.3
9	1.4	1.5	2.6	2.4	3.1	7.8	2.5	3.0	2.8	1.4	1.0
10	2.0	2.0	2.7	2.8	3.0	7.5	2.8	2.9	2.0	1.4	1.3
11	1.9	1.4	1.4	2.7	1.8	2.5	7.4	3.1	2.9	1.9	1.2	1.7
12	2.0	1.7	2.1	2.5	1.9	2.3	8.2	2.9	2.8	1.8	1.2	1.5
13	2.0	2.2	1.9	2.8	3.2	4.0	8.1	3.0	2.2	1.8	1.0	1.6
14	1.9	2.1	2.2	3.0	3.1	8.0	3.2	1.5	1.7	1.9	1.5
15	2.0	1.5	2.8	3.0	3.4	7.3	2.7	1.8	1.8	1.5
16	2.4	1.9	3.2	2.9	3.5	4.5	2.9	1.9	1.9	1.3
17	1.8	2.3	2.1	2.7	2.2	3.8	4.0	5.1	2.4	1.0
18	1.7	2.0	1.0	3.0	1.9	3.4	3.7	5.0	2.1	1.8	1.4
19	1.8	2.0	1.7	2.9	1.7	2.7	3.4	4.4	1.7	1.3	1.2
20	1.7	1.9	2.4	2.7	3.3	3.7	3.4	3.8	1.5	1.4	1.4
21	1.7	2.4	2.3	1.2	3.4	3.8	4.9	3.4	1.4	1.7	1.5
22	1.7	2.3	2.1	2.9	3.5	3.8	7.5	3.4	1.8	1.9	1.9	2.3
23	1.2	2.0	2.3	3.1	2.8	3.6	7.7	3.0	1.5	2.0	1.8	2.5
24	1.8	1.8	2.4	2.9	3.4	3.9	7.0	2.9	1.5	1.9	1.8	2.1
25	2.1	1.5	1.0	2.7	2.9	3.7	5.5	3.0	1.3	1.8	1.3	1.9
26	2.4	1.5	1.8	2.9	2.4	4.0	4.4	2.8	1.9	1.8	1.7	1.7
27	2.1	1.3	2.0	3.1	2.5	4.3	4.3	2.7	2.0	1.8	1.5	1.8
28	2.0	1.7	2.4	2.0	2.9	4.1	4.4	2.5	2.8	1.9	1.6	1.9
29	1.9	1.5	1.0	2.3	4.0	5.4	2.0	3.0	1.9	1.5	1.4
30	2.0	1.5	1.7	3.5	3.9	6.8	2.3	2.3	2.1	1.5
31	1.9	1.9	3.3	3.3	2.2	2.0	1.4

Le plan D-577-8 des archives de la Commission est un graphique de ces lectures.

TABLEAU XI

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE A SHERBROOKE, SUR LA RIVIÈRE ST-FRANÇOIS

DATE	Oct. 1922	Nov.	Déc.	Janv. 1923	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.
1	1.5	2.3	2.0	1.5	3.4	3.3	4.1	16.7	3.6	3.2	2.3	1.4
2	1.2	1.5	2.8	3.4	3.1	3.2	3.7	13.8	2.7	2.4	2.0	1.2
3	1.4	2.0	2.7	4.3	3.2	3.1	3.9	11.3	2.2	2.0	2.0	1.3
4	1.2	1.9	2.7	4.4	2.5	5.0	3.8	9.4	2.0	2.2	2.0	1.4
5	1.5	1.5	2.7	4.4	2.5	3.1	5.9	8.5	2.4	2.4	1.7	1.7
6	1.9	1.5	2.6	4.2	2.5	3.1	9.5	7.9	6.0	3.5	1.6	1.3
7	1.4	1.6	4.5	4.0	5.4	3.1	12.0	7.3	8.2	5.1	2.0	1.4
8	1.1	2.0	4.2	3.4	3.1	3.3	12.2	6.6	7.0	5.0	1.9	1.1
9	1.4	2.0	4.2	3.7	3.2	3.3	16.3	5.9	6.6	4.3	1.9	1.3
10	2.2	2.0	3.8	3.1	3.1	3.3	12.6	5.7	7.1	4.1	1.7	1.8
11	2.2	2.0	3.5	3.1	2.7	3.1	9.7	6.0	6.6	3.0	1.4	2.1
12	2.3	1.8	3.6	3.3	2.2	2.8	11.3	5.2	6.3	2.9	1.4	1.8
13	2.2	2.6	3.6	3.4	2.9	3.6	11.5	5.8	5.4	2.5	1.4	1.8
14	2.0	2.7	3.5	3.3	3.2	3.9	10.0	6.4	4.5	2.3	2.5	1.8
15	1.8	2.5	3.5	3.2	3.2	3.4	9.3	5.2	4.6	2.3	2.2	1.5
16	2.1	2.6	3.5	3.9	3.3	3.6	9.2	5.5	4.5	5.4	2.5	1.4
17	2.6	2.7	3.5	3.6	2.0	3.6	8.2	9.4	4.5	4.6	2.3	1.3
18	1.5	2.5	2.7	3.5	2.9	3.4	7.5	10.6	3.4	2.6	2.0	1.7
19	2.0	2.3	3.5	3.4	2.2	3.6	6.7	9.4	2.7	2.5	1.8	1.6
20	1.8	2.5	3.3	5.7	3.4	4.4	7.0	7.8	3.4	1.8	1.6	1.6
21	1.5	5.7	2.7	3.0	3.4	4.3	9.4	7.1	3.4	2.2	1.6	1.6
22	1.5	3.7	2.9	2.9	5.6	4.4	13.3	2.7	2.1	1.9	3.3
23	1.5	2.7	2.3	3.7	3.1	4.1	15.6	5.9	2.6	2.6	2.1	3.3
24	2.0	2.3	2.7	3.6	2.7	4.4	13.1	5.3	2.1	2.4	2.0	2.7
25	3.0	2.0	1.9	3.5	2.9	5.2	11.6	4.9	2.3	2.4	2.1	2.2
26	3.2	1.5	2.1	3.5	2.7	8.8	4.8	2.9	2.4	1.9	2.2
27	3.1	1.4	2.8	3.4	2.8	8.4	4.2	3.1	2.2	1.6	2.0
28	3.0	1.4	5.1	2.9	3.6	8.2	3.9	4.7	2.1	2.0	2.2
29	2.0	1.5	2.3	3.0	4.7	8.7	4.1	4.2	2.4	1.9	2.0
30	2.0	1.8	2.4	3.8	4.4	11.9	5.7	3.8	2.8	1.6	2.0
31	2.5	2.6	3.5	4.2	3.8	2.6	1.9

Le plan D-243-11 des archives de la Commission est un graphique de ces lectures.

TABLEAU XII

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE A RICHMOND, SUR LA RIVIÈRE ST-FRANÇOIS

DATE	Oct. 1922	Nov.	Déc.	Janv. 1923	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.
1	1.2	1.7	1.7	4.1	3.7	3.7	4.8	16.6	2.2	1.6	1.6	1.0
2	0.8	1.5	1.9	4.2	3.7	3.5	4.9	12.6	1.6	1.5	1.4	0.7
3	1.0	1.6	2.1	5.0	3.8	3.4	4.9	11.4	1.8	1.5	1.1	0.8
4	1.5	1.5	2.2	5.9	3.5	3.1	5.2	8.7	1.8	1.1	1.4	1.0
5	1.4	1.6	2.1	5.0	3.5	3.4	5.3	6.7	1.9	1.5	1.1	1.2
6	1.5	1.8	3.0	4.9	3.6	3.5	7.6	6.2	1.9	1.5	1.4	1.0
7	1.2	1.4	5.1	4.5	3.5	5.5	7.9	5.6	4.9	2.0	1.4	0.8
8	0.9	1.8	3.5	4.4	3.6	3.5	13.0	5.3	3.9	3.0	1.4	1.0
9	1.3	1.6	3.4	4.6	3.5	3.4	14.5	5.2	3.2	2.8	1.0	0.8
10	1.6	1.5	3.6	4.4	3.5	3.4	15.0	4.6	3.9	2.4	0.8	1.0
11	2.1	1.6	3.8	4.0	3.3	3.0	14.8	4.1	3.5	1.9	0.7	1.1
12	1.8	1.7	3.6	4.0	3.3	3.1	17.6	5.7	3.2	1.8	0.8	1.3
13	1.8	1.8	3.8	4.2	3.3	5.3	15.6	3.9	3.1	1.8	1.2	1.3
14	1.8	1.5	4.0	3.9	3.3	5.1	15.0	4.2	2.8	1.9	1.6	1.4
15	1.7	2.0	3.9	5.9	3.3	3.2	9.9	3.5	2.5	1.7	1.8	1.3
16	1.4	2.2	3.9	4.0	3.3	3.6	8.2	3.2	2.6	2.1	1.6	1.7
17	1.4	2.1	3.8	3.8	3.3	3.1	7.5	6.8	2.5	2.3	1.5	1.4
18	1.4	2.0	3.9	5.9	3.2	3.3	7.6	8.0	2.3	1.8	1.4	1.0
19	1.6	1.7	3.8	3.9	3.3	3.7	7.4	7.2	2.0	1.6	1.1	1.1
20	1.4	2.5	4.7	3.9	3.4	3.9	5.9	5.2	1.9	1.2	1.5	1.0
21	1.7	2.5	4.7	3.8	3.5	4.1	6.1	4.9	1.9	0.9	1.5	1.1
22	0.8	2.7	4.8	3.8	3.4	4.1	11.9	4.7	2.0	0.9	1.2	1.9
23	1.4	2.4	4.7	5.7	3.4	4.3	14.6	4.0	2.0	1.3	1.2	2.0
24	1.4	2.0	4.5	3.8	3.3	4.4	12.0	3.8	1.6	1.7	1.5	2.2
25	2.3	1.6	4.1	4.0	3.2	4.3	10.6	3.0	1.3	1.5	1.5	1.7
26	2.5	1.1	4.2	5.8	3.1	5.0	7.0	2.7	1.9	1.5	1.3	1.5
27	2.4	1.7	4.1	3.7	3.4	4.9	6.7	2.5	2.6	1.4	1.4	1.6
28	2.2	1.4	4.3	3.7	3.6	4.6	6.6	2.4	2.4	1.4	1.4	1.6
29	1.8	1.7	4.3	3.6	4.4	11.6	2.6	2.6	0.9	1.4	1.7
30	2.0	1.8	4.2	3.7	4.3	15.0	2.2	1.9	1.9	1.0	1.7
31	1.8	4.2	3.7	4.3	2.3	1.7	1.4

Le plan D-238-11 des archives de la Commission est un graphique de ces lectures.

RIVIÈRE MITIS

A sa session de 1922, la législature par la loi 12 Geo. V, chapitre 11, autorisait la Commission à entreprendre la régularisation du débit de la rivière Mitis par la construction d'un barrage-réservoir à la sortie du lac Mitis. Au cours de cette année, les plans ont été préparés pour la construction à cet endroit d'un barrage en bois avec ailes en pierre et terre. Des soumissions furent demandées par voie des journaux, et le contrat a été accordé au plus bas soumissionnaire, "Newton-Dakin Construction Company, Limited", au prix de \$109,557.55. L'entrepreneur commencera l'exécution de son travail dès l'hiver prochain. La construction du barrage doit être terminée à l'automne de 1924 et l'eau sera emmagasinée dès le printemps 1925.

Le débit de la rivière Mitis à la chute Grand Mitis sera régularisé à 350 pieds cubes par seconde quand le réservoir Mitis sera terminé. On sait que la chute Grand Mitis a été aménagée par la Compagnie des Pouvoirs d'Eau du bas St-Laurent. La Commission a passé un contrat avec cette Compagnie, qui bénéficie de l'eau emmagasinée, en vertu duquel la Compagnie paye une redevance annuelle égale à 10% du coût des travaux, plus le coût d'opération des barrages.

Nivellement de précision La rivière Mitis est tributaire du fleuve St-Laurent dans lequel elle se jette à quelques milles en aval de Mont-Joli. Elle prend sa source dans les lacs Mitis situés non loin de la ligne de division des bassins du St-Laurent et de la rivière Restigouche. Son cours longe la ligne séparative des comtés de Rimouski et de Matane. Son bassin de drainage est de 730 milles carrés.

Le profil en long de ce cours d'eau a été déterminé par l'ingénieur E. Duval durant l'été 1923, depuis le fleuve St-Laurent jusqu'à la sortie du lac Mitis inférieur,—endroit où la Commission fait construire un barrage réservoir. Une série de points de repère a été établie aux endroits importants. Toutes les élévations sont au-dessus d'un point de référence (datum) qui correspond au niveau moyen de la mer, tel que défini par un point de repère ainsi désigné par le Ministère des Travaux Publics fédéral: BM—MCCLXXII Elévation 264.37. Ce point est sur la culée ouest du pont du chemin de fer Canadien National qui traverse la rivière à Price Mill, P. Q.

La longueur de la rivière depuis son embouchure jusqu'au lac Mitis inférieur est d'environ 30 milles. La dénivellation dans cette distance est de 851 pieds, soit une moyenne de 28.37 pieds par mille.

Suit une liste des points de repère établis avec la description de chacun:

RIVIÈRE MITIS

Liste des points de repère établis en 1922

No	Elévation	Description
1	82.57	Sur le roc solide au bord du chemin conduisant au moulin Reford, et à environ 100 pieds à l'est du moulin.
2	232.99	Sur le dessus de la culée ouest, côté sud-ouest de la culée du pont de voitures sur rivière Mitis à Priceville.
3	269.66	Sur coin sud-est de l'église de Ste-Angèle sur 4ème rangée de pierres à partir du bas.
4	390.66	Sur le roc du côté droit de la rivière à environ 600 pieds en amont de la rivière Mistigouèche et à 100 pieds en aval d'un petit pont sur rivière Mitis.
5	865.85	Sur roche à environ 300 pieds nord de la maison du gardien du barrage du lac Mitis.

(Voir plan R-1402 des archives de la Commission—Planche XXV de ce rapport.)

RIVIÈRE VERTE

Nivellement de précision

Cette rivière est un tributaire du St-Laurent dans lequel elle se jette au village de l'Île Verte. Elle prend sa source principale dans le lac Chamard qui avoisine le chemin de fer du Témiscouata et coule dans une direction presque nord entre les bassins de la rivière du Loup et de la rivière Trois-Pistoles. La longueur de son parcours est d'environ 31 milles depuis le St-Laurent jusqu'au lac Chamard.

Durant l'été de 1923, le profit en long de cette rivière a été déterminé par l'Ingénieur Eloi Duval depuis le St-Laurent jusqu'au moulin Fournier,—soit sur une distance de 26 milles. Une série de points de repère a été établie aux endroits importants. Toutes les élévations sont au-dessus d'un plan de référence (datum) qui correspond au niveau moyen de la mer, tel que défini par un point de repère ainsi désigné par le Ministère des Travaux Publics fédéral: BM. CLXLIII. Elévation 29.94. Ce point se trouve sur le coin sud-ouest de l'église de l'Île Verte.

PLANCHE XXV

LA COMMISSION DES EAUX COURANTES DE QUÉBEC.

RIVIÈRE MITIS

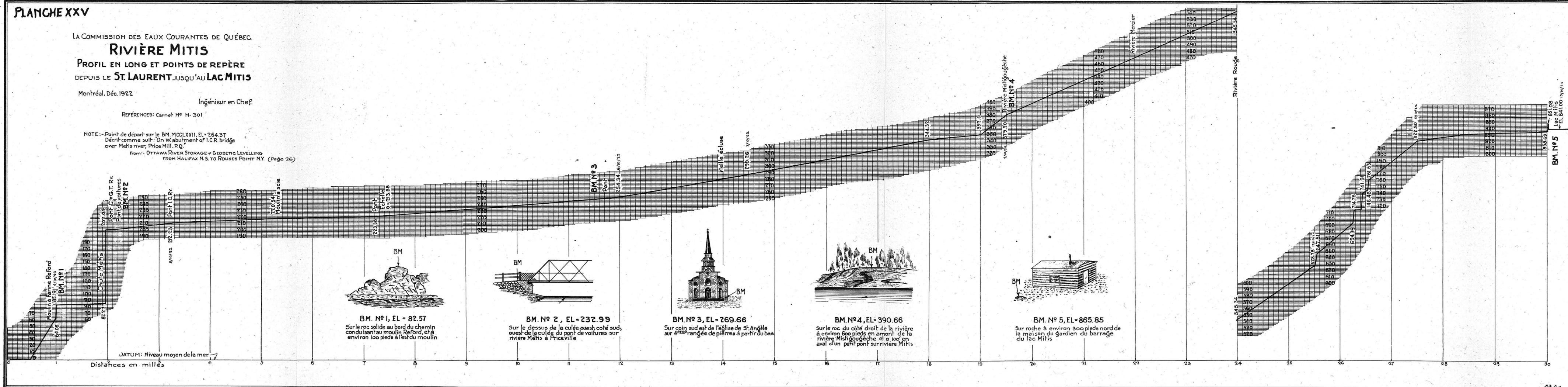
PROFIL EN LONG ET POINTS DE REPÈRE
DEPUIS LE ST. LAURENT JUSQU'AU LAC MITIS

Montréal, Déc. 1922

Ingénieur en Chef.

REFERENCES: Carnet N° N-301

NOTE: - Point de départ sur le B.M. MCCLXXII, EL = 264.37
 Décrit comme suit: On W. abutment of I.C.R. bridge
 over Mitis river, Price Mill, P.Q.
 From: OTTAWA RIVER STORAGE & GEODETIC LEVELLING
 FROM HALIFAX N.S. TO ROUSE POINT N.Y. (Page 26)



BM. N° 1, EL = 82.57
 Sur le roc solide au bord du chemin
 conduisant au moulin Reford, et à
 environ 100 pieds à l'est du moulin

BM. N° 2, EL = 232.99
 Sur le dessus de la culée ouest, côté sud,
 ouest de la culée du pont de voitures sur
 rivière Mitis à Priceville

BM. N° 3, EL = 269.66
 Sur coin sud-est de l'église de St. Angèle
 sur 4^{ème} rangée de pierres à partir du bas

BM. N° 4, EL = 390.66
 Sur le roc du côté droit de la rivière
 à environ 600 pieds en amont de la
 rivière Mishigouèche et à 100' en
 aval d'un petit pont sur rivière Mitis

BM. N° 5, EL = 865.85
 Sur roche à environ 300 pieds nord de
 la maison du gardien du barrage
 du lac Mitis

PLANCHE XXVI

LA COMMISSION DES EAUX COURANTES DE QUÉBEC

RIVIÈRE VERTE

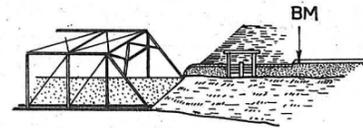
PROFIL EN LONG ET POINTS DE REPÈRE
DEPUIS LE ST. LAURENT JUSQU'AU BARRAGE FOURNIER

Montréal, Octobre 1922

Ingenieur en Chef.

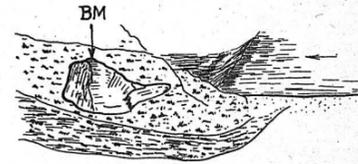
RÉFÉRENCES: Carnet N° N-297

NOTE: Point de départ sur le B.M. CLXLIII, Elev. 29.94
décrit comme suit: On S.W. corner of R.C. church, Ile Verte.
From: OTTAWA RIVER STORAGE - GEODETIC LEVELLING
FROM HALIFAX N.S. TO ROUSES POINT N.Y. - (page 26)



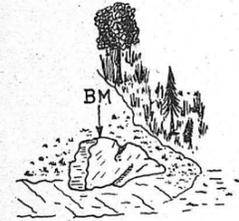
BM. N° 1, EL = 32.15

Sur le dessus du mur en béton
près du chemin public à environ
15 pieds à l'ouest de la prise
d'eau de l'usine électrique Coté
à l'île Verte



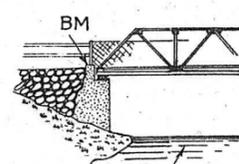
BM. N° 2, EL = 173.41

Sur le roc dans la côte, sur le
bord d'un chemin, et vis-à-vis
la tête de la chute Beaulieu, du
côté gauche de la rivière.



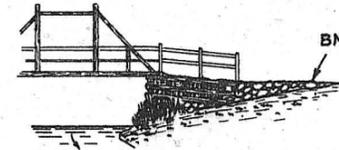
BM. N° 3, EL = 189.14

Sur le roc, du côté ouest du
second barrage Brown, du
côté gauche de la rivière



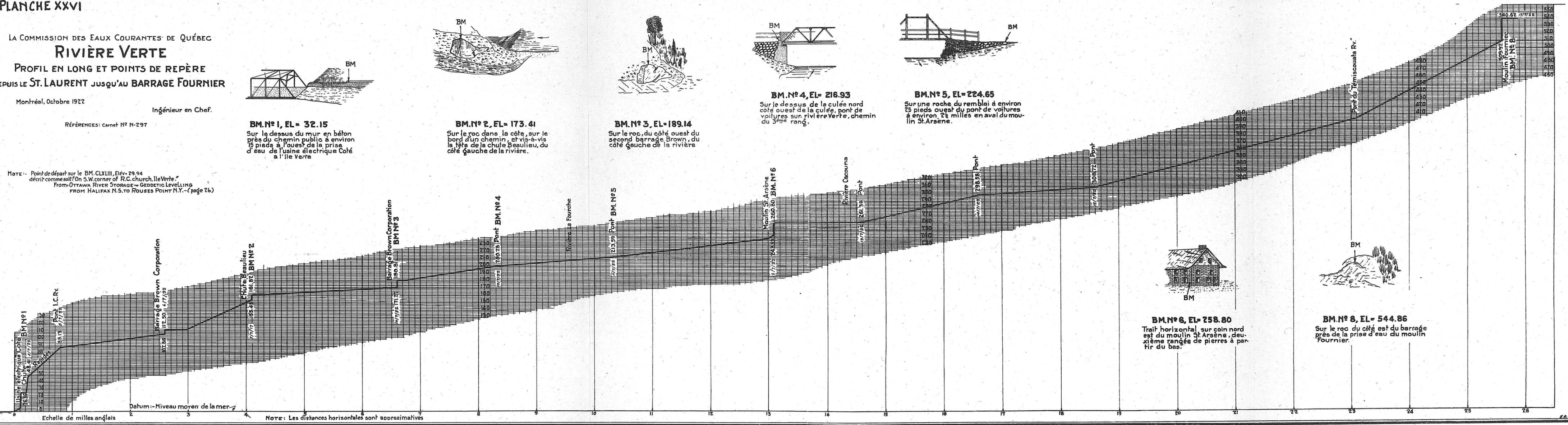
BM. N° 4, EL = 216.93

Sur le dessus de la culée nord
côté ouest de la culée, pont de
voitures sur rivière Verte, chemin
du 3^{me} rang.



BM. N° 5, EL = 224.65

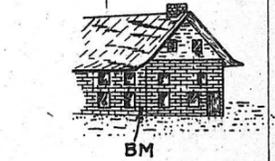
Sur une roche, du remblai à environ
25 pieds ouest du pont de voitures
à environ 2 1/2 milles en aval du moulin
St. Arsene.



Datum: - Niveau moyen de la mer

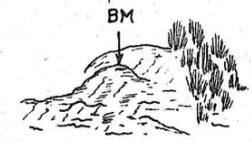
Echelle de milles anglais

NOTE: Les distances horizontales sont approximatives



BM. N° 6, EL = 258.80

Trait horizontal sur coin nord
est du moulin St. Arsene, deu-
xième rangée de pierres à par-
tir du bas.



BM. N° 8, EL = 544.86

Sur le roc du côté est du barrage
près de la prise d'eau du moulin
Fournier.

Le bassin de drainage de cette rivière est de 207 milles carrés. Sa longueur sur le parcours du présent nivellement est de 26 milles. Le dénivèlement dans cette distance est de 540 pieds, soit une moyenne de 20.8 pieds au mille.

Suit une liste des points de repère établis avec la désignation de chacun :

No	Elévation	Description
1	32.15	Sur le dessus du mur en béton près du chemin public à environ 15 pieds à l'ouest de la prise d'eau de l'usine électrique Côté à l'Île Verte.
2	173.41	Sur le roc dans la côte, sur le bord d'un chemin, et vis-à-vis la tête de la chute Beaulieu, du côté gauche de la rivière.
3	189.14	Sur le roc, du côté ouest du second barrage Brown, du côté gauche de la rivière.
4	216.93	Sur le dessus de la culée nord, coté ouest de la culée, pont de voitures sur rivière Verte, chemin du 3ème rang.
5	224.65	Sur une roche du remblai à environ 25 pieds ouest du pont de voitures à environ 2½ milles en aval du moulin St-Arsène.
6	258.80	Trait horizontal sur coin nord-est du moulin St-Arsène, deuxième rangée de pierres à partir du bas.
8	544.86	Sur le roc, du côté est du barrage, près de la prise d'eau du moulin Fournier.

(Voir plan R-1403 des archives de la Commission—Planche XXVI de ce rapport.)

RIVIÈRE DU LOUP (en bas)

Nivellement de précision

La rivière du Loup (en bas) est un tributaire du St-Laurent dans lequel elle se jette à Rivière du Loup. Elle prend sa source dans une série de lacs qui avoisinent le chemin de fer Transcontinental National dans le comté de Kamouraska. Son cours, sensiblement parallèle à celui du St-Laurent, traverse la ligne de séparation des comtés de Kamouraska et Témiscouata.

Son bassin de drainage est de 392 milles carrés.

Le profil en long d'une partie de ce cours d'eau a été déterminé par l'Ingénieur Eloi Duval durant l'été de 1923. Une série de points de repère a été établie aux endroits importants. Toutes les élévations sont au-dessus d'un plan de référence (datum) qui correspond au niveau moyen de la mer tel que défini par un point de repère ainsi désigné par le Ministère des Travaux Publics fédéral, BM. MCLXIII Elévation 311.49. Ce point est sur la culée est du pont du chemin de fer Canadien National qui traverse la rivière du Loup à Rivière du Loup.

La longueur de la rivière depuis le St-Laurent jusqu'au réservoir du lac Fourchu est de 18 milles. La dénivellation dans cette distance est de 629 pieds,—ce qui donne une pente moyenne de 35 pieds par mille. Il est à remarquer qu'il y a une dénivellation de 296 pieds pour le parcours de la rivière dans la ville de Rivière du Loup,—soit une distance de un mille et demi. Il y a donc une dénivellation de 20 pieds par mille pour le reste de la rivière.

Suit une liste des points de repère établis avec la description de chacun:

No	Elévation	Description
1	249.64	Sur le dessus du barrage en béton, coin est du barrage de la ville de Rivière du Loup.
2	154.09	Sur le dessus de la digue en béton, près de la prise d'eau, et du côté ouest du déversoir au barrage de la St. Lawrence Mfg. Co.
3	128.47	Sur fiche en fer, du côté est de la porte de contrôle, au bout du canal de prise d'eau du moulin de la Cie de Papier Rivière du Loup.
4	385.79	Trait horizontal sur la culée est, face sud de la culée, pont de voitures sur rivière du Loup, route de St-Antoine.
5	435.03	Sur le dessus du barrage Duval, près de la porte, du côté nord-est du barrage.
6	649.37	Sur grosse pierre à environ 20 pieds à l'ouest d'un camp en bois rond, au barrage du lac Fourchu.

(Voir plan R-1404 des archives de la Commission—Planche XXVII de ce rapport.)

LA COMMISSION DES EAUX COURANTES DE QUÉBEC

RIVIÈRE DU LOUP

CO. TEMISCOUATA

PROFIL EN LONG ET POINTS DE REPÈRE

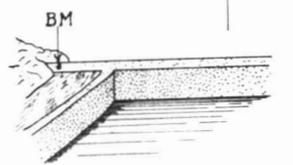
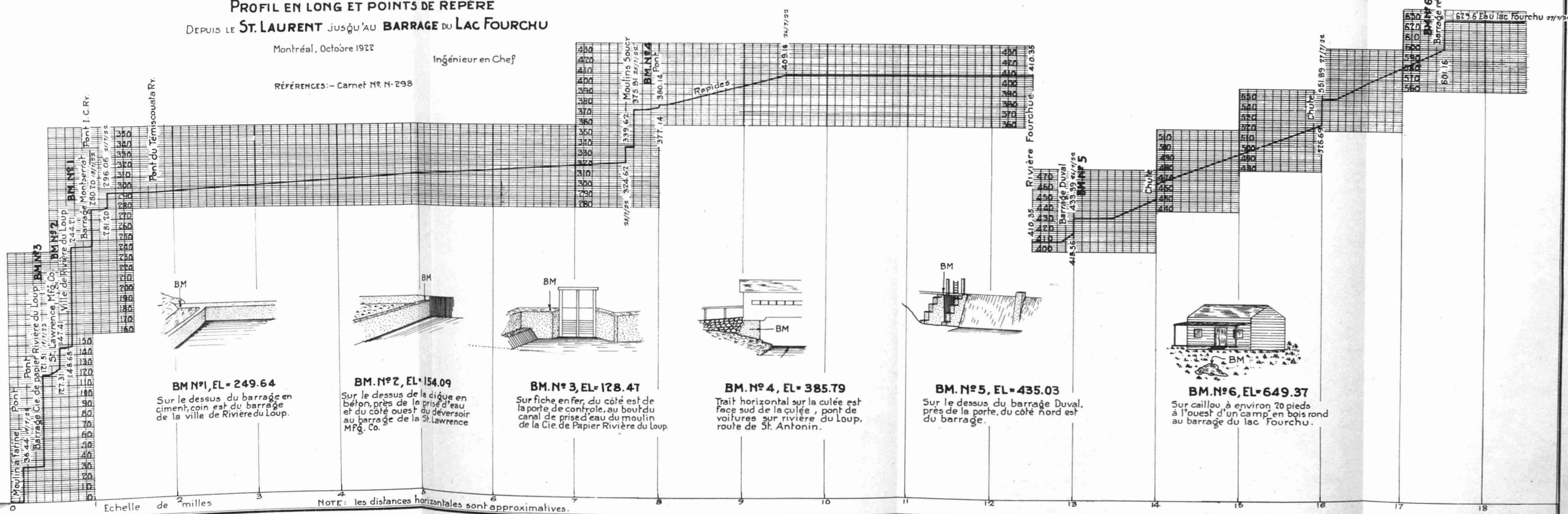
DEPUIS LE ST. LAURENT JUSQU'AU BARRAGE DU LAC FOURCHU

Montréal, Octobre 1922

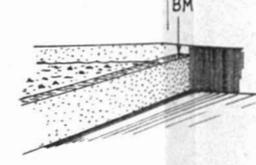
Ingénieur en Chef

RÉFÉRENCES: - Carnet N° N-298

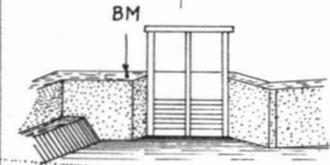
NOTE: - Point de départ sur le B.M. MCLXIII, Elev. 311.49 décrit comme suit: On East abutment of I.C.R. Bridge over Rivière du Loup.
From: OTTAWA RIVER STORAGE & GEODETIC LEVELLING FROM HALIFAX, N.S. TO ROUSE'S POINT, N.Y. (Page 24)



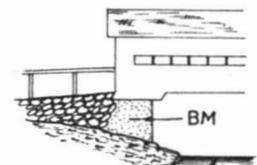
BM N°1, EL = 249.64
Sur le dessus du barrage en ciment, coin est du barrage de la ville de Rivière du Loup.



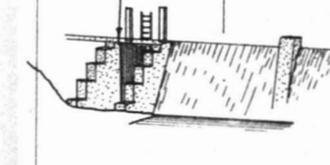
BM N°2, EL = 154.09
Sur le dessus de la digue en béton, près de la prise d'eau et du côté ouest du déversoir au barrage de la St. Lawrence Mfg. Co.



BM N°3, EL = 128.47
Sur fiche en fer, du côté est de la porte de contrôle, au bout du canal de prise d'eau du moulin de la Cie. de Papier Rivière du Loup.



BM N°4, EL = 385.79
Trait horizontal sur la culée est face sud de la culée, pont de voitures sur rivière du Loup, route de St. Antonin.



BM N°5, EL = 435.03
Sur le dessus du barrage Duval, près de la porte, du côté nord est du barrage.



BM N°6, EL = 649.37
Sur caillou, à environ 20 pieds à l'ouest d'un camp en bois rond au barrage du lac Fourchu.

PLANCHE XXVIII

LA COMMISSION DES EAUX COURANTES DE QUÉBEC

RIVIÈRE TROIS-PISTOLES

PROFIL EN LONG ET POINTS DE REPÈRE

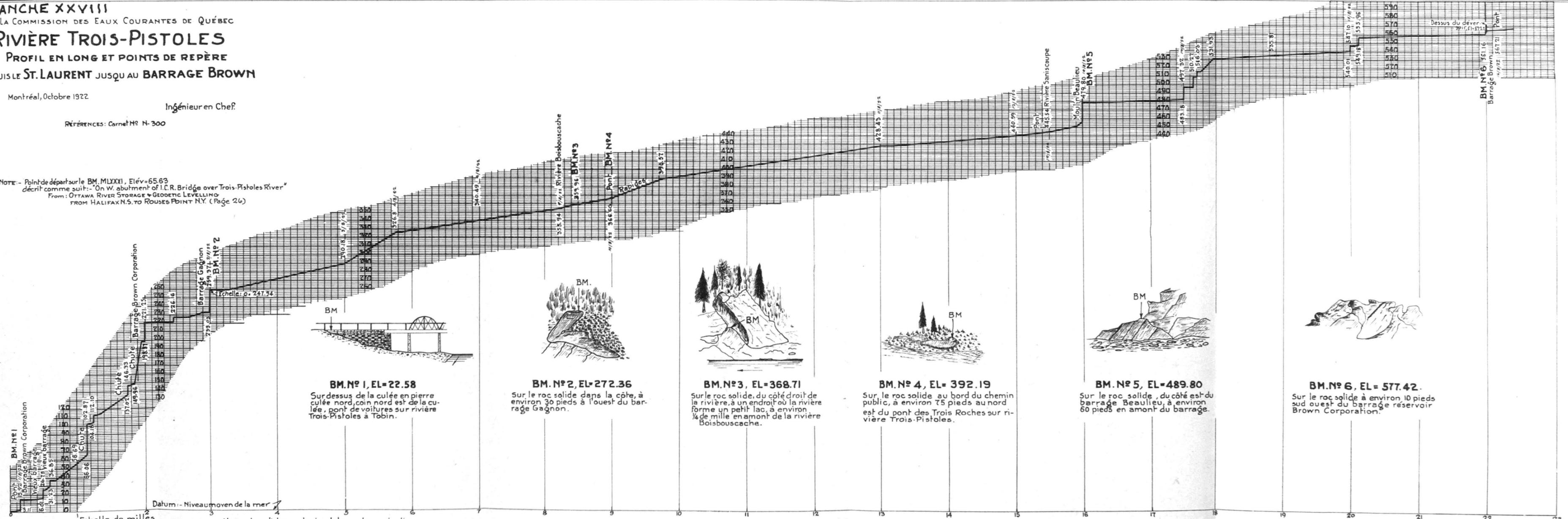
DEPUIS LE ST. LAURENT JUSQU'AU BARRAGE BROWN

Montréal, Octobre 1922

Ingénieur en Chef:

RÉFÉRENCES: Carnet N° N-300

NOTE: - Point de départ sur le BM. MLXXXI, Elev. = 65.63
 décrit comme suit: "On W. abutment of I.C.R. Bridge over Trois-Pistoles River"
 From: OTTAWA RIVER STORAGE & GEODETIC LEVELLING
 FROM HALIFAX N.S. TO ROUSES POINT N.Y. (Page 26)



BM. N° 1, EL = 22.58
 Sur dessus de la culée en pierre
 culée nord, coin nord est de la
 culée, pont de voitures sur rivière
 Trois-Pistoles à Tobin.

BM. N° 2, EL = 272.36
 Sur le roc solide dans la côte, à
 environ 30 pieds à l'ouest du bar-
 rage Gagnon.

BM. N° 3, EL = 368.71
 Sur le roc solide, du côté droit de
 la rivière, à un endroit où la rivière
 forme un petit lac, à environ
 1/4 de mille en amont de la rivière
 Boisbouscache.

BM. N° 4, EL = 392.19
 Sur le roc solide au bord du chemin
 public, à environ 75 pieds au nord
 est du pont des Trois Roches sur ri-
 vière Trois-Pistoles.

BM. N° 5, EL = 489.80
 Sur le roc solide, du côté est du
 barrage Beaulieu, à environ
 60 pieds en amont du barrage.

BM. N° 6, EL = 577.42.
 Sur le roc solide à environ 10 pieds
 sud ouest du barrage réservoir
 Brown Corporation.

Datum: - Niveau moyen de la mer

NOTE: Les distances horizontales sont approximatives

Dessus du déver-
 7715, El. 5721
 Pont

BM. N° 6 561.16
 Barrage Brown
 14222 567.21
 Pont

RIVIÈRE TROIS-PISTOLES

Nivellement de précision

La rivière Trois-Pistoles est tributaire du St-Laurent dans lequel elle se jette au village Tobin quelques milles en amont de Trois-Pistoles. Elle prend sa source dans le lac Grandes Fourches, dans le canton Demers. Son cours longe la ligne de séparation des cantons Denonville, Hocquart et Bégon.

Son bassin de drainage est de 392 milles carrés.

Durant l'été de 1923, l'Ingénieur Eloi Duval a fait un profil en long de cette rivière depuis le St-Laurent jusqu'au barrage de la Compagnie Brown, et une série de points de repère a été établie aux endroits les plus importants. Toutes les élévations sont au-dessus d'un plan de référence (datum) qui correspond au niveau moyen de la mer tel que défini par un point de repère ainsi désigné par le Ministère des Travaux Publics fédéral: BM. CLXXXI Elévation 65.63. Ce point de repère est sur la culée ouest du pont du chemin de fer Canadien National qui traverse la rivière Trois-Pistoles.

La longueur de la rivière depuis le St-Laurent jusqu'au barrage réservoir de la Compagnie Brown est d'environ 23 milles. La dénivellation dans cette distance est de 572 pieds,—soit une moyenne de 25 pieds par mille.

Suit une liste des points de repère établis avec la description de chacun:

No	Elévation	Description
1	22.53.	Sur dessus de la culée en pierre, culée nord, coin nord-est, pont de voitures sur rivière Trois-Pistoles, à Tobin.
2	272.36	Sur le roc solide dans la côte, à environ 30 pieds à l'ouest du barrage Gagnon.
3	368.71	Sur le roc solide, du côté droit de la rivière, à un endroit où la rivière forme un petit lac, à environ $\frac{1}{4}$ mille en amont de la rivière Boisbouscache.
4	392.19	Sur le roc solide au bord du chemin public, à environ 75 pieds au nord-est du pont des Trois Roches sur rivière Trois-Pistoles.
5	489.80	Sur le roc solide, du côté est du barrage Beaulieu, à environ 60 pieds en amont du barrage.
6	577.42	Sur le roc solide à environ 10 pieds sud-ouest du barrage réservoir Brown Corporation.

(Voir plan R-1405 des archives de la Commission—Planche XXVIII de ce rapport.

RIVIÈRE MATANE

Nivellement de précision

Cette rivière se jette dans le fleuve St-Laurent à Matane. Elle prend sa source dans le Grand lac Matane et le Petit lac Matane, situés dans des terrains non arpentés. Elle longe ensuite la ligne de division des cantons Tessier et Matane. Son bassin de drainage est de 625 milles carrés.

Le profil en long de cette rivière a été déterminé par l'ingénieur Eloi Duval durant l'été 1923, depuis le St-Laurent jusqu'à environ trois milles en aval du dépôt de Price Bros Co. Une série de points de repère a été établie aux endroits les plus importants. Toutes les élévations sont au-dessus d'un plan de référence (datum) qui correspond au niveau moyen de la mer, tel que défini par un point de repère ainsi désigné par le Ministère des Travaux Publics fédéral: BM. MCCCXLVIII Elévation 25.14. Ce point de repère se trouve sur la façade de l'église de Matane.

La longueur de la rivière Matane, depuis son embouchure jusqu'au dernier point de repère établi par l'Ingénieur Duval, est de 22 milles. La dénivellation dans cette distance est de 192 pieds—soit une moyenne 8.7 pieds par mille.

Suit une liste de points de repère établis et la description de chacun:

No	Elévation	Description
1	20.88	Sur le dessus de la culée sud-ouest, pont de voitures sur rivière Matane au village de Matane.
2	38.80	Sur le mur en béton, coin sud-est du moulin Hammermill, bâtisse des chaudières à vapeur.
3	98.49	Sur le roc solide, du côté droit de la rivière, à environ $\frac{1}{2}$ mille en amont du terrain en culture de David Desjardins.
4	164.43	Sur une pointe de rocher, du côté droit de la rivière à environ 100 pieds en amont du moulin Gagnon.
5	215.31	Sur tronc de merisier, près du chemin, à environ 3 milles en aval du dépôt de Price Brothers.

(Voir plan R-1406 des archives de la Commission—Planche XXIX de ce rapport.)

PLANCHE XXIX

LA COMMISSION DES EAUX COURANTES DE QUÉBEC

RIVIÈRE MATANE

PROFIL EN LONG ET POINTS DE REPÈRE

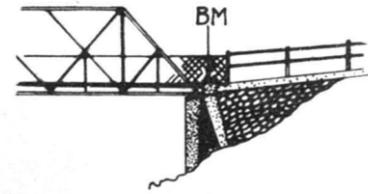
DEPUIS LE ST. LAURENT JUSQU'À 3 MILLES EN AVAL DU DÉPOT DE PRICE BROTHERS

Montréal, Nov. 1922

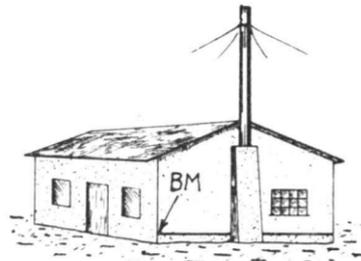
Ingenieur en Chef.

RÉFÉRENCES: Carnet N° N-299

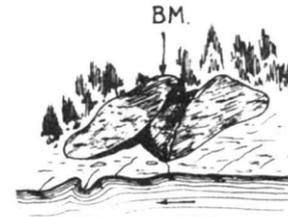
NOTE:- Point de départ sur le BM. MCCCXLVIII, El. 25.14
Sur église de Matane.



BM. N° 1, EL = 20.88
Sur le dessus de la culée sud ouest, pont de voitures sur rivière Matane au village de Matane.



BM. N° 2, EL = 38.80
Sur le mur en ciment, coin sud est du moulin Hammermill, bâtisse des chaudières à vapeur.



BM. N° 3, EL = 98.49
Sur le roc solide du côté droit de la rivière à environ 1/2 mille en amont du terrain en culture de David Desjardins.



BM. N° 4, EL = 164.43
Sur une pointe de rocher, du côté droit de la rivière à environ 100 pieds en amont du moulin Gagnon.



BM. N° 5, EL = 215.31
Sur tronç de merisier près du chemin, à environ 3 milles en aval du dépôt de Price Brothers Co.

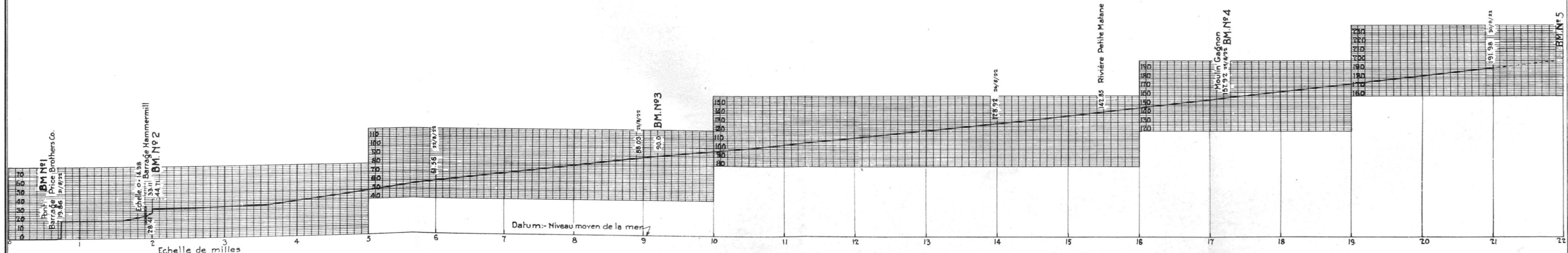


TABLEAU XIII

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE A SAINT-SAMUEL-DE-DROLET, SUR LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

DATE	Oct. 1922	Nov.	Déc.	Janv. 1923	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.
1	2.6	2.0	3.8	4.3	4.1	3.4	4.3	5.3	3.7	4.3	3.3	3.1
2	2.0	2.0	3.8	4.3	4.1	3.4	4.2	5.3	4.0	2.3	3.3	3.1
3	2.0	2.0	3.8	4.5	4.1	4.3	4.7	5.1	3.2	2.9	3.3	2.0
4	2.0	2.0	3.3	4.5	4.1	4.2	5.2	5.1	3.2	3.0	3.4	3.1
5	2.6	2.0	3.7	4.5	3.2	3.2	5.0	5.1	3.7	3.4	3.4	3.1
6	2.6	1.9	3.7	4.5	3.7	2.7	6.2	5.1	4.3	3.4	2.4	3.1
7	2.6	2.1	3.7	4.5	3.6	3.2	7.4	4.2	4.3	3.4	2.9	3.2
8	2.6	2.1	3.7	2.8	3.6	3.2	7.7	4.3	4.3	3.4	3.1	3.2
9	1.9	2.1	3.7	4.0	3.6	3.2	8.2	4.3	4.7	2.8	3.2	3.2
10	1.9	2.1	3.7	4.0	3.6	3.2	4.5	4.8	2.9	3.1	3.0
11	2.2	2.1	3.2	4.0	3.6	3.2	4.3	4.8	3.6	3.1	3.3
12	2.2	2.3	3.8	4.0	3.1	3.2	4.3	4.8	3.8	3.1	3.3
13	2.2	2.1	3.8	4.0	3.1	3.3	4.3	4.8	3.8	3.1	3.3
14	2.2	2.0	3.3	4.0	3.3	3.7	3.2	4.8	3.8	3.1	3.3
15	2.2	2.0	2.8	2.9	3.3	3.7	3.2	4.8	3.8	3.2	3.3
16	1.9	2.1	3.2	3.6	3.5	3.7	3.5	4.8	3.8	3.3	3.3
17	1.5	2.3	3.2	3.8	3.5	3.7	3.3	4.9	3.6	3.2	2.0
18	2.6	2.3	3.2	3.8	3.5	3.7	4.7	3.2	3.6	3.2	3.0
19	2.7	2.3	3.2	3.8	3.5	3.2	4.7	3.7	3.6	3.2	3.0
20	2.7	2.7	3.5	3.8	3.7	3.7	4.8	3.7	3.6	2.9	3.0
21	2.7	2.7	3.8	3.8	3.7	3.7	7.6	4.7	3.9	3.6	2.2	3.3
22	2.7	3.1	3.9	2.7	3.7	3.7	8.2	4.7	3.9	3.6	3.0	3.6
23	2.1	2.9	3.9	3.2	3.7	3.7	6.7	4.2	4.3	2.9	3.2	3.6
24	2.3	2.6	3.9	3.7	3.7	4.2	6.7	4.2	4.3	2.0	3.2	2.0
25	2.3	2.6	3.9	3.9	3.7	4.9	7.0	4.0	2.3	3.2	3.2	1.9
26	2.4	2.6	3.6	3.9	3.0	4.4	6.8	4.0	2.3	3.3	3.2	1.7
27	2.4	2.3	3.6	3.9	3.1	5.1	6.8	4.0	3.7	3.3	2.0	1.6
28	2.4	3.0	3.8	3.9	3.8	5.0	7.0	3.2	4.6	3.3	2.4	1.6
29	2.4	3.3	3.8	3.9	5.0	7.0	3.7	3.3	2.9	1.6
30	2.0	3.9	3.9	4.1	4.9	7.2	3.8	3.0	3.1	1.6
31	2.0	4.2	4.1	4.9	4.0	3.3	3.1

Le plan D-570-8 des archives de la Commission est un graphique de ces lectures.

TABLEAU XIV

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE A ST-JOSEPH-
DE-BEAUCE, SUR LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

	Oct. 1922	Nov.	Déc.	Janv. 1923	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.
1	0.6	0.4	1.8	0.9	1.2	1.0	3.2	22.0	2.0	3.2	1.9	1.4
2	0.6	0.6	2.7	1.1	1.4	1.1	5.1	17.0	1.9	2.3	1.3	0.9
3	0.5	0.3	3.5	1.8	1.3	1.2	2.9	13.2	1.7	1.0	1.1	0.5
4	0.5	0.2	3.6	3.1	1.3	1.3	3.0	11.5	1.5	0.8	0.7	0.3
5	0.5	0.4	2.8	3.9	1.0	1.2	4.0	11.9	1.0	1.7	0.5	0.3
6	0.5	0.3	2.2	3.8	0.8	1.2	5.4	10.3	2.0	1.9	0.3	0.4
7	0.6	0.1	2.1	3.3	0.6	1.1	9.5	9.8	2.5	3.6	0.1	0.0
8	0.7	0.1	2.0	3.0	0.9	1.2	11.0	8.1	3.6	4.4	0.1	0.2
9	0.7	0.1	1.6	2.5	1.2	1.0	11.9	7.4	3.8	3.0	0.0	1.5
10	1.6	0.0	1.5	2.2	1.2	0.9	12.0	7.2	3.7	1.7	0.0	1.7
11	2.3	0.0	1.5	2.0	1.2	0.9	12.0	8.5	3.6	1.8	0.0	0.9
12	3.2	0.2	1.5	1.8	1.1	0.8	12.8	7.0	3.0	1.5	0.0	0.9
13	2.7	0.6	1.4	1.8	1.2	0.8	13.3	6.3	2.0	1.2	0.1	1.1
14	1.8	0.8	1.4	1.7	1.2	0.9	12.0	5.6	1.8	1.0	0.1	1.1
15	1.0	1.0	1.3	1.7	1.1	1.0	10.7	4.3	1.7	1.1	1.5	1.0
16	0.8	1.5	1.2	1.6	1.0	1.1	10.5	4.2	1.7	1.8	1.1	0.8
17	0.2	2.1	1.1	1.4	0.9	1.2	9.7	8.4	1.9	2.6	1.0	0.6
18	0.2	1.8	1.1	1.5	1.1	1.4	9.4	9.7	2.1	1.9	0.4	0.0
19	0.6	1.7	1.0	1.6	1.2	1.6	9.5	7.8	1.7	1.3	0.4	0.1
20	0.3	2.2	1.0	1.5	1.2	1.6	10.5	5.9	1.7	0.9	0.5	0.2
21	0.2	2.7	1.5	1.3	1.6	14.3	5.3	1.5	0.6	0.3	0.8
22	0.0	2.4	0.9	1.6	1.2	1.7	20.6	7.0	1.9	0.4	1.8	2.2
23	0.2	1.9	0.9	1.5	1.2	1.9	20.3	6.1	1.6	0.2	3.3	2.9
24	0.1	2.4	0.9	1.4	1.2	2.4	17.1	4.9	1.6	0.0	2.3	2.1
25	2.1	2.9	0.9	1.7	1.0	2.9	14.0	4.2	1.6	0.1	1.5	1.8
26	2.3	2.7	0.9	1.7	0.9	3.4	12.1	3.8	0.7	0.2	2.3	1.5
27	1.9	2.3	0.8	1.7	1.2	3.5	13.2	3.8	2.6	0.3	2.4	1.0
28	1.6	2.0	0.7	1.6	1.1	3.5	14.4	3.0	5.6	0.9	1.4	0.6
29	1.2	1.5	0.6	1.5	3.5	16.8	2.7	5.5	3.9	1.6	0.7
30	0.8	1.4	0.8	1.5	3.4	21.1	2.6	4.2	3.6	1.6	2.0
31	0.3	0.9	1.2	3.4	2.4	2.5	1.8

Le plan D-568-8 des archives de la Commission est un graphique de ces lectures

TABLEAU XV

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE A SAINT
MAXIME-DE-SCOTT, SUR LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

DATE	Oct. 1922	Nov.	Déc.	Janv. 1923	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.
1	3.5	3.3	3.3	3.3	3.4	3.1	4.1	15.7	3.6	5.2	3.2	3.3
2	3.4	3.2	3.6	3.6	3.4	3.1	4.1	11.8	3.6	3.7	3.2	3.3
3	3.4	3.2	3.6	4.1	3.4	3.1	4.1	9.1	3.6	3.4	2.9	3.3
4	3.3	3.3	4.5	4.2	3.3	3.1	3.9	8.2	3.5	2.9	2.8	2.8
5	3.3	3.3	4.0	4.5	3.3	3.1	3.9	8.0	3.6	2.8	2.7	2.6
6	3.3	3.3	3.7	4.5	3.3	3.0	4.7	7.5	3.9	2.8	2.8	2.7
7	3.4	3.2	3.5	4.3	3.3	3.0	5.5	7.1	4.1	3.5	2.8	2.7
8	3.5	3.2	5.5	4.1	3.4	3.0	7.5	6.6	4.4	4.7	2.8	2.7
9	3.5	3.3	3.3	4.1	3.4	3.0	8.3	6.3	4.5	4.3	2.8	2.9
10	3.7	3.3	3.3	4.0	3.4	3.0	8.8	6.4	4.5	4.0	2.7	2.9
11	4.6	3.3	3.2	4.0	3.5	2.9	8.7	6.6	4.3	3.6	2.7	3.0
12	4.5	3.4	3.2	3.9	3.5	2.9	8.9	6.0	4.0	3.4	2.7	3.0
13	4.5	3.4	3.4	3.7	3.5	2.9	9.5	5.7	3.7	3.3	2.7	3.1
14	4.4	3.4	3.4	3.5	3.4	2.9	9.0	5.5	3.5	3.0	2.4	3.1
15	4.4	3.5	3.4	3.4	3.4	2.9	8.0	5.3	3.6	2.9	2.7	3.0
16	4.4	3.5	3.4	3.4	3.4	2.9	7.7	4.8	3.6	3.0	2.8	2.9
17	4.3	4.0	3.3	3.4	3.4	2.9	7.3	5.9	3.7	3.5	2.8	2.8
18	4.3	4.2	3.3	3.3	3.4	3.0	7.4	7.5	3.8	3.4	2.8	2.8
19	4.2	4.3	3.3	3.3	3.3	3.0	7.5	6.5	3.5	3.3	2.7	2.8
20	4.3	4.5	3.5	3.4	3.3	3.1	7.8	5.7	3.4	3.6	2.7	2.7
21	4.3	5.1	3.5	3.4	3.3	3.1	8.9	5.3	3.4	3.0	2.6	2.9
22	3.3	5.2	3.4	3.6	3.3	3.1	9.7	5.9	3.4	2.9	3.1	3.5
23	3.3	5.2	3.4	3.4	3.3	3.1	13.4	4.7	3.4	2.8	4.1	3.6
24	3.2	5.0	3.4	3.4	3.2	3.6	11.9	5.4	3.4	2.5	3.8	3.7
25	3.2	4.6	3.3	3.5	3.2	3.9	9.8	5.1	3.4	2.8	3.0	3.5
26	3.2	3.6	3.3	3.4	3.2	3.9	8.6	4.5	3.3	2.8	3.0	3.3
27	3.3	3.7	3.3	3.4	3.2	3.8	9.3	4.5	3.4	2.8	3.6	3.0
28	3.2	3.6	3.3	3.4	3.1	3.8	9.7	4.3	4.7	2.8	3.5	2.9
29	3.2	3.6	3.3	3.4	3.7	10.1	3.8	5.4	3.7	3.5	2.9
30	3.2	3.5	3.3	3.3	4.1	13.8	3.8	5.7	4.3	3.0	3.4
31	3.3	3.3	3.3	4.1	3.7	5.6	3.0

Le plan D-569-8 des archives de la Commission est un graphique de ces lectures

TABLEAU XVI

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE A ST-LAMBERT-DE-LÉVIS, SUR LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

DATE	Oct. 1922	Nov.	Déc.	Janv. 1923	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.
1	1.0	1.5	1.8	1.8	2.3	2.2	3.8	13.0	1.7	2.6	1.8	1.6
2	1.0	1.5	2.3	2.0	2.0	2.1	3.7	10.1	1.7	1.9	1.7	1.5
3	1.0	1.5	2.8	2.1	2.4	2.1	3.7	7.4	1.7	1.4	1.6	1.4
4	1.0	1.5	3.0	2.4	2.2	2.1	3.9	6.4	1.7	1.3	1.5	1.4
5	1.0	1.5	3.2	2.6	2.2	2.1	3.8	5.7	1.6	1.2	1.5	1.4
6	1.0	1.6	3.4	2.9	2.1	2.1	3.9	5.9	1.6	1.2	1.4	1.4
7	1.0	1.4	3.6	2.9	2.0	2.1	4.4	5.5	1.8	1.1	1.4	1.3
8	1.1	1.4	3.6	2.9	2.0	2.1	5.2	4.5	2.0	1.2	1.3	1.3
9	1.3	1.4	3.6	2.8	1.9	2.2	7.5	4.2	2.2	2.3	1.3	1.3
10	1.5	1.3	3.5	2.5	1.7	2.3	8.0	4.2	2.2	1.8	1.3	1.3
11	1.7	1.3	3.3	2.5	1.9	2.5	7.9	4.3	2.1	1.6	1.3	1.3
12	1.9	1.3	3.1	2.4	1.9	2.6	8.1	4.4	2.1	1.6	1.3	1.5
13	1.9	1.3	3.0	2.4	2.0	2.7	8.3	3.5	1.9	1.6	1.2	1.4
14	1.8	1.4	2.8	2.4	2.0	2.8	7.4	3.3	1.8	1.6	1.2	1.5
15	1.7	1.5	2.6	2.4	2.1	2.8	7.2	2.7	1.7	1.5	1.2	1.6
16	1.7	1.6	2.4	2.4	2.1	2.9	6.9	2.4	1.7	1.5	1.2	1.5
17	1.6	1.8	2.2	2.2	1.9	3.0	6.6	3.7	1.7	1.7	1.4	1.5
18	1.6	1.8	2.1	2.1	1.9	3.0	6.1	5.7	1.8	1.9	1.5	1.5
19	1.6	1.8	2.1	2.2	1.9	2.9	5.9	4.4	1.8	1.7	1.5	1.4
20	1.5	1.7	2.0	2.3	2.2	3.0	6.6	3.3	1.8	1.5	1.5	1.4
21	1.4	2.0	2.0	2.3	2.3	3.0	8.3	3.0	1.6	1.5	1.4	1.3
22	1.4	2.0	1.8	2.5	2.6	3.2	7.8	3.6	1.6	1.5	1.4	1.3
23	1.4	1.8	1.8	2.5	2.4	3.3	11.0	4.0	1.6	1.5	2.1	1.3
24	1.4	1.8	1.8	2.3	2.1	3.3	9.9	3.6	1.5	1.5	2.8	1.3
25	1.6	1.8	1.8	2.3	2.1	3.4	8.1	2.6	1.5	1.4	1.8	1.4
26	1.7	1.8	1.7	2.3	2.2	3.5	6.9	2.4	1.5	1.4	2.5	1.5
27	1.8	1.8	1.8	2.3	2.2	3.9	7.0	2.2	1.5	1.4	3.0	1.6
28	1.7	1.8	1.8	2.4	2.2	3.9	7.5	2.2	2.5	1.4	1.6	1.6
29	1.6	1.8	1.7	2.5	3.9	8.4	1.9	3.3	1.9	1.6	1.5
30	1.6	1.8	1.7	2.5	3.9	11.3	1.9	2.7	2.4	3.3	1.6
31	1.5	1.8	2.3	3.8	1.8	2.0	1.9

Le plan D-571-8 des archives de la Commission est un graphique de ces lectures

TABLEAU XVII

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE AU LAC
MÉGANTIC, SUR LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

DATE	Oct. 1922	Nov.	Déc.	Janv. 1923	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.
1	3.0	2.8	3.4	3.6	3.5	2.8	2.9	9.9	7.3	6.5	5.0
2	3.0	2.8	3.4	3.9	3.3	2.9	2.9	9.7	7.2	6.6	5.0
3	2.9	2.8	3.6	3.9	3.3	2.9	2.9	9.4	7.2	6.6	6.2	4.9
4	2.9	2.8	3.6	3.8	3.3	2.9	2.9	8.8	7.2	6.6	6.1	4.8
5	2.8	2.8	3.7	3.8	3.3	3.0	3.0	8.5	7.2	6.5	6.0	4.8
6	2.9	2.8	3.8	3.8	3.2	3.0	3.1	8.2	7.5	6.4	5.9	4.7
7	2.9	2.8	3.9	3.8	3.2	3.0	3.3	8.0	8.1	6.6	5.9	4.6
8	2.9	2.8	3.9	3.8	3.2	3.0	3.7	8.0	8.1	6.6	5.8	4.5
9	3.0	2.8	3.9	3.8	3.1	3.1	3.9	7.9	8.0	6.7	5.8	4.5
10	2.9	2.8	3.8	3.8	3.0	3.1	4.2	7.8	7.9	6.7	5.7	4.4
11	3.0	2.8	3.8	3.8	3.0	3.1	4.7	7.8	7.8	6.7	5.6	4.3
12	3.0	2.8	3.8	3.7	3.0	3.1	4.8	7.7	7.7	6.5	5.6	4.2
13	3.0	2.9	3.8	3.7	3.0	3.0	5.0	7.5	7.6	6.4	5.6	4.1
14	2.9	2.9	3.8	3.6	3.0	3.0	5.1	7.3	7.6	6.2	5.6	4.0
15	2.9	3.0	3.8	3.6	3.0	3.0	5.2	7.3	7.5	6.3	5.6	3.9
16	2.9	3.0	3.8	3.5	3.0	3.0	5.2	7.4	7.3	6.5	5.6	3.9
17	2.9	3.1	3.8	3.5	2.9	3.0	5.2	7.6	7.2	6.6	5.6	3.9
18	2.8	3.1	3.7	3.4	2.9	3.0	5.3	7.8	7.2	6.6	5.5	3.8
19	2.8	3.2	3.7	3.4	2.9	3.0	5.3	7.8	7.2	5.5	3.7
20	2.8	3.3	3.6	3.3	2.9	3.0	5.3	7.7	7.1	5.5	3.6
21	2.7	3.3	3.6	3.4	2.8	3.0	5.5	7.6	7.0	5.4	3.5
22	2.7	3.4	3.6	3.5	2.8	3.0	6.0	7.5	6.9	5.4	3.5
23	2.7	3.4	3.6	3.5	2.8	3.0	7.0	7.5	6.7	5.4	3.5
24	2.7	3.4	3.5	3.4	2.8	3.0	7.6	7.4	6.7	5.3	3.6
25	2.8	3.4	3.5	3.4	2.8	3.0	7.7	7.4	6.8	5.3	3.7
26	2.8	3.4	3.5	3.4	2.7	3.0	7.7	7.4	6.7	5.2	3.7
27	2.8	3.4	3.5	3.4	2.7	3.0	7.6	7.4	6.6	5.2	3.8
28	2.8	3.4	3.5	3.4	2.7	3.0	7.6	7.5	6.6	5.2	3.8
29	2.8	3.4	3.4	3.4	3.0	8.0	7.6	6.5	5.2	3.8
30	2.8	3.4	3.4	3.3	3.0	8.8	7.5	6.4	5.1	3.8
31	2.8	3.4	3.3	3.0	7.3	5.1

Le plan D-1213-10 des archives de la Commission est un graphique de ces lectures

TABLEAU XVIII

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE A SAINTE-MARTINE, SUR LA RIVIÈRE CHATEAUGUAY

	Oct. 1922	Nov.	Déc.	Janv. 1923	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.
1	94.5	94.6	94.9	94.9	95.8	95.4	96.5	96.8	93.9	93.8	93.6	95.7
2	94.5	94.5	95.0	96.5	95.8	95.4	96.5	96.7	93.8	93.9	93.5	93.6
3	94.5	94.5	95.0	98.2	95.9	95.4	96.0	96.5	93.8	94.3	93.6	93.5
4	94.5	94.6	95.2	98.0	95.8	95.5	99.7	96.4	93.8	94.5	93.6	93.4
5	94.4	94.6	95.2	97.0	95.9	95.5	101.0	96.2	93.8	94.3	93.5	93.4
6	94.5	94.6	95.2	96.6	95.9	95.5	103.2	96.0	93.9	94.2	93.5	93.5
7	94.5	94.7	95.2	96.6	95.9	95.5	106.0	96.0	95.0	94.0	93.5	93.5
8	94.4	94.7	95.2	96.0	96.0	95.6	106.0	95.9	94.7	93.9	93.4	93.4
9	94.4	94.7	95.2	95.0	95.5	95.6	104.6	96.0	101.0	93.8	93.4	93.4
10	94.5	94.7	95.4	95.5	95.7	95.7	105.0	96.2	101.0	93.6	93.5	93.5
11	94.5	94.7	95.6	95.2	95.4	95.6	104.5	96.1	97.0	93.6	93.9	93.5
12	94.6	94.8	95.7	95.1	95.4	95.5	103.2	96.0	95.8	95.4	93.6	93.4
13	94.6	94.8	95.7	94.0	95.4	95.5	101.4	96.4	95.3	93.4	93.5	93.4
14	94.6	94.8	95.7	94.9	95.4	95.6	100.0	95.9	95.0	93.4	93.5	93.4
15	94.6	94.8	95.4	94.5	95.5	96.0	98.7	96.0	94.9	93.7	93.5	93.4
16	94.5	94.8	95.0	94.5	95.5	96.7	96.9	96.9	94.8	93.6	93.5	93.4
17	94.5	94.8	95.2	94.3	95.5	99.4	96.2	97.8	94.6	93.6	93.5	93.4
18	94.5	94.8	95.2	94.5	95.5	99.5	96.0	97.7	94.5	93.6	93.5	93.4
19	94.6	94.8	95.0	95.5	95.6	99.0	95.3	97.0	94.3	93.6	93.4	93.4
20	94.6	94.9	95.0	95.3	95.5	97.9	96.0	96.4	94.1	93.6	93.4	93.4
21	94.6	94.9	95.0	95.5	95.5	97.5	97.0	97.4	94.1	93.6	93.4	93.5
22	94.4	94.9	94.9	95.5	95.6	97.2	98.0	97.1	94.1	93.7	93.6	93.5
23	94.4	94.9	94.9	95.6	95.6	102.3	99.0	96.7	94.0	93.6	93.6	93.5
24	94.4	94.9	94.9	95.8	95.6	100.8	98.2	96.1	93.9	93.7	93.6	93.5
25	94.5	94.8	95.0	95.8	95.5	99.0	97.5	96.1	93.8	93.7	93.6	93.5
26	94.5	94.7	94.8	95.9	95.4	98.5	97.2	96.1	93.8	93.7	93.5	93.5
27	94.5	94.6	95.0	95.9	95.4	97.6	97.0	95.6	93.8	95.6	93.5	93.5
28	94.5	94.6	95.0	96.0	95.4	96.5	96.8	95.0	93.9	93.7	93.6	93.6
29	94.5	94.7	95.0	96.0	96.5	96.7	94.3	93.9	93.6	93.7	93.5
30	94.5	94.7	95.0	96.0	96.4	97.7	94.0	93.8	93.6	93.7	93.4
31	94.6	95.0	95.8	96.4	93.9	93.6	93.7

Le plan D-1207-4 des archives de la Commission est un graphique de ces lectures

TABLEAU XIX

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE A GRANBY,
SUR LA RIVIÈRE YAMASKA

Date	Oct. 1921	Nov.	Déc.	Janv. 1922	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.
1	1.0	0.9	0.9	1.2	2.7	3.0	2.3	1.4	0.9	1.2	0.8	1.2
2	1.0	0.9	0.9	1.0	2.9	3.0	1.8	1.4	0.9	0.9	0.8	1.2
3	1.0	0.9	1.4	1.0	2.6	2.8	1.5	1.2	0.9	0.9	0.8	0.8
4	1.0	0.9	1.4	0.9	2.2	1.7	1.7	1.6	0.2	0.9	0.8	1.0
5	1.0	0.8	1.3	0.9	2.2	1.7	1.7	0.9	0.9	0.9	0.8	0.9
6	1.0	0.7	1.0	0.9	2.7	2.2	1.7	0.9	0.9	0.8	0.3	0.9
7	1.0	0.6	1.0	0.6	2.9	2.2	1.7	0.7	0.9	0.8	0.8	0.5
8	1.2	0.7	1.0	0.6	2.9	2.2	1.9	2.4	0.9	0.8	1.7	0.3
9	1.0	0.9	1.0	0.6	2.9	2.9	2.3	2.2	0.9	0.5	2.0	0.3
10	1.0	0.9	1.0	1.2	2.3	2.7	2.3	1.6	0.9	0.8	1.9	0.3
11	1.0	0.9	1.0	2.6	2.3	2.9	2.5	1.2	0.4	0.8	2.0	0.3
12	1.0	0.9	1.0	2.9	2.3	3.0	3.2	1.0	0.9	0.8	2.0	0.3
13	1.0	0.8	0.9	3.5	3.0	3.0	2.8	0.9	0.9	0.8	2.0	0.3
14	1.0	0.9	0.9	3.2	3.0	3.5	2.3	0.3	0.9	0.8	1.9	0.3
15	1.0	0.8	0.9	2.9	3.0	4.7	2.3	1.0	0.9	0.8	1.9	0.3
16	1.0	0.8	0.9	2.5	3.0	4.9	1.9	1.0	0.9	0.5	1.7	0.3
17	1.0	0.9	0.9	2.5	2.8	4.4	1.7	1.0	0.9	0.8	1.4	0.3
18	1.0	0.9	0.9	2.3	2.9	2.5	1.7	1.0	0.6	0.8	1.7	0.3
19	1.0	1.9	1.9	1.9	2.9	1.9	2.2	1.0	1.0	0.8	1.6	0.3
20	1.0	2.8	1.7	1.7	2.9	1.9	1.9	1.0	1.3	0.8	1.6	0.3
21	1.0	1.9	1.7	1.3	3.0	1.9	1.9	0.4	1.9	0.8	1.4	0.3
22	1.0	1.6	1.5	0.9	3.0	1.6	1.6	1.0	2.5	0.8	1.4	0.3
23	1.0	1.2	1.5	0.9	3.0	1.6	1.5	1.0	3.8	0.8	1.3	0.3
24	1.0	0.9	1.4	1.6	3.0	1.2	1.5	0.2	1.3	0.9	0.9	0.3
25	1.0	0.9	1.4	1.9	2.1	0.9	1.5	0.2	0.9	0.9	1.2	0.2
26	1.0	0.9	1.7	1.7	2.1	0.9	1.3	0.9	1.3	0.8	1.2	0.2
27	0.9	0.8	1.7	2.4	2.7	1.5	1.3	0.9	1.3	0.8	1.2	0.2
28	0.9	0.8	1.4	2.7	3.0	2.4	1.3	0.2	1.2	0.8	0.9	0.2
29	0.9	0.8	1.4	2.8	2.6	1.3	0.9	1.2	0.8	0.9	0.2
30	0.9	0.9	1.2	3.2	2.2	1.3	0.9	1.4	0.5	0.9	0.2
31	0.9	1.2	2.7	2.0	0.9	0.8	0.9

Le plan D-1450 des archives de la Commission est un graphique de ces lectures

TABLEAU XX

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE A GRANBY,
SUR LA RIVIÈRE YAMASKA

Date	Octobre 1922	Novembre	Décembre	Janvier 1923	Février	Mars
1	0.2	0.3	1.0	0.7	1.5	0.9
2	0.2	0.9	1.0	1.7	1.5	0.7
3	0.2	0.9	0.3	1.9	1.2	0.7
4	0.2	0.9	1.1	2.6	1.2	0.7
5	0.2	0.2	1.2	2.9	1.5	0.9
6	0.2	0.9	1.2	2.7	1.5	0.9
7	0.2	0.9	1.1	2.7	1.5	0.7
8	0.2	0.9	0.8	2.7	1.5	1.2
9	0.2	0.9	1.1	2.6	1.5	1.0
10	0.2	0.3	0.8	2.9	1.5	1.4
11	0.2	0.3	1.1	2.9	1.5	1.2
12	0.2	0.2	1.2	2.7	1.5	1.4
13	0.9	0.3	1.2	2.4	1.5	1.5
14	0.9	0.3	1.4	2.4	1.5	1.5
15	0.9	0.3	1.8	2.4	1.5	1.9
16	0.9	0.2	1.8	1.8	1.5	1.9
17	0.9	0.2	1.2	1.8	1.2	1.8
18	0.9	0.9	2.4	1.8	1.2	1.7
19	0.9	0.2	2.2	1.8	1.0	1.7
20	0.9	1.0	1.9	1.3	1.0	1.7
21	0.3	1.0	1.7	1.3	1.0	1.7
22	0.2	1.0	1.5	1.7	0.8	1.7
23	0.2	1.0	1.5	1.7	0.9	1.9
24	0.2	1.0	1.0	1.7	1.2	1.9
25	0.2	1.0	1.0	1.7	1.2	1.6
26	0.2	0.9	1.2	1.7	1.0	1.8
27	0.2	1.2	1.2	1.7	0.8	1.8
28	0.2	1.1	1.0	1.7	0.8	1.6
29	0.1	1.2	0.9	1.7	1.7
30	0.9	1.0	0.9	1.5	1.5
31	1.0	0.7	1.5	1.5

Le plan D-1450-2 des archives de la Commission est un graphique de ces lectures

TABLEAU XXI

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE A LYSTER,
SUR LA RIVIÈRE BECANCOUR

Date	Oct. 1922	Nov.	Déc.	Janv. 1923	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.
1	5.8	6.6	6.9	7.1	7.6	7.2	9.2	15.6	7.0	7.1	6.7	6.7
2	5.8	6.6	9.3	7.8	7.6	7.3	9.2	13.4	6.9	7.1	6.6	6.6
3	5.8	6.6	8.5	8.9	7.6	7.4	9.2	12.1	6.8	7.1	6.5	6.6
4	5.8	6.6	8.2	8.9	7.6	7.5	9.5	11.5	6.8	7.0	6.5	6.6
5	5.9	6.5	8.9	8.8	7.5	7.4	10.2	10.8	6.9	7.0	6.5	6.8
6	5.9	6.5	8.6	8.8	7.5	7.3	11.5	10.2	6.9	7.1	6.4	6.6
7	6.0	6.5	8.9	8.6	7.5	7.4	12.3	9.6	6.8	8.0	6.4	6.5
8	6.2	6.5	8.7	8.5	7.5	7.5	13.3	9.2	6.7	7.6	6.4	6.5
9	6.6	6.5	8.7	8.4	7.5	7.4	13.8	9.0	6.8	7.4	6.3	6.5
10	6.5	6.4	8.7	8.3	7.5	7.4	14.8	8.7	7.0	7.2	6.2	7.1
11	6.6	6.4	8.2	8.2	7.5	7.4	13.8	8.6	6.9	7.1	6.2	6.7
12	7.0	6.5	8.0	8.0	7.5	7.4	14.0	8.2	6.8	7.0	6.2	6.6
13	6.8	6.8	7.5	8.0	7.5	7.6	14.6	8.0	6.7	6.9	6.4	6.6
14	6.6	6.8	7.4	7.9	7.5	7.6	13.5	8.0	6.7	6.8	6.5	7.1
15	6.6	6.8	7.6	7.8	7.5	7.5	13.0	7.8	6.7	6.7	6.5	6.7
16	6.6	6.8	7.4	7.8	7.5	7.5	12.8	7.7	6.6	6.5	6.4	6.7
17	6.6	7.2	7.4	7.7	7.5	7.5	12.4	9.1	6.8	6.5	6.4	6.7
18	6.7	7.0	7.4	7.6	7.5	8.0	12.0	8.5	6.8	6.4	6.3	6.8
19	6.7	7.0	7.3	7.6	7.5	8.5	11.7	8.6	6.7	6.4	6.3	6.8
20	6.6	7.3	7.1	7.6	7.5	8.5	12.2	8.2	6.6	6.4	6.3	6.7
21	6.6	7.4	7.2	7.6	7.5	8.6	12.9	8.0	6.5	6.4	6.7	6.7
22	6.6	7.3	7.2	8.8	7.5	8.6	13.8	8.6	6.4	6.3	8.3	7.3
23	6.4	8.0	7.2	8.0	7.5	8.9	14.5	8.4	6.4	6.2	7.4	7.1
24	6.6	7.2	7.1	8.0	7.5	8.9	13.7	8.0	6.3	6.1	7.0	7.1
25	6.9	7.1	7.1	8.0	7.5	9.1	13.0	7.9	6.3	6.1	6.8	7.4
26	6.8	7.2	7.1	7.9	7.5	9.5	12.3	7.8	6.3	6.2	7.2	7.1
27	6.8	7.2	7.1	7.9	7.5	9.4	12.6	7.7	6.4	6.1	6.8	6.9
28	6.7	7.3	7.0	7.8	7.3	9.9	12.6	7.6	6.8	5.8	6.8	6.8
29	6.7	7.3	7.0	7.8	9.8	13.1	7.4	6.9	7.0	7.0	6.8
30	6.6	7.0	7.0	7.7	9.6	14.2	7.2	7.1	6.8	7.0	6.8
31	6.6	7.6	9.6	7.0	6.8	6.8

Le plan D-1354-3 des archives de la Commission est un graphique de ces lectures

TABLEAU XXII

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE A ST-CANUT,
SUR LA RIVIÈRE DU NORD

DATE	Oct. 1922	Nov.	Déc.	Janv. 1923	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.
1	0.2	0.4	0.4	0.4	0.5	0.6	0.9	10.7	1.6	0.8	0.6	2.8
2	0.3	0.3	0.8	0.5	0.5	0.3	0.9	10.0	1.4	0.7	0.6	2.4
3	0.2	0.3	0.7	0.6	0.4	0.1	0.8	8.4	1.3	0.8	0.5	2.0
4	0.2	0.5	0.8	0.5	0.5	0.3	1.1	6.9	1.3	0.7	0.4	1.9
5	0.2	0.2	0.7	0.5	0.5	0.6	2.1	5.8	1.4	0.7	0.4	1.7
6	0.3	0.3	0.6	0.5	0.4	0.4	2.5	5.4	2.0	1.0	0.4	1.6
7	0.4	0.3	0.6	0.6	0.4	0.5	4.7	4.7	2.1	1.0	0.4	1.5
8	0.4	0.2	0.5	0.6	0.4	0.3	5.0	4.0	1.8	1.0	0.4	1.3
9	0.5	0.2	0.5	0.6	0.4	0.4	4.9	3.5	4.2	1.0	0.4	2.1
10	0.7	0.2	0.5	0.6	0.4	0.4	4.9	4.3	3.6	1.0	0.3	2.3
11	1.0	0.2	0.5	0.6	0.3	0.3	6.1	4.2	3.4	0.8	0.3	2.0
12	1.3	0.2	0.5	0.6	0.4	0.5	7.6	4.1	2.3	0.7	0.4	1.8
13	1.1	0.2	0.5	0.6	0.4	0.6	8.2	3.9	1.7	0.7	1.1	1.6
14	1.0	0.2	0.5	0.6	0.4	0.6	7.8	3.4	1.6	0.5	1.0	1.5
15	0.8	0.5	0.4	0.6	0.4	0.5	7.5	3.0	1.4	0.5	1.1	1.4
16	0.7	0.6	0.4	0.7	0.4	0.5	7.1	3.6	1.3	0.5	0.8	1.2
17	0.6	0.6	0.4	0.6	0.3	0.5	6.1	4.9	1.2	0.5	0.7	1.2
18	0.6	0.5	0.4	0.5	0.4	0.6	6.2	4.7	1.2	0.4	0.6	1.1
19	0.5	0.7	0.4	0.4	0.5	0.9	6.0	4.5	1.2	0.4	0.6	1.0
20	0.5	0.9	0.4	0.5	0.4	1.0	5.6	4.4	1.2	0.4	0.8	0.9
21	0.4	0.9	0.4	0.5	0.4	0.7	8.5	4.3	1.2	0.3	0.8	0.9
22	0.4	0.8	0.5	0.7	0.4	0.6	11.0	6.2	1.1	0.2	2.1	0.9
23	0.4	0.7	0.5	0.7	0.5	0.8	11.8	5.3	0.9	0.1	2.2	0.8
24	0.5	0.6	0.5	0.4	0.5	1.0	11.8	4.6	0.7	0.3	2.0	0.8
25	0.6	0.6	0.5	0.5	0.4	1.1	11.7	3.9	0.8	0.2	2.0	0.7
26	0.6	0.6	0.6	0.6	0.3	1.2	11.5	3.1	0.7	0.3	1.8	0.7
27	0.5	0.5	0.5	0.5	0.4	1.0	11.2	2.8	0.8	0.4	1.7	0.6
28	0.5	0.5	0.4	0.5	0.3	0.9	10.8	2.4	0.9	0.6	1.5	0.6
29	0.5	0.5	0.4	0.5	0.8	10.6	2.2	0.9	0.8	4.5	0.8
30	0.4	0.5	0.4	0.6	0.9	11.0	2.0	1.0	0.8	5.0	0.9
31	0.4	0.4	0.5	1.0	1.8	0.7	4.6

Le plan D-1215-4 des archives de la Commission est un graphique de ces lectures

TABLEAU XXIII

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE A ST-COME,
SUR LA RIVIÈRE L'ASSOMPTION

DATE	Oct. 1922	Nov.	Déc.	Janv. 1923	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.
1	0.4	0.6	0.8	0.9	0.6	0.7	0.8	5.8	1.8	0.9	0.9	1.6
2	0.4	0.6	0.8	0.9	0.6	0.7	0.8	4.7	2.0	1.0	0.8	1.4
3	0.5	0.5	0.9	0.9	0.6	0.7	0.8	4.6	1.5	1.2	0.7	1.2
4	0.5	0.6	0.8	0.9	0.6	0.6	0.8	4.9	2.1	1.4	0.7	1.1
5	0.5	0.6	0.8	0.8	0.6	0.6	0.8	5.4	1.8	1.0	0.6	1.1
6	0.5	0.7	0.8	0.8	0.6	0.6	0.8	5.5	1.6	1.0	0.7	1.0
7	0.5	0.7	0.8	0.8	0.6	0.6	0.9	4.9	1.5	1.0	0.7	1.0
8	0.5	0.7	0.9	0.8	0.6	0.6	0.9	4.7	2.0	1.3	0.6	1.3
9	0.7	0.8	0.9	0.8	0.6	0.7	1.0	5.4	1.5	1.0	0.6	1.3
10	0.9	0.8	0.9	0.8	0.6	0.7	1.1	6.3	1.2	0.8	0.6	1.2
11	1.0	0.8	0.9	0.8	0.6	0.7	1.2	5.1	1.3	1.2	0.5	1.2
12	1.0	0.7	0.9	0.8	0.6	0.7	1.3	4.1	1.1	1.1	0.5	1.0
13	1.0	0.7	0.9	0.7	0.6	0.7	1.2	2.9	1.4	1.0	0.8	1.3
14	1.0	0.6	0.9	0.7	0.6	0.7	1.2	3.3	0.8	0.7	0.7	1.3
15	1.0	0.6	0.9	0.7	0.6	0.7	1.2	3.0	1.3	1.0	0.8	1.3
16	0.9	0.6	0.9	0.7	0.6	0.7	1.2	3.4	0.9	0.8	0.8	1.2
17	0.8	0.7	0.9	0.7	0.6	0.7	1.2	4.9	0.8	0.8	0.7	1.0
18	0.8	0.7	0.8	0.7	0.6	0.7	1.3	5.2	1.1	0.9	0.6	0.9
19	0.8	0.7	0.9	0.7	0.6	0.7	1.0	4.4	0.9	0.8	0.6	0.9
20	0.8	0.7	0.8	0.7	0.6	0.7	0.9	3.0	0.9	0.9	0.6	0.9
21	0.7	0.8	0.9	0.7	0.7	0.7	1.8	4.5	1.1	1.1	0.7	1.1
22	0.6	0.8	0.9	0.7	0.7	0.7	2.2	4.4	1.5	1.0	1.6	1.2
23	0.7	0.8	0.9	0.7	0.7	0.8	2.2	3.5	0.8	0.9	1.5	0.8
24	0.8	0.8	0.8	0.6	0.7	0.8	2.1	2.8	1.1	0.8	1.4	0.8
25	0.7	0.8	0.8	0.6	0.6	0.8	2.7	3.3	1.5	0.8	1.2	0.8
26	0.8	0.8	0.7	0.6	0.6	0.8	2.6	2.9	1.0	0.7	1.1	0.9
27	0.8	0.8	0.7	0.6	0.6	0.8	2.8	1.8	1.0	0.7	1.1	0.9
28	0.8	0.8	0.6	0.6	0.6	0.8	3.0	2.4	0.9	0.9	1.1	0.9
29	0.8	0.8	0.6	0.6	0.8	5.3	5.2	1.8	0.8	2.6	0.8
30	0.7	0.8	0.6	0.6	0.8	6.0	1.9	0.8	0.8	2.0	0.8
31	0.6	0.6	0.6	0.8	2.4	0.7	1.9

Le plan D-583-8 des archives de la Commission est un graphique de ces lectures

TABLEAU XXIV

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE A JOLIETTE,
SUR LA RIVIÈRE L'ASSOMPTION

DATES	Oct. 1922	Nov.	Déc.	Janv. 1923	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.
1	1.6	2.2	2.0	2.8	3.5	9.0	4.4	3.6	2.9	3.0
2	2.2	2.0	2.1	2.8	3.5	8.8	4.0	3.5	2.9	3.6
3	1.9	2.0	2.0	2.8	3.5	3.4	7.9	3.9	3.3	3.0	3.7
4	1.4	2.3	2.1	2.8	3.5	7.5	5.6	3.4	3.1	3.8
5	1.8	2.2	2.2	2.6	3.5	2.8	7.5	4.1	3.4	3.0	3.6
6	1.8	2.1	2.2	2.7	3.5	3.9	7.5	4.4	3.3	3.1	3.4
7	2.1	2.1	2.2	2.7	3.6	4.1	7.8	4.1	3.4	3.0	3.5
8	1.9	2.0	2.3	2.8	3.6	3.4	7.9	4.2	3.4	2.8	3.5
9	1.8	2.1	2.2	3.0	3.6	3.7	7.3	4.1	3.2	2.3	3.3
10	1.9	2.1	2.3	3.1	3.5	4.6	7.9	3.9	3.1	2.5	3.3
11	2.5	2.1	2.6	3.1	3.5	4.2	8.3	3.4	3.2	2.2	3.6
12	2.7	2.2	2.8	3.1	3.5	4.5	7.7	3.6	3.2	2.8	3.5
13	2.6	2.1	2.8	3.1	3.5	4.0	7.0	3.8	3.2	3.0	3.4
14	2.6	2.1	2.8	3.2	3.5	3.3	3.9	6.1	3.9	3.2	3.1	3.2
15	2.7	2.2	2.4	3.3	3.6	3.3	4.1	6.1	3.9	3.3	3.0	3.2
16	2.6	2.2	2.5	3.3	3.6	3.4	3.8	6.1	5.7	3.3	2.8	3.1
17	2.5	2.4	2.6	3.3	3.3	3.3	3.9	6.3	3.7	3.2	2.8	3.1
18	2.4	2.3	2.6	3.2	3.3	3.7	7.1	3.3	3.0	2.9	3.0
19	2.4	2.0	2.7	3.2	3.2	3.8	7.3	3.4	2.6	2.8	2.9
20	2.6	2.2	2.6	3.3	3.3	3.1	3.8	6.8	3.6	2.4	2.9	2.9
21	2.5	2.4	2.6	3.3	3.3	3.1	4.9	6.5	3.4	2.4	3.0	3.0
22	2.3	2.3	2.8	3.2	3.2	6.1	7.0	3.5	2.2	3.1	3.1
23	2.1	2.2	2.9	3.2	3.3	7.5	6.7	5.6	2.2	3.2	2.9
24	2.2	2.1	2.9	3.1	3.3	7.0	5.9	3.3	2.7	3.2	3.0
25	2.1	2.1	3.0	3.1	7.5	5.8	3.0	2.8	3.1	2.8
26	2.2	2.2	3.0	3.1	7.4	5.5	3.5	2.9	3.0	2.9
27	2.2	2.1	3.1	3.2	3.1	7.4	5.5	3.5	3.0	3.1	2.9
28	2.2	1.9	3.0	3.2	3.1	7.3	4.4	3.5	3.0	3.1	3.0
29	2.3	2.0	2.9	3.2	7.8	5.5	3.6	3.1	3.0	3.1
30	2.2	1.9	2.9	3.2	8.4	4.7	2.9	3.2	3.1	3.1
31	2.2	3.0	3.2	4.4	3.0	3.0

Le plan D-1214-5 des archives de la Commission est un graphique de ces lectures

TABLEAU XXV

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE A RAWDON,
SUR LA RIVIÈRE OUAREAU

Date	Oct. 1922	Nov.	Déc.	Janv. 1923	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.
1	4.9	5.3	5.0	5.3	5.6	5.6	5.8	11.1	6.9	5.4	5.5	6.9
2	5.0	5.2	5.3	5.3	5.6	5.6	5.8	10.5	6.9	7.2	6.6
3	5.0	5.2	5.3	5.3	5.6	5.6	5.7	10.2	6.1	7.0	6.0	6.4
4	4.9	5.3	5.4	5.4	5.6	5.5	6.0	10.2	6.8	6.2	6.5	6.3
5	4.9	5.3	5.4	5.4	5.6	5.5	6.1	10.3	6.3	7.4	5.4	6.1
6	5.0	5.3	5.4	5.4	5.6	5.5	6.2	10.4	6.5	7.2	6.2	6.0
7	5.0	5.3	5.3	5.4	5.6	5.5	6.4	10.2	6.3	7.2	6.1	5.9
8	5.2	5.3	5.3	5.4	5.5	6.5	9.9	6.3	6.8	6.2	5.9
9	5.3	5.2	5.3	5.5	5.7	5.6	6.5	11.0	6.4	6.4	5.6	6.2
10	5.3	5.2	5.4	5.4	5.6	5.6	6.7	11.0	6.4	6.4	5.7	6.2
11	5.9	5.3	5.4	5.4	5.6	5.6	6.8	10.4	7.1	6.3	5.6	6.1
12	6.1	5.3	5.4	5.4	5.6	5.6	7.0	9.8	6.4	6.2	6.0
13	5.8	5.4	5.4	5.5	5.7	7.1	9.3	6.2	6.1	6.3	6.0
14	5.6	5.0	5.0	5.5	5.8	7.0	8.6	6.4	6.1	5.9	6.0
15	5.5	5.3	5.2	5.5	5.6	5.7	7.0	8.9	6.0	6.0	5.9	5.9
16	5.5	5.4	5.2	5.4	5.6	5.7	7.5	8.9	6.0	6.1	5.8	5.8
17	5.4	5.4	5.2	5.4	5.8	7.4	9.6	5.9	5.9	5.8	5.9
18	5.4	5.2	5.4	5.8	7.5	10.0	6.7	5.9	6.0	5.8
19	5.5	5.3	5.5	5.9	7.2	9.6	6.9	5.8	5.7
20	5.6	5.3	5.5	5.9	5.9	7.2	9.3	6.1	5.7	6.1	5.5
21	5.5	5.2	5.5	5.6	5.8	7.2	9.3	6.2	5.7	5.9	5.8
22	5.3	5.3	5.2	5.5	5.6	5.9	10.5	10.0	6.2	5.6	6.7	5.9
23	5.2	5.0	5.3	5.5	5.9	11.5	9.3	6.5	5.6	6.6	5.7
24	5.4	5.0	5.3	5.5	13.5	9.2	5.6	5.5	6.4	6.0
25	5.4	5.0	5.3	5.5	10.4	8.7	8.1	5.5	6.0	5.7
26	5.4	5.0	5.3	5.6	10.6	8.8	6.9	5.5	5.7
27	5.4	5.0	5.3	5.5	5.7	5.8	10.5	8.4	7.3	5.5	6.3	6.1
28	5.4	5.0	5.3	5.5	5.6	5.7	10.5	8.0	7.4	5.6	5.9	6.0
29	5.4	5.0	5.3	5.7	10.7	8.0	7.3	5.9	8.2	5.9
30	5.2	5.2	5.3	5.6	5.7	12.2	7.7	7.2	5.8	7.8	6.0
31	5.3	5.3	5.6	5.8	5.9	7.3

Le plan D-1218-4 des archives de la Commission est un graphique de ces lectures

TABLEAU XXVI

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE A HONFLEUR
SUR LA RIVIÈRE GRANDE PERIBONKA

Date	Oct. 1922	Nov.	Déc.	Janv. 1923	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.
1	5.5	5.5	4.3	3.8	3.3	3.1	2.5	5.3	9.9	3.9	3.3	6.5
2	5.6	5.3	4.1	3.8	3.3	3.0	2.5	5.7	9.7	3.8	3.3	6.7
3	5.6	5.1	3.8	3.8	3.3	2.9	2.5	6.9	9.2	3.8	3.4	6.8
4	5.5	5.0	3.8	3.8	3.3	2.9	2.6	6.5	8.7	3.8	3.6	6.9
5	5.6	4.9	3.9	3.7	3.3	2.8	2.6	7.0	8.3	3.8	3.8	6.9
6	5.4	4.9	3.9	3.7	3.3	2.8	2.6	7.6	8.0	3.6	4.1	7.1
7	5.3	4.8	4.0	3.7	3.3	2.8	2.6	8.0	7.7	3.4	4.5	7.3
8	5.3	4.6	4.0	3.6	3.2	2.8	2.6	8.3	7.3	3.2	4.8	7.3
9	5.3	4.6	4.1	3.6	3.2	2.8	2.7	8.6	7.0	3.1	4.7	7.5
10	5.2	4.5	4.1	3.5	3.2	2.8	2.8	9.4	6.7	3.1	4.6	7.8
11	5.1	4.4	4.1	3.5	3.2	2.8	2.8	10.2	6.4	3.0	4.5	8.0
12	5.1	4.3	4.1	3.5	3.2	2.8	2.8	11.0	6.1	3.0	4.3	8.3
13	5.1	4.3	4.1	3.5	3.2	2.8	2.8	11.7	5.8	2.9	4.3	8.5
14	5.2	4.2	4.0	3.5	3.1	2.8	2.8	11.9	5.5	2.8	4.3	8.4
15	5.4	3.9	4.0	3.4	3.1	2.7	2.8	11.8	5.3	2.7	4.4	8.2
16	5.6	3.8	4.0	3.4	3.1	2.7	2.8	11.6	5.1	2.6	4.5	8.0
17	5.7	3.9	4.1	3.4	3.1	2.6	2.8	11.9	4.9	2.6	4.7	7.9
18	5.8	3.9	4.1	3.4	3.1	2.6	2.8	12.5	4.8	2.6	4.7	7.8
19	5.8	3.8	4.0	3.3	3.0	2.6	2.8	13.2	4.6	2.7	4.6	7.5
20	5.8	3.7	4.0	3.3	3.0	2.6	2.8	13.3	4.4	2.7	4.7	7.3
21	5.8	3.7	4.0	3.3	3.0	2.6	2.9	13.3	4.4	2.7	4.7	7.0
22	5.8	3.8	3.9	3.3	3.0	2.5	3.0	13.0	4.3	2.7	4.9	6.8
23	5.7	3.9	3.9	3.3	3.0	2.5	3.1	12.9	4.2	2.7	5.5	6.5
24	5.8	4.1	3.9	3.3	3.1	2.5	3.2	12.6	4.0	2.7	5.9	6.3
25	5.8	4.6	3.9	3.3	3.1	2.5	3.3	12.4	3.8	2.7	6.1	6.2
26	5.8	4.8	3.9	3.3	3.1	2.5	3.5	12.1	3.8	2.8	6.5	6.0
27	5.9	4.8	3.8	3.3	3.1	2.4	3.7	11.7	3.8	2.9	6.5	5.9
28	5.9	4.7	3.8	3.3	3.1	2.4	4.0	11.3	3.9	3.0	6.3	5.7
29	5.9	4.7	3.8	3.3	2.4	4.3	11.0	3.9	3.1	6.3	5.5
30	5.8	4.6	3.8	3.3	2.4	4.8	10.7	3.9	3.2	6.3	5.3
31	5.7	3.8	3.3	2.5	10.2	3.2	6.4

Le plan D-1303-9 des archives de la Commission est un graphique de ces lectures

TABLEAU XXVII

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE A AMOS,
SUR LA RIVIÈRE HARRICANA

Date	Oct. 1922	Nov.	Déc.	Janv. 1923	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.
1	4.8	5.5	5.7	4.7	4.0	4.2	4.0	6.9	8.1	6.6	5.3	5.2
2	4.7	5.5	5.7	4.7	4.0	4.2	4.0	7.0	8.0	6.5	5.3	5.2
3	4.7	5.5	5.7	4.7	4.0	4.2	4.0	7.3	7.9	6.5	5.3	5.3
4	4.6	5.4	5.7	4.7	4.0	4.2	4.1	7.5	7.9	6.5	5.2	5.4
5	4.6	5.5	5.7	4.6	4.0	4.2	4.1	7.7	7.8	6.4	5.2	5.4
6	4.5	5.5	5.7	4.6	3.9	4.1	4.1	8.0	7.7	6.4	5.2	5.7
7	4.5	5.5	5.6	4.6	3.9	4.1	4.2	8.1	7.6	6.3	5.2	5.5
8	4.4	5.6	5.6	4.5	3.9	4.1	4.2	8.2	7.5	6.3	5.1	5.5
9	4.5	5.6	5.5	4.5	3.9	4.1	4.2	8.4	7.4	6.2	5.1	5.5
10	4.5	5.7	5.5	4.5	3.9	4.0	4.1	8.5	7.3	6.2	5.1	5.6
11	4.6	5.7	5.5	4.5	3.8	4.0	4.1	8.5	7.2	6.1	5.1	5.6
12	4.6	5.7	5.5	4.5	3.8	4.0	4.1	8.5	7.2	6.1	5.0	5.6
13	4.6	5.6	5.4	4.4	3.8	4.0	4.1	8.5	7.1	6.0	5.0	5.7
14	4.7	5.7	5.4	4.4	3.8	4.0	4.1	8.5	7.1	6.0	5.0	5.7
15	4.8	5.7	5.4	4.4	3.8	4.1	4.1	8.7	7.0	6.0	5.0	5.7
16	4.9	5.7	5.3	4.4	3.8	4.1	4.1	8.6	6.9	5.9	4.9	5.7
17	4.9	5.6	5.3	4.4	3.9	4.2	4.1	8.6	6.9	5.9	4.9	5.8
18	5.1	5.6	5.3	4.3	3.9	4.2	4.2	8.7	6.8	5.9	4.8	5.8
19	5.1	5.6	5.2	4.3	3.9	4.3	4.2	8.6	6.7	5.8	4.7	5.8
20	5.2	5.6	5.2	4.3	3.9	4.3	4.2	8.6	6.7	5.8	4.6	5.8
21	5.3	5.6	5.2	4.3	3.9	4.3	4.2	8.6	6.6	5.7	4.5	5.8
22	5.3	5.5	5.2	4.2	4.0	4.3	4.2	8.7	6.5	5.7	4.4	5.8
23	5.4	5.6	5.2	4.2	4.0	4.3	4.3	8.6	6.5	5.6	4.6	5.8
24	5.5	5.6	5.2	4.2	4.0	4.2	4.4	8.6	6.4	5.6	4.7	5.9
25	5.6	5.7	5.2	4.2	4.0	4.2	4.8	8.6	6.5	5.6	4.8	5.9
26	5.6	5.7	5.1	4.1	4.0	4.2	5.2	8.5	6.5	5.5	4.8	5.8
27	5.6	5.7	5.1	4.1	4.0	4.1	5.6	8.5	6.5	5.5	4.9	5.8
28	5.7	5.7	5.1	4.1	4.0	4.1	6.0	8.4	6.6	5.5	4.9	5.9
29	5.6	5.7	5.1	4.0	4.1	6.4	8.4	6.7	5.4	5.0	5.9
30	5.5	5.7	5.1	4.0	4.1	6.7	8.3	6.7	5.4	5.1	5.9
31	5.5	5.0	4.0	4.0	8.2	5.4	5.2

Le plan D-579-S des archives de la Commission est un graphique de ces lectures.

TABLEAU XXVIII

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE A SENNETERRE, SUR LA RIVIÈRE BELL

DATE	Oct. 1922	Nov.	Déc.	Janv. 1923	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.
1	5.1	6.7	5.7	3.2	2.4	11.02	5.80	2.71	2.25
2	5.1	6.6	5.4	3.1	2.4	10.85	5.70	2.66	2.30
3	5.1	6.6	5.4	3.1	2.4	10.72	5.65	2.61	2.65
4	5.1	6.5	5.2	3.0	2.4	10.65	5.60	2.61	2.70
5	5.0	6.5	5.1	3.0	2.4	9.40	5.52	2.41	2.75
6	5.0	6.5	5.1	3.0	2.4	10.10	5.45	2.36	2.90
7	5.0	6.6	4.9	2.8	2.4	9.95	5.25	2.22	3.15
8	4.9	6.7	4.9	2.8	2.4	9.80	4.46	2.22	3-25
9	4.8	6.7	4.7	2.8	2.4	9.62	4.36	2.16	3.35
10	4.8	6.7	4.7	2.8	2.5	9.27	4.28	2.11	3.37
11	4.8	6.6	4.5	2.7	2.5	9.15	4.21	2.11	3.40
12	4.8	6.6	4.5	2.7	2.5	8.85	4.11	1.55	3.60
13	4.7	6.6	4.4	2.7	2.5	8.55	4.01	1.76	3.65
14	4.7	6.6	4.4	2.7	2.6	8.40	3.96	1.66	3.70
15	5.2	6.6	4.2	2.7	2.5	2.6	8.20	3.91	1.66	3.75
16	5.3	6.5	4.2	2.5	2.6	8.12	3.86	1.66	3.82
17	5.3	6.5	3.9	2.5	2.6	7.80	3.86	1.71	4.05
18	5.4	6.5	3.9	2.5	2.6	7.35	3.78	1.71	4.27
19	5.6	6.5	3.9	2.5	2.6	11.52	7.17	3.71	1.71	4.40
20	5.8	6.4	3.9	2.5	2.6	11.60	7.00	3.66	1.71	4.47
21	5.9	6.4	3.9	2.5	2.6	11.75	6.92	3.48	1.71	4.55
22	6.0	6.4	3.9	2.5	2.6	11.80	6.75	3.41	1.71	4.60
23	6.2	6.4	3.7	2.5	2.8	11.85	6.60	3.56	1.72	4.65
24	6.3	6.3	3.7	2.5	3.0	11.90	6.57	3.26	1.76	4.70
25	6.5	6.3	3.7	2.5	3.5	11.90	6.46	3.21	1.80	4.65
26	6.7	6.2	3.5	2.5	4.2	11.80	6.42	3.21	1.85	4.57
27	6.7	6.2	3.5	2.5	5.1	11.70	6.30	2.96	1.87	4.50
28	6.7	5.9	3.5	2.5	5.7	11.60	6.25	2.91	1.90	4.50
29	6.7	5.8	3.2	2.4	6.4	11.50	6.12	2.88	1.93	4.57
30	6.7	5.7	3.2	2.4	6.9	11.40	5.90	2.78	1.95	4.60
31	6.7	3.2	2.4	11.35	2.71	2.20

Le plan D-580-8 des archives de la Commission est un graphique de ces lectures.

TABLEAU XXIX

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE A ARTHURVILLE, SUR LA RIVIÈRE DU SUD

DATE	Oct. 1922	Nov.	Déc.	Janv. 1923	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.
1	13.0	12.3	12.4	20.0	13.8	13.8	12.0	13.9
2	12.9	12.2	12.7	19.5	13.7	13.7	12.0	13.8
3	12.7	12.1	12.9	18.8	13.7	13.8	12.0	13.7
4	12.7	12.1	13.3	17.4	13.4	14.0	12.0	13.7
5	12.6	12.1	13.9	17.0	13.3	14.1	12.0	13.8
6	12.6	12.1	14.4	16.8	13.1	13.7	11.9	13.6
7	12.5	12.0	15.0	16.5	13.0	13.5	11.9	13.5
8	12.5	12.0	15.1	16.0	14.9	13.4	11.8	13.5
9	12.5	12.0	15.4	15.8	14.4	13.0	11.8	13.3
10	12.5	12.0	15.8	15.4	14.2	12.6	11.8	13.3
11	12.6	12.0	15.9	15.0	13.5	12.3	11.9	13.1
12	12.7	12.0	16.1	14.8	13.0	12.3	12.0	13.0
13	13.7	12.8	12.0	16.5	14.5	12.9	12.2	12.9
14	13.7	12.8	12.1	16.9	14.5	12.8	12.0	11.9
15	13.7	12.7	12.1	17.0	14.9	12.8	12.1	11.7
16	13.7	12.7	12.2	17.5	15.5	12.6	12.2	11.5
17	13.6	12.7	12.3	18.0	15.3	15.2	16.4	11.9
18	13.6	12.6	12.3	18.5	15.0	15.2	14.6	12.7
19	13.6	12.6	12.4	19.0	15.1	15.1	11.9	12.5
20	13.7	12.5	12.5	19.5	15.0	15.0	12.9
21	13.9	12.5	12.5	19.5	15.5	14.8	12.0	13.0
22	14.0	12.4	12.5	19.3	15.9	14.7	12.0	13.5
23	14.0	12.4	12.7	19.0	16.5	14.4	12.0	13.9
24	13.9	12.4	12.7	18.6	16.0	14.0	12.0	14.1
25	13.7	12.4	12.6	17.5	15.3	13.9	12.0	14.3
26	13.7	12.3	12.6	16.0	15.0	13.9	12.0	14.5
27	13.6	12.3	12.5	15.5	15.1	13.8	12.0	14.1
28	13.6	12.3	12.4	16.0	15.0	13.5	12.2	14.0
29	13.5	12.4	23.9	14.8	13.6	12.9	14.6
30	13.4	12.4	21.9	14.5	13.8	13.0	14.2
31	13.4	12.3	14.2	12.6	13.9

Le plan D-1353-3 des archives de la Commission est un graphique de ces lectures.

TABLEAU XXX

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE A MATANE,
SUR LA RIVIÈRE MATANE

DATE	Oct. 1922	Nov.	Déc.	Janv. 1923	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.
1	2.2	1.5	2.8	2.9	2.5	5.0	5.6	6.2	3.1	3.5
2	2.2	1.3	2.8	3.0	2.6	5.2	5.5	5.9	3.0	3.4
3	2.2	1.4	2.8	2.8	2.6	5.0	5.5	5.7	3.0	3.4
4	2.4	1.4	2.7	2.7	2.5	5.1	5.3	5.5	3.0	3.3
5	2.1	1.4	2.8	2.7	2.5	5.1	5.2	5.4	3.0	3.1
6	2.1	1.3	2.9	2.7	2.6	5.3	5.2	5.6	3.0	3.1
7	2.1	1.3	2.9	2.7	2.6	5.8	5.2	5.8	3.0	2.9
8	2.1	1.3	3.0	2.8	2.6	5.9	5.2	2.2	3.1	2.8
9	2.3	1.3	3.0	2.8	2.5	6.6	5.2	3.5	3.2	2.7
10	2.3	1.3	3.0	2.7	2.5	9.2	5.2	3.6	3.1	2.8
11	2.1	1.3	3.0	2.6	2.5	8.9	5.2	3.7	3.1	2.8
12	2.1	1.3	3.0	2.7	2.5	8.7	5.2	3.6	2.7	2.8
13	1.8	1.3	3.0	2.7	2.5	7.0	5.2	3.6	2.8	2.9
14	2.1	1.9	1.2	2.9	2.7	2.4	6.3	5.2	3.4	3.2	2.9
15	2.1	1.8	1.2	2.8	2.7	2.4	6.2	6.2	3.4	3.1	3.0
16	2.1	1.9	1.1	3.0	2.8	2.3	8.9	6.3	3.3	3.0	2.8
17	2.2	1.8	1.1	3.0	2.7	2.4	11.6	6.3	3.3	2.9	2.8
18	2.3	1.8	1.2	3.0	2.6	2.4	12.7	6.1	3.2	2.8	2.7
19	2.3	1.8	1.2	3.1	2.6	2.4	11.2	5.1	3.2	2.8	2.7
20	2.3	1.8	1.2	3.1	2.6	2.4	9.4	5.1	3.1	2.7	2.8
21	2.3	1.8	1.2	2.8	2.6	2.4	8.2	5.0	3.1	2.7	2.8
22	2.3	1.7	1.2	3.0	2.6	2.5	7.2	5.2	3.0	2.8	2.7
23	2.3	1.8	1.2	3.0	2.6	2.5	6.9	5.3	3.0	3.3	2.7
24	2.2	1.8	1.2	3.0	2.7	2.6	6.5	5.1	3.0	3.1	2.7
25	2.2	1.8	1.2	2.9	2.7	2.8	6.4	4.9	2.9	3.1	2.7
26	2.3	1.7	0.9	3.0	2.6	2.9	6.2	5.4	2.9	3.0	2.7
27	2.3	1.6	0.9	3.0	2.5	3.0	6.1	5.3	3.1	3.1	2.7
28	2.4	1.6	0.8	2.9	2.5	3.1	6.1	5.5	3.1	2.9	2.7
29	2.3	1.6	0.8	2.5	3.3	5.4	5.8	3.1	3.1	2.7
30	2.3	1.6	0.7	2.6	3.7	5.5	6.3	3.1	3.1	2.8
31	1.6	0.8	2.6	5.2	3.1	3.6

Le plan D-1347-2 des archives de la Commission est un graphique de ces lectures.

TABLEAU XXXI

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE A ST-PACOME
SUR LA RIVIÈRE OUELLE

Date	Oct. 1922	Nov.	Déc.	Janv. 1923	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.
1	11.1	11.5	12.2	11.7	11.4	11.6	16.3	12.0	12.2	11.4	11.9
2	11.1	11.8	12.0	12.4	11.6	11.3	11.6	15.6	12.0	12.0	11.4	11.7
3	11.0	11.8	12.2	12.3	11.7	11.4	11.7	15.4	12.0	11.8	11.3	11.7
4	11.0	11.8	12.2	12.3	11.7	11.7	14.9	11.9	11.8	11.3	11.9
5	11.1	11.9	12.1	12.3	11.6	11.7	14.5	11.8	11.7	11.2	11.8
6	11.1	11.9	12.2	12.3	11.6	11.7	14.4	11.7	11.7	11.1	11.7
7	11.0	11.9	10.2	12.3	11.6	11.7	14.0	11.7	11.7	11.1	11.7
8	11.1	11.8	10.3	12.3	11.6	11.8	14.1	11.7	11.8	11.1	11.6
9	11.1	11.8	12.4	12.3	11.4	11.8	14.3	11.7	11.8	11.1	11.6
10	11.6	11.8	12.4	12.3	11.5	11.9	14.5	11.6	11.7	11.2	11.7
11	11.8	11.8	12.5	12.2	11.5	11.4	11.9	15.0	11.6	11.5	11.2	11.7
12	11.9	11.7	12.5	12.2	11.4	11.4	11.9	13.9	11.5	11.4	11.2	11.6
13	12.0	11.6	12.4	12.3	11.4	11.5	11.9	13.7	11.5	11.4	11.2	11.5
14	12.1	11.6	12.3	12.5	11.5	11.5	11.9	13.1	11.5	11.5	11.1	11.5
15	12.0	11.5	12.1	12.7	11.5	11.5	12.4	12.9	11.7	11.5	11.2	11.5
16	12.0	11.5	12.1	12.5	11.4	11.5	12.9	13.2	11.7	11.4	11.2	11.4
17	12.0	11.6	12.0	12.1	11.4	11.5	12.9	13.6	11.5	11.4	11.1	11.3
18	11.9	11.5	12.0	12.0	11.4	11.6	13.0	13.6	11.4	11.4	11.1	11.3
19	11.7	11.5	12.0	12.0	11.3	11.5	12.9	13.5	11.4	11.7	11.2	11.2
20	11.7	11.5	12.0	12.0	11.3	11.5	13.0	13.6	11.4	11.4	11.2	11.1
21	11.7	11.4	12.0	12.0	11.3	11.5	13.1	13.5	11.8	11.2	11.4	11.0
22	11.7	11.5	12.0	12.1	11.3	11.5	13.1	13.5	12.5	11.3	11.4	11.5
23	11.9	11.5	12.0	12.0	11.3	11.5	13.1	13.5	12.2	11.3	11.9	11.4
24	12.1	11.6	12.0	12.0	11.3	11.5	13.5	13.2	11.8	11.2	11.8	11.6
25	12.1	11.5	12.0	11.9	11.3	11.5	13.1	13.8	11.7	11.2	11.6	11.8
26	12.2	11.5	11.9	11.9	11.3	11.5	13.2	12.6	11.8	11.6	11.6	11.6
27	12.2	11.5	11.8	11.8	11.3	11.5	13.2	12.3	11.6	11.4	11.8	11.9
28	12.1	11.5	11.8	11.8	11.3	11.5	13.8	12.2	12.3	11.4	11.8	11.7
29	12.0	11.5	11.6	11.8	11.5	14.5	12.1	12.5	11.4	11.6	11.4
30	11.9	11.5	11.6	11.7	11.5	15.7	12.0	12.3	11.2	12.0	11.4
31	11.6	11.7	11.6	12.0	11.3	11.9

Le plan D-1351-3 des archives de la Commission est un graphique de ces lectures

TABLEAU XXXII

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE A ST-ELOI,
SUR LA RIVIÈRE TROIS-PISTOLES

Date	Oct. 1922	Nov.	Déc.	Janv. 1923	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.
1	11.2	12.4	12.4	10.6	13.9	13.9	13.8	23.8	15.9	15.3	14.5	15.0
2	11.3	12.5	12.2	10.5	13.9	13.9	13.7	21.5	15.6	15.2	14.5	15.1
3	11.3	12.4	12.4	11.0	13.9	13.9	13.7	20.4	15.6	15.0	14.5	15.1
4	11.3	12.4	12.5	11.3	13.9	14.0	13.6	19.1	15.4	15.0	14.5	15.1
5	11.4	12.4	12.5	11.1	13.8	14.0	13.6	19.0	15.4	14.9	14.5	15.0
6	11.3	12.4	12.4	11.0	13.8	14.0	13.6	19.3	15.3	14.8	14.5	14.9
7	11.3	12.4	12.4	10.8	13.8	14.0	13.6	18.9	15.2	14.9	14.5	14.8
8	12.4	12.4	10.5	15.5	13.9	13.6	18.5	15.2	14.8	14.5	14.8
9	12.4	12.5	10.9	14.8	13.8	13.6	18.3	15.2	14.8	14.5	14.9
10	12.4	12.6	11.0	14.8	13.8	13.6	18.0	15.2	14.8	14.5	14.9
11	12.4	12.5	11.2	14.8	13.7	13.6	18.4	15.1	14.7	14.5	15.0
12	12.3	12.5	11.2	14.8	13.7	13.6	18.0	15.0	14.7	14.5	14.9
13	12.3	12.5	11.2	14.8	13.6	13.6	18.8	15.0	14.7	14.6	14.8
14	12.3	12.4	11.3	14.4	13.6	13.6	16.8	15.0	14.6	14.7	14.7
15	12.3	12.4	11.2	14.4	13.6	13.6	16.5	15.0	14.5	15.0	14.7
16	12.4	12.4	11.3	14.3	13.6	13.7	16.5	14.9	14.5	14.9	14.7
17	12.4	11.6	11.2	14.4	13.7	15.0	17.6	15.0	14.6	14.7	14.6
18	12.5	11.5	11.3	14.0	13.6	15.2	18.0	14.9	14.6	14.7	14.6
19	12.5	11.4	11.2	13.9	13.6	15.4	18.1	14.9	14.6	14.7	14.6
20	12.5	11.3	11.0	13.9	13.6	15.8	17.8	14.9	14.5	14.7	14.6
21	12.4	11.2	11.0	14.0	13.6	16.0	16.6	14.8	14.5	14.8	14.6
22	12.3	11.1	11.0	14.4	13.7	16.3	17.3	14.8	14.5	15.2	14.7
23	12.2	12.3	11.1	10.9	14.6	13.8	16.7	17.2	14.8	14.6	15.6	14.7
24	12.2	12.3	11.1	14.4	13.9	17.2	17.0	14.8	14.6	15.3	14.7
25	12.2	12.3	11.0	13.9	14.3	13.9	18.5	16.4	14.9	14.5	15.2	14.6
26	12.3	12.3	11.0	13.9	14.2	13.9	18.0	16.3	14.9	14.5	15.1	14.6
27	12.0	12.3	11.0	14.0	14.2	13.8	18.2	16.3	15.1	14.5	15.0	14.6
28	12.2	12.3	11.0	14.0	14.2	13.8	18.3	16.2	15.1	14.5	14.9	14.6
29	12.2	12.3	11.0	13.9	13.8	20.8	16.1	15.2	14.5	14.8	14.6
30	12.3	12.3	10.7	13.9	13.8	20.0	16.0	15.4	14.5	14.7	14.6
31	12.3	10.7	13.9	13.8	15.9	14.5	15.0

Le plan D-1410-2 des archives de la Commission est un graphique de ces lectures.

TABLEAU XXXIII

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDRMÉTRIQUE A STE-ANGÈ-LE-DE-MERICIE (GRAND REMOUS), SUR LA RIVIÈRE MITIS

Date	Oct. 1922	Nov.	Déc.	Janv. 1923	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.
1	9.0	9.3	9.3	9.6	9.9	9.8	10.1	17.0	14.0	12.7	11.1	10.5
2	9.0	9.3	9.4	9.7	9.9	9.8	10.2	16.5	13.4	13.4	11.1	10.4
3	9.0	9.2	9.4	9.7	9.9	9.8	10.2	16.1	13.4	13.4	10.8	10.3
4	9.1	9.2	9.5	9.6	9.9	9.9	10.3	15.7	13.3	13.4	10.4	10.2
5	9.1	9.1	9.5	9.6	9.9	9.9	10.3	15.2	13.2	13.4	10.3	10.1
6	9.0	9.1	9.5	9.6	9.9	10.0	10.3	15.2	13.1	13.4	10.2	10.1
7	9.0	9.0	9.5	9.6	9.9	10.0	10.3	15.6	13.0	13.3	10.1	10.0
8	9.0	9.1	9.5	9.5	9.9	10.0	10.4	15.7	12.9	13.1	10.0	10.0
9	9.1	9.2	9.4	9.5	9.8	10.1	10.5	16.1	12.9	13.0	9.9	10.0
10	9.1	9.1	9.4	9.5	9.8	10.1	10.5	16.8	11.9	12.9	9.8	10.0
11	9.2	9.0	9.4	9.5	9.8	10.2	10.6	17.7	11.9	12.8	9.9	9.9
12	9.9	9.1	9.4	9.5	9.8	10.2	10.6	17.5	11.8	13.0	10.0	9.9
13	9.9	9.2	9.4	9.5	9.8	10.3	10.5	17.3	11.8	12.5	10.2	9.9
14	9.8	9.0	9.4	9.5	9.8	10.2	10.5	17.0	11.7	12.5	10.5	9.8
15	9.7	9.0	9.4	9.5	9.8	10.1	10.5	16.5	11.7	12.4	10.4	9.7
16	9.6	9.3	9.4	9.4	9.8	10.2	10.5	17.0	11.6	12.3	10.4	9.6
17	9.5	9.5	9.4	9.4	9.8	10.1	10.6	18.7	11.6	12.2	10.3	9.6
18	9.3	9.4	9.4	9.4	9.8	10.0	10.7	19.0	11.5	12.1	10.3	9.5
19	9.1	9.3	9.4	9.3	9.8	10.0	10.8	19.1	11.5	12.1	10.4	9.6
20	9.1	9.2	9.4	9.3	9.8	10.0	10.9	18.0	11.4	12.0	10.5	9.5
21	9.1	9.1	9.4	9.3	9.8	10.1	10.9	17.2	11.4	11.9	10.6	9.5
22	9.1	9.1	9.4	9.3	9.8	10.1	11.5	16.7	11.5	11.8	10.8	9.6
23	9.1	9.1	9.4	9.2	9.8	10.1	12.3	16.1	11.5	11.7	11.4	9.6
24	9.1	9.1	9.4	9.2	9.8	10.0	12.8	16.0	11.5	11.6	11.6	9.5
25	9.1	9.2	9.4	9.2	9.8	10.0	13.8	16.0	11.6	11.5	11.4	9.5
26	9.1	9.3	9.4	9.2	9.8	10.0	14.0	16.0	11.6	11.6	11.2	9.4
27	9.1	9.4	9.5	9.2	9.8	10.0	14.3	16.0	11.7	11.6	11.0	9.4
28	9.0	9.3	9.5	9.2	9.8	10.0	14.7	16.5	11.7	11.5	11.0	9.3
29	9.0	9.3	9.5	9.9	10.0	15.5	15.0	11.8	11.4	11.0	9.4
30	9.1	9.2	9.5	9.9	10.0	16.1	15.0	12.0	11.3	10.8	9.4
31	9.3	9.6	9.9	10.0	14.9	11.2	10.6

Le plan D-1348-3 des archives de la Commission est un graphique de ces lectures

TABLEAU XXXIV

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE A STE-ROSE-DU-DÉGELÉ, SUR LA RIVIÈRE MADAWASKA

	Oct. 1922	Nov.	Déc.	Janv. 1923	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.
1	2.7	2.9	2.8	2.9	2.9	2.8	2.8	5.6	7.7	4.4	3.4	3.4
2	2.7	2.9	2.8	2.9	2.9	2.8	2.8	6.1	7.4	4.3	3.4	3.4
3	2.7	2.9	2.8	2.9	2.8	2.8	2.8	6.5	7.2	4.3	3.4	3.4
4	2.7	2.9	2.8	2.9	2.8	2.8	2.8	6.8	7.0	4.3	3.4	3.4
5	2.7	2.9	2.8	2.9	2.8	2.8	2.8	7.4	6.7	4.2	3.3	3.4
6	2.7	2.9	2.9	2.8	2.8	2.8	7.6	6.5	4.2	3.3	3.4
7	2.7	2.9	2.9	2.8	2.8	2.8	7.9	6.4	4.2	3.3	3.4
8	2.7	2.9	2.9	2.8	2.8	2.8	8.2	6.3	4.1	3.2	3.4
9	2.8	2.9	2.9	2.8	2.8	2.8	8.4	6.2	4.1	3.2	3.4
10	2.8	2.9	2.9	2.8	2.8	2.8	8.6	6.1	4.1	3.1	3.4
11	2.8	2.9	2.9	2.8	2.8	2.9	8.7	6.0	4.0	3.1	3.4
12	2.8	2.9	2.9	2.8	2.8	2.9	8.7	5.9	4.0	3.1	3.4
13	2.9	2.9	2.9	2.8	2.9	2.9	8.8	5.8	4.0	3.1	3.4
14	2.9	2.9	2.9	2.8	2.9	2.9	8.8	5.7	3.9	3.1	3.3
15	2.9	2.9	2.9	2.8	2.9	2.9	8.7	5.5	3.9	3.1	3.3
16	2.9	2.9	2.9	2.8	2.9	2.9	8.7	5.4	3.9	3.1	3.3
17	2.9	2.9	2.9	2.8	2.8	2.9	8.8	5.2	3.8	3.0	3.3
18	2.9	2.9	2.9	2.8	2.8	2.9	9.0	5.1	3.8	3.0	3.3
19	2.9	2.9	2.9	2.8	2.8	2.9	9.1	4.8	3.8	3.0	3.3
20	2.9	2.9	2.9	2.8	2.8	2.9	9.2	4.7	3.8	3.0	3.3
21	2.9	2.9	2.9	2.8	2.8	2.9	9.1	4.6	3.7	3.1	3.3
22	2.9	2.9	2.9	2.8	2.8	2.8	9.1	4.5	3.7	3.2	3.3
23	2.9	2.9	2.9	2.8	2.8	2.8	9.0	4.5	3.7	3.2	3.3
24	2.9	2.9	2.9	2.8	2.8	2.9	8.9	4.5	3.6	3.2	3.3
25	2.9	2.9	2.9	2.8	2.8	2.9	8.8	4.4	3.6	3.2	3.3
26	3.0	2.8	2.9	2.8	2.8	3.0	8.7	4.4	3.6	3.2	3.2
27	3.0	2.8	2.9	2.8	2.8	3.2	8.5	4.4	3.5	3.2	3.2
28	3.0	2.8	2.9	2.8	2.8	3.6	8.3	4.4	3.5	3.3	3.2
29	3.0	2.8	2.9	2.8	4.2	8.2	4.4	3.5	3.3	3.2
30	3.0	2.8	2.9	2.8	5.0	8.1	4.4	3.5	3.4	3.2
31	3.0	2.9	2.8	8.0	3.5	3.4

Le plan D-1323-5 des archives de la Commission est un graphique de ces lectures.

TABLEAU XXXV

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE A PORTAGE
DE LA NATION, SUR LA RIVIÈRE PETITE NATION

	Oct. 1922	Nov.	Déc.	Janv. 1923	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.
1	1.2	3.5	2.3	1.8	3.6	2.8	3.6	9.2	8.8	6.4	4.8	4.5
2	1.2	3.4	3.3	1.9	3.5	2.7	3.5	9.0	8.6	6.3	4.7	4.3
3	1.2	3.0	3.4	2.7	3.3	2.3	4.0	8.8	8.1	6.2	4.5	4.3
4	1.2	2.8	3.2	2.9	3.0	3.0	5.0	8.6	8.1	6.0	4.5	4.4
5	1.2	2.4	3.1	2.9	1.7	3.0	5.8	9.0	8.2	6.1	4.5	4.3
6	1.2	1.7	3.0	2.8	2.2	3.0	6.4	8.6	8.4	6.2	4.4	4.2
7	1.2	1.8	3.0	2.7	1.8	2.8	8.0	8.5	8.5	6.3	4.4	4.1
8	1.4	1.6	3.1	2.6	1.5	2.8	7.5	8.5	8.8	6.2	4.3	4.1
9	1.5	1.6	3.1	2.5	2.4	2.7	7.8	8.4	8.9	6.0	4.2	4.0
10	1.6	1.5	3.0	2.1	2.5	2.6	8.0	8.3	9.2	6.0	4.0	4.2
11	2.8	1.3	2.8	1.9	2.5	2.5	8.0	9.0	8.8	6.0	4.1	4.6
12	3.9	1.2	2.8	1.8	2.3	2.5	7.8	8.8	8.5	5.8	4.2	4.5
13	3.7	1.0	2.6	1.7	2.0	2.4	7.8	8.7	8.4	6.0	4.3	4.4
14	3.3	1.9	2.5	1.6	2.0	2.5	8.0	8.7	8.4	5.9	4.5	4.3
15	3.5	3.3	2.0	1.4	2.0	2.6	8.0	8.9	8.2	5.8	4.4	4.2
16	3.5	3.0	1.7	1.4	2.9	3.0	8.0	8.9	7.0	5.7	4.3	4.1
17	3.4	3.0	1.5	1.4	2.9	3.6	7.0	9.3	6.8	5.6	4.2	4.0
18	3.4	2.7	1.2	1.4	2.2	4.0	7.0	9.4	6.5	5.5	4.1	4.0
19	3.4	3.3	1.5	1.3	2.4	3.4	7.4	9.6	6.4	5.4	4.1	3.9
20	3.3	3.6	1.5	1.2	2.6	3.5	7.8	10.0	6.2	5.3	4.0	3.8
21	3.3	3.4	1.4	2.7	2.4	3.4	8.0	10.6	6.0	5.3	4.4	3.7
22	3.3	3.3	1.2	3.7	2.5	3.5	11.0	10.5	6.0	5.2	4.7	3.6
23	3.0	3.2	1.0	3.5	2.0	3.8	10.0	10.4	6.1	5.1	4.8	3.5
24	2.8	3.0	1.2	3.4	2.0	4.0	10.0	9.9	6.0	5.1	4.8	3.5
25	2.9	3.0	1.4	3.1	2.0	4.0	9.6	10.2	6.4	5.0	4.5	3.5
26	3.0	2.9	1.6	3.0	2.1	4.0	9.4	10.2	6.5	5.2	4.2	3.6
27	3.3	2.9	1.9	3.0	2.2	4.0	9.0	10.0	6.6	5.1	4.1	3.6
28	3.3	2.8	1.8	2.9	2.7	3.8	8.6	9.6	6.7	5.1	3.9	3.7
29	3.5	2.8	1.7	3.4	3.8	9.0	9.5	6.6	5.0	4.9	3.5
30	3.8	2.6	1.6	3.3	3.7	9.9	9.4	6.5	4.9	4.8	3.7
31	3.6	1.5	4.0	3.7	9.2	4.8	4.6

Le plan D-1411-2 des archives de la Commission est un graphique de ces lectures.

TABLEAU XXXVI

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE A CAP-CHAT,
SUR LA RIVIÈRE CAP-CHAT

DATE	Oct. 1922	Nov.	Déc.	Janv. 1923	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.
1	2.4	3.0	3.3	3.0	3.0	3.3	4.4	4.6	3.4	2.7	4.0
2	2.4	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.3	6.1	4.6	3.3	2.7	3.8
3	2.3	2.9	2.8	3.0	3.0	3.0	3.3	5.4	5.0	3.3	2.7	3.5
4	2.3	2.9	2.6	3.0	3.0	3.0	3.3	5.4	5.0	3.8	2.6	3.5
5	2.4	2.8	2.5	3.0	3.0	3.0	3.3	5.4	4.9	4.2	2.6	3.4
6	2.4	2.9	2.5	3.0	3.0	3.0	3.3	5.6	4.8	4.1	2.6	3.2
7	2.4	2.8	2.5	3.0	3.0	3.0	3.3	5.9	4.7	4.0	2.6	3.1
8	2.5	2.7	2.6	3.0	3.0	3.0	3.3	6.4	4.6	3.8	2.7	3.0
9	2.6	2.6	2.6	3.0	3.0	3.0	3.3	7.2	4.5	3.6	2.7	3.1
10	2.8	2.6	2.6	3.0	3.0	3.0	3.3	9.2	4.4	3.6	2.7	3.2
11	3.1	2.6	2.6	3.0	3.0	3.0	3.3	8.4	4.2	3.6	2.7	3.2
12	3.7	2.6	2.7	3.0	3.0	3.0	3.3	6.6	4.0	3.5	2.6	3.1
13	3.5	2.5	2.7	3.0	3.0	3.1	3.3	6.0	3.9	3.4	3.0	3.0
14	3.3	2.6	2.7	3.0	3.0	3.1	3.3	5.7	5.8	3.3	4.2	3.0
15	3.1	2.6	2.7	3.0	3.0	3.1	3.3	5.9	3.7	3.2	4.2	3.0
16	2.9	2.5	2.7	3.0	3.0	3.1	3.3	18.0	3.6	3.2	4.0	3.0
17	2.9	2.5	2.7	3.0	3.0	3.1	3.3	10.5	3.5	3.1	3.5	3.0
18	2.9	2.6	2.7	3.0	3.0	3.1	3.3	10.3	3.5	3.1	3.1	3.0
19	2.8	2.6	2.7	3.0	3.0	3.2	3.3	9.0	3.4	3.0	2.9	3.0
20	2.7	2.6	2.7	3.0	3.0	3.2	3.3	8.0	3.9	2.9	2.9	3.0
21	2.7	2.6	2.7	3.0	3.0	3.2	3.3	7.1	3.8	2.9	2.9	3.0
22	2.7	2.5	2.7	3.0	3.0	3.2	3.3	7.1	3.7	2.8	2.9	3.0
23	2.6	2.5	2.7	3.0	3.0	3.2	3.3	7.6	3.5	2.8	3.2	2.9
24	2.6	2.5	2.7	3.0	5.0	3.3	3.3	6.0	3.3	2.8	3.3	2.9
25	2.8	2.8	2.7	3.0	3.0	3.3	3.3	6.6	3.2	2.7	3.5	2.9
26	2.9	3.0	2.7	3.0	3.0	3.3	3.3	5.0	3.4	2.7	3.4	2.8
27	2.8	3.4	2.7	3.0	3.0	3.3	3.3	5.3	3.4	2.9	3.3	2.8
28	2.8	3.4	2.7	3.0	3.0	3.3	3.3	5.0	3.6	2.9	3.3	2.8
29	2.8	3.4	2.7	3.0	3.3	3.3	4.8	3.5	2.8	4.8	2.8
30	2.9	3.3	2.7	3.0	3.3	3.4	4.7	3.5	2.8	5.0	2.8
31	3.1	2.7	3.0	4.6	2.7	4.2

Le plan D-1553-1 des archives de la Commission est un graphique de ces lectures.

TABLEAU XXXVII

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE A ST-MARCELLIN-DES-ESCOUMAINS, SUR LA RIVIÈRE ESCOU-MAINS

Date.	Oct. 1922	Nov.	Déc.	Janv. 1923	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.
1	1.9	1.9	2.6	2.7	4.0	4.3	5.9	3.6	3.7	3.8	3.2
2	2.0	1.9	2.4	2.8	4.0	4.3	4.3	3.6	3.4	3.7	3.1
3	2.0	1.8	2.5	2.8	3.9	4.3	4.9	3.4	3.4	3.4	3.0
4	2.0	1.8	2.5	2.7	3.9	4.2	5.2	3.3	3.3	3.4	3.0
5	1.9	1.8	2.4	2.6	3.9	4.3	5.2	3.3	3.4	3.3	3.0
6	1.9	1.9	2.3	2.6	3.8	4.3	5.3	3.3	3.1	2.9	3.0
7	1.9	1.7	2.3	2.5	3.8	4.3	5.3	3.3	3.1	2.6	3.0
8	2.0	2.1	2.4	2.4	3.8	4.2	5.6	3.3	3.0	2.4	2.9
9	2.1	2.0	2.6	3.8	4.2	5.5	3.3	3.0	2.4	3.0
10	2.1	1.8	2.6	3.8	3.3	5.6	3.2	3.1	2.4	3.1
11	2.5	1.8	2.7	3.9	3.3	5.6	3.1	3.0	2.4	3.0
12	2.9	2.0	2.7	4.6	3.9	3.4	5.4	3.1	2.9	2.7	2.9
13	2.4	1.7	2.6	3.7	4.0	3.5	5.2	3.1	2.9	2.9	2.9
14	2.3	1.8	2.8	3.6	4.1	3.6	2.9	3.1	2.8	2.9	2.9
15	2.2	2.0	2.8	3.5	4.4	3.7	4.8	2.9	2.8	2.6	2.8
16	2.2	2.0	2.8	4.6	4.4	3.8	4.9	2.9	2.8	2.5	2.8
17	2.2	1.7	2.9	4.6	4.4	3.8	5.9	3.3	2.8	2.4	2.8
18	2.2	1.8	2.9	4.6	4.4	3.9	5.6	3.2	2.8	2.4	2.7
19	2.1	2.0	2.9	4.7	4.4	3.8	5.7	3.2	2.8	2.5	2.7
20	2.1	2.0	3.0	4.7	4.4	3.7	5.5	3.1	2.7	2.9	2.7
21	2.1	2.1	3.0	4.6	4.5	3.6	5.5	2.9	2.6	2.8	2.6
22	2.1	2.1	3.0	3.5	4.6	4.5	3.4	5.9	2.9	2.6	2.9	2.5
23	2.1	2.1	3.1	3.3	4.5	4.5	3.7	5.5	2.8	2.6	3.3	2.5
24	2.2	2.1	3.0	3.3	4.5	4.5	3.6	5.1	2.8	2.6	3.2	2.5
25	2.1	2.1	3.0	2.9	4.4	4.4	3.6	4.5	2.8	2.4	2.8	2.5
26	2.1	2.1	3.0	2.3	4.3	4.4	3.6	4.5	2.8	2.6	2.8	2.5
27	2.1	2.2	3.0	2.0	4.2	4.3	5.2	4.5	2.9	2.5	3.3	2.4
28	2.1	2.4	3.0	4.1	4.3	3.9	4.5	2.9	2.5	3.0	2.5
29	2.1	2.4	3.0	4.2	4.4	4.3	3.7	2.5	4.1	2.4
30	2.2	2.5	2.9	4.3	5.6	4.2	3.7	4.5	3.8	2.4
31	1.9	2.9	4.4	3.7	4.4	3.5

Le plan D-1219-4 des archives de la Commission est un graphique de ces lectures

TABLEAU XXXVIII

LECTURES DE L'ÉCHELLE HYDROMÉTRIQUE A CORTÉ-
RÉAL, SUR LA RIVIÈRE DARTMOUTH

Date.	Oct. 1922	Nov.	Déc.	Janv. 1923	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.
1	5.4	7.1	6.2	6.0	5.9	6.0	6.0	6.7	7.8	6.3	5.6	5.7
2	5.4	6.7	6.1	6.3	6.0	6.0	5.9	7.2	7.7	6.2	5.6	5.6
3	5.4	6.5	6.1	6.3	6.0	5.9	5.9	7.3	7.5	6.1	5.8	5.6
4	5.4	6.4	6.1	6.2	6.0	5.9	5.9	7.2	7.3	6.1	5.7	5.6
5	5.4	6.4	6.0	6.2	5.9	5.9	5.9	7.1	7.2	6.2	5.9	5.5
6	5.4	6.3	6.0	6.1	5.9	5.9	6.0	7.3	7.1	6.3	5.6	5.5
7	5.4	6.3	6.0	6.1	5.9	5.8	6.0	8.0	7.0	6.3	5.6	5.5
8	5.5	6.2	6.1	6.0	6.0	5.8	6.0	9.0	7.0	6.4	5.6	5.5
9	5.9	6.2	6.1	6.0	6.0	5.8	6.0	9.6	6.9	6.3	5.6	5.4
10	5.9	6.2	6.1	6.0	6.0	5.8	6.1	10.0	6.8	6.3	5.5	5.4
11	5.9	6.1	6.0	5.9	5.9	5.8	6.1	10.8	6.7	6.2	5.4	5.8
12	6.2	6.1	6.0	5.9	5.9	5.7	6.1	10.0	6.6	6.2	5.4	5.7
13	6.2	6.1	6.1	5.9	5.9	5.7	6.2	9.6	6.5	6.1	6.2	5.7
14	6.0	6.0	6.0	5.9	6.0	5.7	6.2	9.2	6.5	6.0	6.2	5.7
15	6.0	6.0	6.0	6.1	6.0	5.7	6.2	9.0	6.4	6.0	6.1	5.6
16	5.9	6.0	6.2	6.1	5.9	5.9	6.3	9.6	6.3	6.2	6.1	5.6
17	5.9	6.0	6.2	6.0	5.9	5.9	6.3	10.5	6.3	6.2	6.1	5.5
18	5.8	6.0	6.1	6.0	5.9	5.9	6.3	10.6	6.4	6.2	6.0	5.5
19	5.8	6.1	6.1	6.0	6.0	5.8	6.3	9.5	6.4	6.1	6.0	5.5
20	5.8	6.0	6.0	6.0	6.0	5.8	6.2	9.2	6.3	6.1	6.0	5.4
21	5.7	6.0	6.0	5.9	6.0	5.8	6.1	9.3	6.3	6.0	5.9	5.4
22	5.7	5.9	6.0	6.0	6.0	5.7	6.1	9.6	6.5	6.0	5.8	5.4
23	5.7	5.9	5.9	6.1	6.0	5.7	6.0	10.0	6.5	5.9	5.8	5.7
24	5.7	5.9	5.9	6.0	6.0	5.8	6.0	9.5	6.4	5.9	5.7	5.7
25	6.2	6.0	5.9	6.0	6.1	5.8	5.9	9.0	6.4	5.9	5.8	5.6
26	6.2	6.0	5.9	5.8	6.1	5.9	5.8	8.0	6.3	5.8	6.0	5.6
27	6.1	6.1	6.0	5.9	6.1	6.0	5.8	8.7	6.3	5.8	5.9	5.5
28	6.1	6.0	6.0	5.9	6.0	6.0	5.8	8.4	6.4	5.7	5.8	5.5
29	6.0	6.0	6.0	5.9	5.9	5.7	8.2	6.4	5.7	5.8	5.5
30	6.0	6.1	6.0	5.9	5.9	5.7	8.0	6.3	5.7	5.7	5.4
31	7.3	6.0	5.9	5.9	7.8	5.6	5.7

Le plan D-1551-1 des archives de la Commission est un graphique de ces lectures.

LAC KÉNOGAMI

En 1918, la législature par la loi 8 Geo. 5, chapitre 13, autorisait la Commission à entreprendre le contrôle des eaux du lac Kénogami, et de régulariser le débit des deux émissaires de ce lac, à savoir: rivière Chicoutimi sur laquelle sont établies les usines à pâte de la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi, et la rivière au Sable sur laquelle sont établies les usines à pâte et à papier de la Compagnie Price Brothers.

La Commission était autorisée à dépenser à cette fin la somme de \$1,800,000.00. Ce n'est qu'à l'automne de 1922 que les compagnies firent une entente avec la Commission des Eaux Courantes pour amener l'exécution du projet. Un contrat fut passé avec ces compagnies par lequel elles s'engagent à payer, à partir de la date où l'emmagasinement de l'eau sera commencé, une redevance annuelle égale aux taux de l'intérêt à payer sur le coût capital de l'entreprise, plus 3% du total de ce coût. On estime que le débit minimum de la rivière Chicoutimi sera maintenu à 1200 pieds-seconde et le débit minimum de la rivière au Sable à 600 pieds-seconde quand le réservoir du lac Kénogami sera terminé. Le projet de la Commission comporte une élévation de la surface du lac à la cote 115, c'est-à-dire, 23 pieds au-dessus de la cote maximum atteinte par le réservoir actuel. On sait que cette élévation de l'eau d'une hauteur de 23 pieds va inonder environ dix milles carrés de terrain dans lequel est comprise la plus grande partie des fermes de la paroisse St-Cyriac, cantons Kénogami et Jonquière.

En février 1923, des soumissions furent demandées et huit entrepreneurs offrirent un prix. Le contrat a été accordé au plus bas soumissionnaire "The Nova Scotia Construction Company, Limited", au prix de \$985,682.00. Les travaux de construction ont été commencés dès le printemps, et ils doivent être terminés à l'automne de 1924. Le projet nécessite la construction de barrages en béton munis de portes-vannes à chacune des sorties du lac. Il nécessite, de plus, la construction de quatre barrages ou jetées à travers des coulées pour empêcher l'eau exhaussée d'être déversée dans les bassins avoisinants. Deux de ces barrages, à savoir: celui à Baie Moncouche et celui à Coulée Gagnon sont en terre avec mur écran en béton. Les deux autres, à savoir: celui de Creek Outlet ou du ruisseau "Jean Déchéne" et celui de la rivière Cascouia devaient être en terre également mais ont été construits en béton vu que le roc a été trouvé à une profondeur économique.

Les plans de contrat pour les barrages sont au nombre de dix-neuf, et le plan qui indique l'endroit où est situé chacun des barrages (plan D1467-2 des archives de la Commission ou Planche XXX de ce rapport), de même que ceux donnant les grandes lignes de chaque cons-

truction, sont annexés à ce rapport: Plans B1383-3, B1383-17 et B1383-23 (Planches XXXI, XXXII et XXXIII respectivement).

Achats de terrains:

Comme il a été dit précédemment, l'exhaussement de l'eau du lac Kénogami à la cote 115, causera l'inondation d'environ dix milles carrés de terrain dans lequel est comprise la plus grande partie des fermes de la paroisse St-Cyriac, cantons Kénogami et Jonquière. Pour faire l'acquisition de ces terrains, la Commission a nommé un bureau d'arbitrage, chargé d'en faire l'évaluation. Ce bureau se formait de trois membres:

M. J. D. Guay, Chicoutimi, représentant la Commission des Eaux Courantes,

M. J.-E. Cloutier, Chicoutimi, représentant la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi, et

M. J. G. Verreault, N. P. Québec, représentant la Compagnie Price.

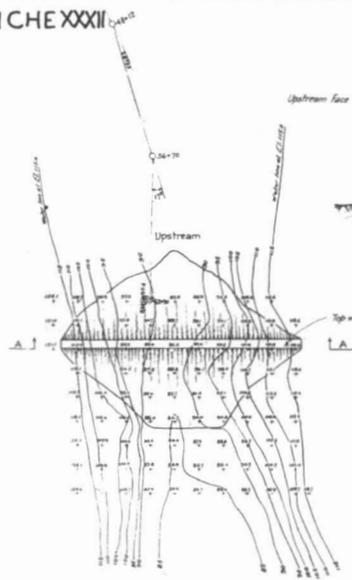
M. J.-E.-A. McConville, ingénieur civil et arpenteur-géomètre, de Chicoutimi, fut nommé secrétaire de ce bureau, avec charge de faire les mesures de tous les terrains.

Ce bureau entra en fonction au mois d'avril et a fait une évaluation de tous les terrains à acheter. Il avait terminé son travail à l'automne. Environ 40% des cas ont été réglés à l'amiable à la fin de novembre. Il est probable que la grande majorité de ceux qui restent, environ une centaine de cas, devra être réglée par la Cour.

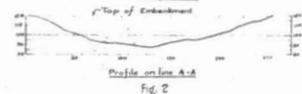
Chemins:

Par l'exhaussement des eaux du lac Kénogami, le chemin qui relie le comté du lac St-Jean au comté de Chicoutimi, qui longe le lac Kénogami entre Hébertville et Jonquière, sera inondé. C'est la seule route entre les deux comtés. Il faut nécessairement remplacer cette route. Plusieurs projets ont été examinés; on a opté finalement pour le chemin localisé au nord du chemin de fer, entre Jonquière et un point de la route St-Bruno-Hébertville. On avait d'abord pensé que cette route pourrait être construite par le Département de la Voirie,—la Commission contribuant environ 50% du coût. Cette proportion représente le coût de reproduction du chemin qui sera inondé. Cette proposition n'a pu être menée à bonne fin, et la Commission construira elle-même le chemin nouveau. Le tracé choisi par les ingénieurs du Département de la Voirie a été accepté par la Commission. Des plans et devis sont sous préparation et de bonne heure au printemps 1924, le travail sera commencé.

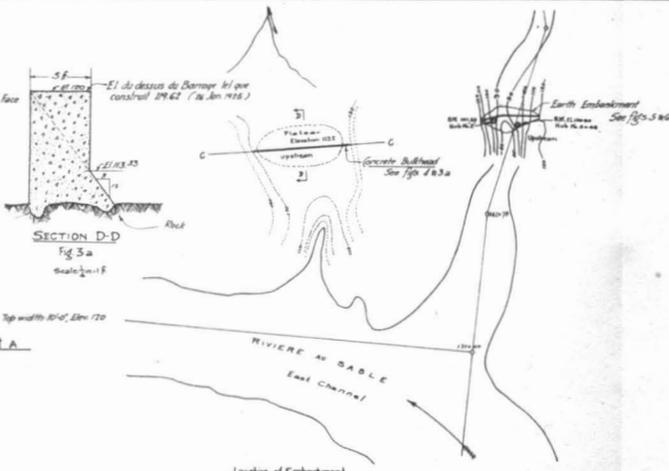
PLANCHE XXXII



Plan of Embankment at Grand Coulee
Kaskouia River
Scale: 1" = 50' Feet
Fig 1

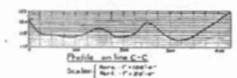


Profile on line A-A
Fig 2

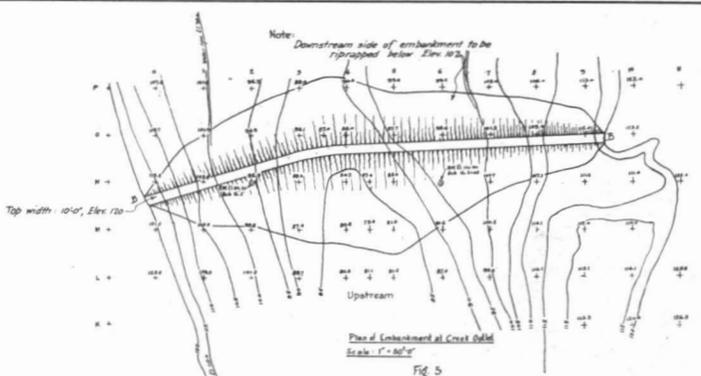


SECTION D-D
Fig 3a
Scale: 1" = 10' Feet

Location of Embankment
CREEK OUTLET
Scale: 1" = 400 Feet
Fig 3



Profile on line C-C
Scale: 1" = 200' Feet
Fig 4

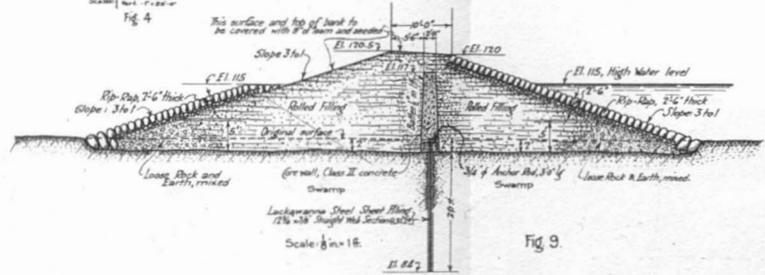


Plan of Embankment at Creek Outlet
Scale: 1" = 50' Feet
Fig 5

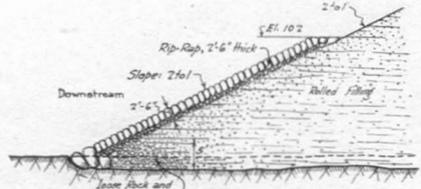
Note: - in brackets permanent beds
Practically all material is Solid Rock
6 to 8 feet of black rock on P-3, P-4, P-5, P-8, P-9, P-10



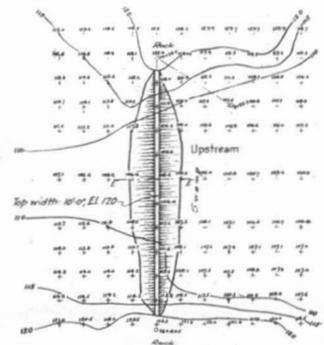
Profile on line B-B
Fig 6



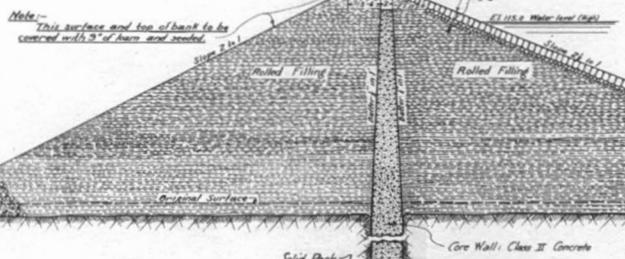
TYPICAL SECTION OF EMBANKMENT
AT COULÉE GAGNON
Scale: 8" = 16' Feet
Fig 9



DOWNSTREAM RIP-RAP AT CREEK OUTLET
Scale: 10" = 16' Feet
Fig 10



DAM AT COULÉE GAGNON
Scale: 1" = 100' Feet
Fig 7



TYPICAL SECTION OF EMBANKMENT
AT KASKOUIA AND CREEK OUTLET
Scale: 8" = 16' Feet
Fig 8

Note: - Surface soil must be removed before embankment is built.

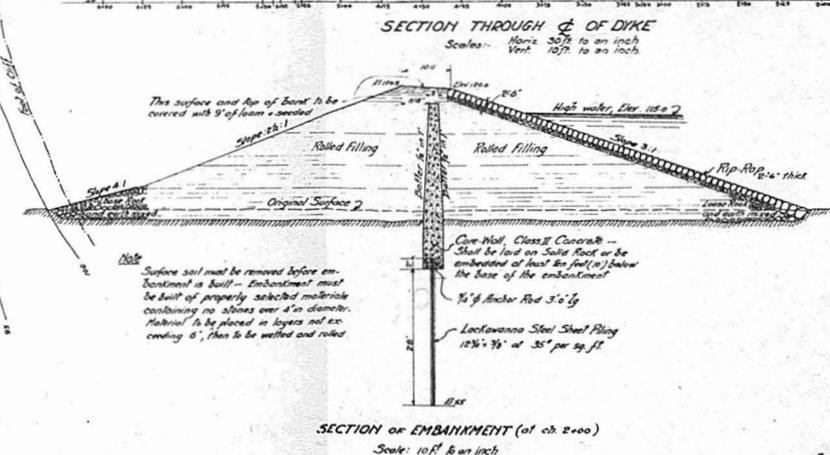
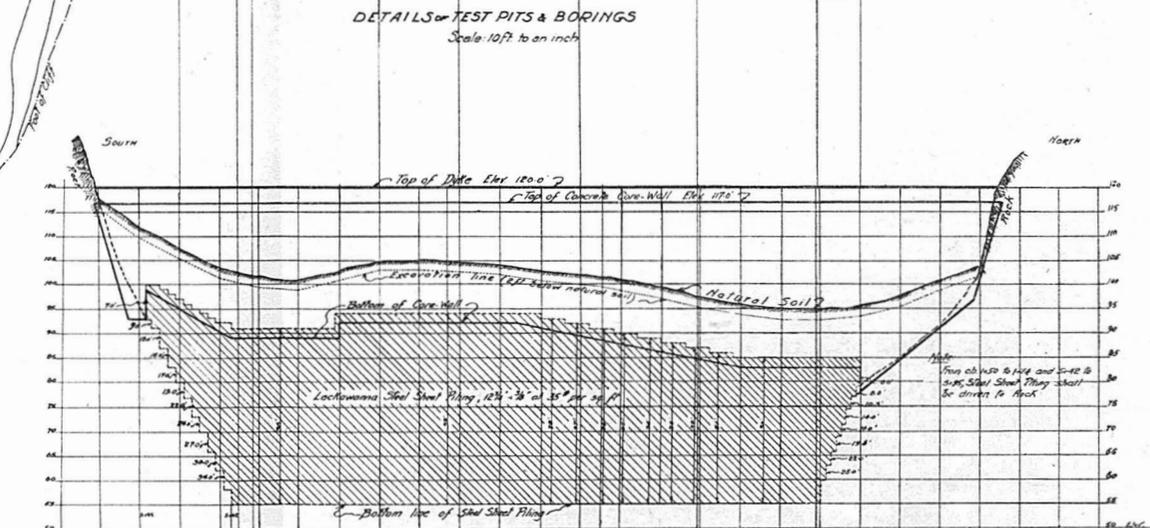
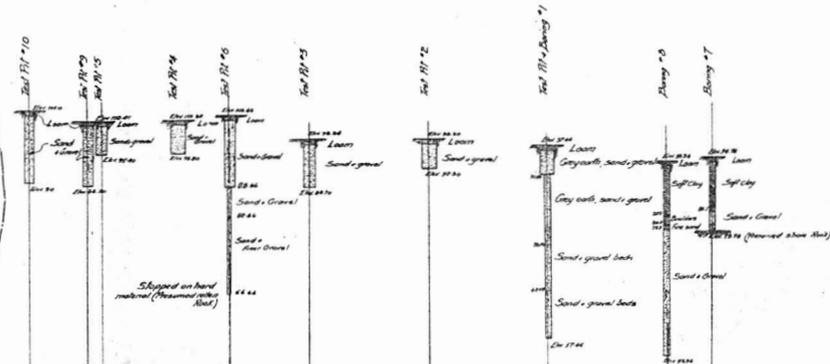
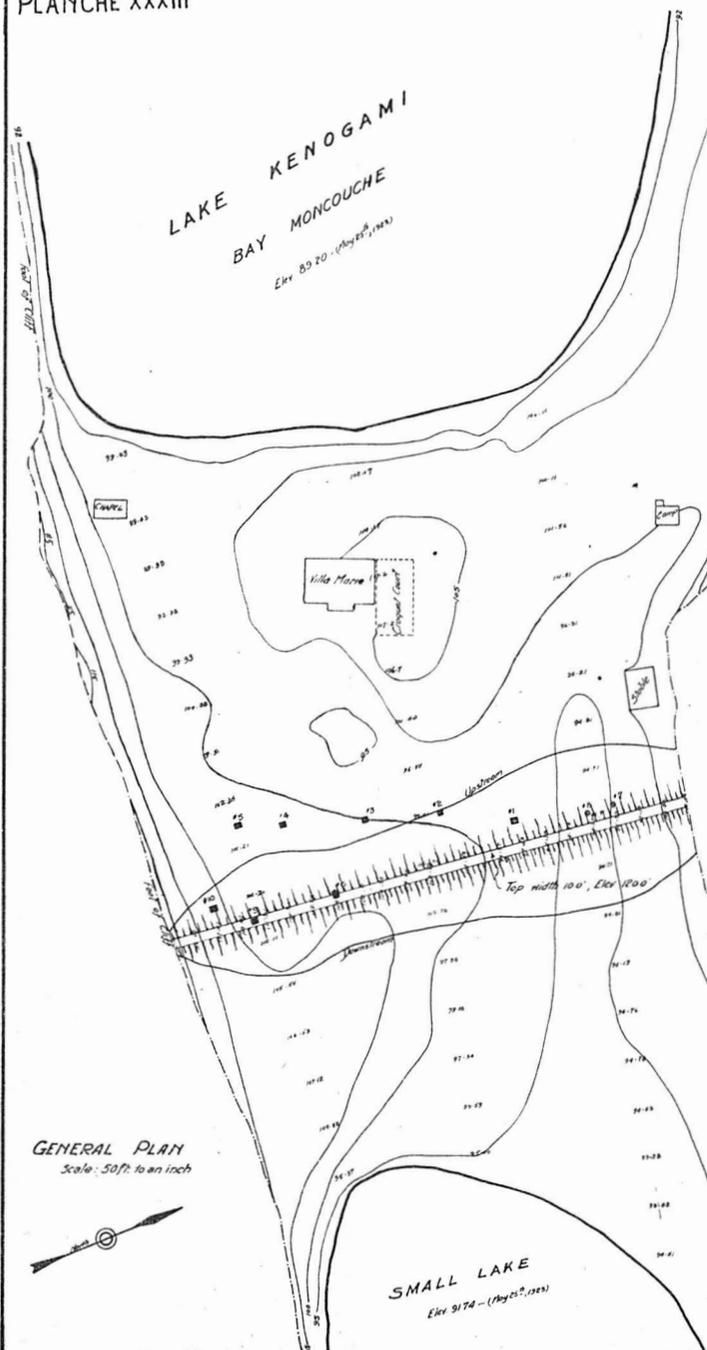
Embankment must be built of carefully selected materials contained in above size 4" in diameter. Material to be placed in layers not exceeding 6" then to be wet and rolled.

QUEBEC STREAMS COMMISSION
LAKE KENOGAMI STORAGE DAMS
DYKES AT
KASKOUIA, COULÉE GAGNON & CREEK OUTLET
Scale: as shown

Montreal, August 15th 1912.

Chief Engineer

PLANCHE XXXIII



QUEBEC STREAMS COMMISSION
LAKE KENOGRAMI STORAGE DAMS
DYKE
AT BAY MONCOUCHE-VILLA-MARIE
Scale: as shown.
Montreal, June 7th 1923
Atkins
Chief Engineer

Addition to Plan. C-1383-10

SERVICE MÉTÉOROLOGIQUE

Nous donnons ci-après un tableau de la précipitation et des températures extrêmes observées à chaque poste météorologique établi dans la province, pour l'année climatérique finissant le 30 septembre 1923:

Les quelques notes qui suivent au sujet du climat général de la Province sont tirées des rapports fournis chaque mois par les observateurs aux postes météorologiques:

Précipitation:	Pouces:
La précipitation moyenne annuelle de la Province a été de	33.37
La plus grande précipitation annuelle a été enregistrée à	
Cascapédia (11 mois).....	53.80
Drummondville (12 mois).....	45.64
La plus petite précipitation annuelle a été enregistrée à	
Manouane.....	21.94
La plus grande précipitation mensuelle: St-Ferréol, août	
1923.....	7.82
La plus petite précipitation mensuelle: Lac Abitibi, jan-	
vier 1923.....	0.15
 Température:	 Degrés:
La température moyenne annuelle de la Province de Que-	
bec a été de.....	34.4
La température maximum a été enregistrée les 19 juin,	
18-19 et 20 juillet 1923 à Maniwaki.....	99
La température minimum a été enregistrée les 4 et 5	
février 1923 au lac Edouard.....	-52
La plus petite différence entre les températures maxima	
et minima pour l'année, dans une localité a été enre-	
gistrée aux Cèdres (Soulanges).....	111
La plus grande différence entre les températures maxima	
et minima a été pour l'année:	
1o. Dans la Province.....	151
2o. Dans une localité (Maniwaki).....	142

CLIMATOLOGIE MENSUELLE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

Octobre 1922 à octobre 1923.

Octobre 1922:

Le commencement du mois est chaud et agréable. La sécheresse disparaît durant une précipitation normale. Neige générale vers le 17 et le 18. Les labours d'automne se font difficilement.

Novembre 1922:

Précipitation faible qui compromet les emmagasinevements des lacs pour l'hiver. La fin du mois est assez froide pour permettre à la glace de se former sur les rivières secondaires.

Décembre 1922:

La précipitation reste encore au-dessous de la moyenne. Une vague froide passe sur toute la province vers le 20, suivie de dégel et d'écartés marqués de température. La glace est épaisse et les chemins sont beaux.

Janvier 1923:

Plus froid que d'habitude. L'atmosphère est chargée d'humidité. Précipitation normale grâce à de fortes bordées de neige. La récolte de la glace bat son plein.

Février 1923:

Le froid continue à être plus intense que d'habitude. Peu de neige pour février. Les lacs et rivières sont très bas.

Mars 1923:

Le mois de mars le plus froid depuis 49 ans. Les chemins d'hiver sont encore beaux. Grands vents. Les rivières n'apportent presque plus d'eau. Quelques corneilles reviennent vers le milieu du mois.

Avril 1923:

Température froide et humide. Les travaux de la terre sont retardés. La récolte de sucre d'érable est pauvre. Débâcle du St-Laurent le 23.

Mai 1923:

Précipitation faible. Saison tardive. Beaucoup de semailles encore à faire. Les prairies cependant annoncent une assez bonne récolte de foin. Les oiseaux d'été sont arrivés.

Juin 1923:

Feux de forêts par toute la province qui ne sont éteints que par la précipitation de la fin du mois. La végétation est belle quoique tardive. Température agréable.

Juillet 1923:

A l'exception du district de Montréal, la précipitation fut assez faible, Cependant, une température fraîche empêcha la sécheresse, La moisson est en retard et a besoin de pluie.

Août 1923:

Une précipitation au-dessus de la normale et une température assez fraîche sauvent la moisson. Les jardins cependant auraient besoin de plus de chaleur. Vague froide vers la fin du mois.

Septembre 1923:

Les moissons sont faites dans des conditions idéales. Précipitation plus basse que la moyenne. Température fraîche et agréable. Gelée vers le milieu du mois.

STATION	Température maximum	Température minimum	Précipitation en pouces
TÉMISCAMINGUE :—			
Barrage des Quinze	92, 17, 18, 19 juin, et 7, 18, 19 juil.	-40, 30 janv.....	34.80
Barrage du Témiscamingue	90, 20 juin, 19 juil.	-28, 4 fév.....	36.69 (11 mois)
Kipawa (barrage)			33.00 (11 mois)
Ville-Marie	90, 20 juillet	-34, 4 fév.	27.03
ABITIBI :—			
Abitibi.....	87, 24 juin.....	-40, 4 fév.....	26.22
Amos.....	87, 18, 19 juin, 18 20 juillet.....	-46, 4 fév.	32.32 (11 mois)
La Ferme	87, 19 juin.....	-41, 4 fév.	30.31
OTTAWA INFÉRIEUR :—			
Bell Falls.....	95, 3 août.....	-39, 3 fév.	34.94 (11 mois)
Huberceau	90, 19, 25 juin.....	-42, 26 fév.	33.03
Lac des Écorces	98, 20 juillet	-42, 4 fév.	35.45
Lucerne			38.22
Maniwaki	99, 19 juin, 18, 19, 20 juillet	-45, 6 fév.	37.98
Mont-Laurier.....	94, 19 juin.....	-48, 4 fév.	30.03 (11 mois)
Nomingue.....	91, 20 juillet	-43, 3, 4, 5 fév.	34.69
Perkins	pas de température	e observée	32.36
MONTRÉAL :—			
Farnham.....	90, 19 juin.....	-38, 6 février.....	29.08 (11 mois)
Joliette	94, 20 juin.....	-38, 3 fév.	31.30
Laurentides (St-Lin).....	90, 20 juin, 3, 10 août.....	-40, 13 fév.	28.25 (11 mois)
Les Cèdres	90, 16 juin.....	-21, 3 février	22.87
Montréal.....	90, 7, 19 juin.....	-22, 3, 4 fév.	34.13
St-Anne de Bellevue	90, 5, 20, 21 juin...	-24, 4 fév.	32.68
St-Donat	pas de température	e observée.	31.77 (10 mois)
CANTONS DE L'EST :—			
Brome	88, 20 juin.....	-32, 6, 17 fév.	35.80
Disraéli	90, 20 juil, 5 août..	-30, 4 fév.	39.06
Drummondville.....	91, 21 juin.....	-37, 4 fév.	45.64
East Angus	89, 20, 21 juin.....	-26, 6 fév.	43.60
Kingsbury.....	88, 19 juin.....	-36, 4 fév.	34.28 (11 mois)
Lambton.....	97, 20 juin.....	-28, 4, 6 fév.	42.26
Lennoxville.....	89, 19 juin.....	-43, 4 fév.	34.10
Sherbrooke.....	90, 2, 19 juin.....	-23, 6, 6 fév.	35.37
Thetford Mines.....	88, 19 juin.....	-37, 7 fév.	42.97

STATION	Température maximum	Température minimum	Précipitation en pouces
RÉGION DU LAC ST-PIERRE :—			
Barrage "A", riv. Manouane.....	87, 21 juin.....	-50, 6 fév.	28.79
Barrage Gouin.....	89, 18 juin.....	-40, 4 février.....	32.13
Berthier.....	91, 20 juin.....	-30, 26 janvier . . .	30.53
Cap de la Madeleine.....	90, 20 juin.....	-43, 5 fév.	35.69
La Tuque.....	96, 19 juin.....	-44, 3 fév.	28.81
Lac Edouard.....	87, 19 juin.....	-52, 4, 5 fév.	12.64 (7 mois)
Manouane.....	92, 19 juin.....	-44, 4, 5 fév.	21.94
Nicolet.....	89. 5, 21 juin.....	-32, 4 fév.	38.36
Shawinigan.....	93. 5, 20 juin.....	-30. 5, 4 fév.	30.84
Sorel.....	91. 5, 20 juin.....	-36, 4 fév.	29.70
St-Charles de Mandeville.....	pas de température	e observée.	35.89 (11 mois)
St-Gabriel de Brandon.....	pas de température	e observée.	32.88 (11 mois)
St-Michel des Saints.....	90, 20 juin.....	-46, 4 février.....	11.08 (4 mois)
St-Tite.....	90, 20 juin.....		28.21 (10 mois)
Escalana.....	94, le 19 juin.....		4.48 (3 mois)
BEAUCE :—			
Beauceville.....	90, 19 juin.....	-32, 7 fév.	22.87
Mégantic.....	88, 19 juin.....	-26, 4, 5 fév.	36.87
QUÉBEC :—			
Armagh.....	88, 20 juin.....	-32, 4 fév.	31.08
Cap Rouge.....	88, 19 juin.....	-29, 4 fév.	38.85
Donnacona.....	89, 20 juin.....	-27, 6 fév.	38.28
Québec.....	88. 5, 19 juin.....	-28, 4 fév.	39.18
St-Ferréol.....	87, 19 juin, 19 juil.	-39, 4 fév.	43.98
St-Joachim.....	86, 19 juillet.....	-31, 4 fév.	35.29 (11 mois)
Grand Lac Jacques-Cartier.....	pas de température	e observée.	5.81 (2 mois)
LAC ST-JEAN :—			
Albanel.....	96, 19 juin.....	-38, 7 janv.....	22.93
Chicoutimi.....	93, 20 juin.....	-36, 7 fév.	24.64
Chute aux Galets.....	93, 19 juin.....	-44, 19 déc. 5, 6 fv	28.46 (11 mois)
Chute à Murdock.....	90, 19 juin.....	-39, 19 déc. 6 janv	24.75
Kénogami.....	95, 19 juin.....	-38, 3 fév.	25.26
Lac Onatchiway.....	90, 19 juin.....	-47, 6 fév.	37.89
Panache.....	95, 19 juin.....		12.22 (4 mois)
Roberval.....	97, 19 juin.....	-34, 7 fév.	27.44
St-Joseph d'Alma.....	pas de température	e observée.	10.97 (4 mois)
BAS ST-LAURENT :—			
Bic.....	92, 19 juillet.....	-25, 4 fév.	26.30
Bersimis.....	89, 19 juin.....		10.40 (4 mois)
Escoumains.....	88, 19 juillet.....		7.21 (2 mois)
La Malbaie.....	92, 19 juin, 19 juil.	-32, 4 fév.	31.68
Natashquan.....	76. 5, 4 juillet.....	-28, 12 janv.....	31.14
Ste-Anne de la Pocatière.....	92, 19 juin.....	-20, 4 fév.	27.47
Tadoussac.....	84, 18, 19 juillet...	-32, 4 fév.	23.14

STATION	Température maximum	Température minimum	Précipitation en pouces
MATAPÉDIA :—			
Causapscal.....	90, 20 juin.....	-35, 20 janv.....	33.52
GASPÉSIE :—			
Chandler.....	pas de température observée.		7.83 (3 mois)
Gaspé.....	89, 19 juillet.....	-38, 5 fév.....	24.30
BAIE DES CHALEURS :—			
Bonaventure.....
Caspédia.....	86, 19 juin.....	-37, 4 fév.....	53.80 (11 mois)

ÉTAT FINANCIER

Depuis la création de la Commission jusqu'au 30 juin 1923.

Dépenses	Total
Frais généraux d'administration.....	\$ 248,941.87
Études et arpentages des rivières.....	285,203.84
Rivière St-Maurice:	
Étude, construction et opération des barrages.....	2,603,118.54
Rivière St-François:	
Étude, construction et opération des barrages.....	776,782.63
Rivière Ste-Anne de Beaupré:	
Étude, construction et opération des barrages.....	277,198.40
Lac Kenogami:	
Étude, construction en cours.....	152,725.31
	\$ 4,344,970.59

Récettes

Rivière St-Maurice.....	\$ 1,125,256.93
Rivière St-François.....	251,637.98
Rivière Ste-Anne de Beaupré.....	18,299.88
	\$ 1,395,194.79

**ÉTAT FINANCIER DE LA COMMISSION DU 1ER JUILLET 1922
JUSQU'AU 30 JUIN 1923.**

Dépenses

Frais Généraux d'administration.....	\$ 27,087.55
Études et arpentages des rivières.....	46,214.29
Rivière St-Maurice:	
Reconstruction Obidjuan, opération et entretien des barrages Gouin et de la rivière Manouane..	33,126.89
Rivière St-François:	
Serpage autour du lac St-François, entretien et opération des barrages Allard et du Lac Ayl- mer.....	24,372.29
Rivière Ste-Anne de Beaupré:	
Construction du barrage de la rivière Savane.....	72,117.07
Lac Kénogami:	
Construction des barrages en cours.....	152,725.31
Total.....	\$ 355,653.40

Recettes

Rivière St-Maurice.....	\$ 217,313.88
Rivière St-François.....	46,198.15
Rivière Ste-Anne de Beaupré.....	5,591.67
	<hr/>
	\$ 269,103.70